baseball

Deux échecs des "Mauchmen" 6-3 et 7-4

Les Pirates à "babord" et les Expos par-dessus bord

MONTREAL (PC) — Les Pirates de Pittsburgh se sont rapprochés à une ½ partie des Mets de New York dans la chaude lutte au 1er rang de la division Est de la ligue Nationale de baseball en triomphant hier des Expos de Montréal 6-3 et 7-4.

Les Mets ont perdu un ½ match au classement en dépit d'un gain de 5-2 aux dépens des Cards de St-Louis hier.

Dans le deuxième match des Expos, Richie Zisk a réussi le premier grand chelem de sa carrière dans les majeures en couronnant une poussée de six points dans la 5e manche, ce qui a permis à Dock Ellis de remporter son premier gain depuis le 5 août.

Ellis, 12-13, en était à son premier départ depuis le 26 août et il a cédé sa place dans la 6e manche, lorsque les Expos ont effectué une poussée de deux points.

Une erreur et un simple productif d'Al Oliver ont précédé l'exploit de Zisk, qui en était à son 9e circuit de la saison.

Richie Hebner a produit le premier point des Pirates avec un simple dans la 2e manche, mais Tim Foli a égalé les chances avec son 2e circuit de la saison dans la 3e, avant l'explosion des Pirates dans la 5e.

Un simple de Ron Fairly et un roulant de Mike Jorgensen ont produit les deux points des Expos dans la 6e manche, puis Jim Lyttle a bouclé le circuit dans la 9e. Willie Stargell avait couronné une poussée de quatre points avec un circuit dans la 7e manche du premier match.

42e DE STARGELL

Stargell a réussi son 42e circuit de la saison aux dépens de Craig Caskey et son coup a atteint difficilement la cloture du champ gauche. Caskey avait remplacé Bill Stoneham apres un but sur balles à Clines et un simple de Dave Cash.

Caskey a retiré le frappeur d'urgence Fernando Gonzales au bâton et aurait dû avoir un autre retrait sur la chandelle d'Al Oliver derriere le 2e but, mais Pepe Frias a glissé et le compte était egal 3-3. Ken Singleton avait permis aux Expos d'egaler les chances à 1-1 avec son 23e circuit et son 100e point produit de la saison dans la 2e manche.

Stargell a frappé un double avant de compter sur un double chanceux de Richie Zisk, alors que Singleton a aussi glissé dans la 6e.

Un simple du frappeur d'urgence Boots Day et un roulant à l'intérieur de Tim Foli ont donné une avance de 3-2 aux Expos dans la 6e.

MURTAUGH HEUREUX

Au sujet de son circuit de trois points dans le 1er match, Stargell a déclaré : "Je ne croyais pas que la balle traverserait la cloture. Je croyais en un double. J'imagine que j'ai été chanceux". "Dans cette situation, je ne tenais pas à frapper dans la droite". "Nous croyons que si nous pouvons demeurer près du 1er rang en retournant chez nous et continuons de jouer avec regularité, nous pouvons remporter le titre".

"Les Mets viennent de nous écraser. Leurs supporteurs leur ont beaucoup aidé, car ils sont fous".

Au sujet de son premier grand chelem dans les majeures, Richie Zisk déclarait :

"Je ne tentais que de frapper la balle solidement. Il a commis une erreur avec une glissante inefficace et j'en ai profité. C'était un coup sûr tres spécial. Certains n'en reussissent aucun semblable au cours de leur carrière. J'étais d'autant plus heureux que le coup s'est averé le point tournant du match.

"Si nous pouvons afficher la tenue dont nous sommes capables, nous pourrons remporter le titre. Nous devons jouer du baseball sans erreur, c'est tout".

Enfin, le gérant Danny Murtaugh disait au sujet du retour des siens : "Nous avons connu beaucoup de difficultes à New York. Le fait de remporter un double sur un terrain rival devrait nous aider. A la fin d'une course au championnat, le calendrier n'avantage personne. Il faut triompher et il n'y a pas de matches faciles".



Le lanceur Dock Ellis glisse sauf au troisième coussin, alors que le lancer du joueur de champ centre Jim Lyttle a échappé à Bob Bailey. La scène se passait à la cinquième manche du second match entre les Expos et les Pirates de Pittsburgh. Les Pirates ont remporté les honneurs du programme double par des pointages de 6-3 et 7-4.

(Photo Téléphoto PC)

La soirée reconnaissance à Jarry

Un voyage pour deux personnes à Miami ou aux Antilles, gracieuseté d'Air Canada, et les casquettes des joueurs des Expos, voilà quelques-uns des nombreux prix que tous les amateurs assistant au double de ce soir entre les Expos et les Pirates de Pittsburgh, au parc Jarry, courront la chance de mériter à l'issue de la partie.

Ce sera alors la "Soirée de reconnaissance envers les amateurs", un événement annuel par lequel les Expos tiennent à remercier leurs partisans pour leur support toujours sans pareil. Grâce à eux, les Expos ont pu accueillir plus d'un million de spectateurs au cours de la saison régulière pour une cinquième année consécutive.

Tous les prix seront tirés au hasard parmi la foule à l'aide du talon des billets d'admission après le match qui commencera à 8 h 5 p.m.

Aux casquettes de tous les joueurs des Expos et au voyage gracieuseté d'Air Canada, viennent s'ajouter sur la liste des prix : 500 gallons d'essence gracieuseté de Texaco; 5 caméras de Kodak; un radio AM-FM de CKAC et de CFCF; une montre-bracelet pour homme et pour dame, gracieuseté de la bijouterie IE Hemsley's; 50 livres de friandises de Lowney's; un panier de produits Hygrade; un assortiment complet de produits Gillette pour un an et quatre ensembles complets de pêche, une gracieuseté de Mark Ten.

Tous ces prix sont à la portée de tous les amateurs qui seront à la partie de lundi soir entre les Expos et les Pirates au parc Jarry.

Sommaires des Expos

PREMIERE PARTIE

PITTSBURGH:	AB	P	CS	PP
Cash, 2B	5	1	1	0
Parker, CC	2	1	1	0
Gonzalez, FU	1	0	0	0
R. Hernandez, L	1	0	0	0
Oliver, 1B	5	1	2	2
Stargell, CG	3	0	2	3
Hebner, 3B	4	0	0	0
Zisk, CD	4	0	1	1
Sanguillen, R	3	0	0	0
Maxvill, AC	4	0	0	0
Kison, L	1	0	0	0
Clines, FU	1	1	0	0
Total	31	6	7	6

MONTREAL:	AB	P	CS	PP
Bailey, 3B	5	0	1	0
Jorgensen, 1B	0	0	0	0
Breeden, 1	0	0	1	0
Fairly, CG	3	0	0	0
F. Alou, CC	1	0	0	0
Singleton, CD	3	2	2	1
Lyttle, CC	3	1	0	0
Foote, FU	1	0	1	0
Lintz, 2	0	0	0	0
Boccabella, R	2	0	0	0
Day, FU	1	0	1	1
Humphrey, R	1	0	0	0
Foli, AC	4	0	1	1
Frias, 2B	2	0	0	0
Mauttual, CG	1	0	0	0
Stoneman, L	2	0	0	0
Caskey, L	0	0	0	0
C. Taylor, L	0	0	0	0
J. Morales, FU	1	0	0	0
Walker, L	0	0	0	0
Woods, FU	1	0	0	0
Total	35	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Pittsburgh 100 001 400 — 6
Montréal 010 002 000 — 3

E : Sanguillen; DJ : Pittsburgh 1; LSB : Pittsburgh 6, Montréal 8; 2B : Parker, Stargell, Zisk. C : Singleton 23, Stargell 42; BV : Jorgensen.

Les lanceurs:

	Ml	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Kison, g, 3-0	6	6	3	0	0	4
R. Hernandez	0	0	0	0	0	3
Stoneman p, 4-6	6	5	4	4	4	7
Caskey	⅔	0	0	0	0	1
Taylor	⅔	0	0	0	0	1
Walker	3	0	0	0	2	1

FPL : par Stoneman, Kison.
Temps : 2h.42.

Deuxième partie

PITTSBURGH:	AB	P	CS	PP
Cash, 2b	6	0	1	0
Parker, cc	4	1	2	0
Augustine, cc	1	0	0	0
Oliver, 1b	4	1	1	1
Stargell, cg	3	2	1	0
Hebner, 3b	5	1	1	1
Zisk, cd	4	1	1	4
May, r	3	0	1	0
Maxvill, ac	0	0	0	0
Ellis, 1	2	1	0	0
Giusti, 1	1	0	0	0
Total	33	7	9	6

MONTREAL:	AB	P	CS	PP
Lintz, 2b	4	1	1	0
Fairly, cg	4	1	1	1
Singleton, cd	4	0	1	0
Jorgensen, 1b	4	0	0	1
Lyttle, cc	4	1	1	1
Bailey, 3b	4	0	1	0
Boccabella, r	4	0	1	0
Foli, ac	3	1	1	1
Torrez, 1	1	0	1	0
M. Scott, 1	0	0	0	0
Montague, 1	0	0	0	0
Stinson, fu	1	0	0	0
Moore, 1	0	0	0	0
Jarvis, 1	0	0	0	0
Day, fu	1	0	0	0
Marshall, 1	0	0	0	0
Total	34	4	9	4

Pittsburgh 010 000 000—7
Montréal 001 002 001—4

E—Lyttle. DJ—Montréal 2. LSB—Pittsburgh 4, Montréal 3. Cir.—Foli 2e, Zisk 9e, Lyttle 4e. BV—Lintz.

Les lanceurs:

	Ml	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Ellis, g, 12-13	5⅓	6	3	0	0	4
Giusti	3⅔	2	1	1	0	5
Torrez, p, 9-12	4⅓	0	7	7	0	3
M. Scott	⅓	0	0	0	0	0
Montague	1	0	0	0	0	0
Moore	1	0	0	0	0	1
Jarvis	1	1	0	0	0	1
Marshall	1	1	0	0	0	0

Partie sauvée: Giusti 19e. LE—Torrez.
Temps: 3h 06. - Assistance: 26,170.



Richie Zisk surveille la balle de son premier grand chelem dans les majeures (Téléphoto PC)

Matchs à venir dans l'Est

Date		Expos	Cards	Pirates	Cubs	Mets	Phils
Lundi	24	Pirates (2)	——	à Expos	——	——	——
Mardi	25	à Mets	Cubs	Phillies	à Cards	Expos	à Pirates
Mercredi	26	à Mets	Cubs	Phillies	à Cards	Expos	à Pirates
Jeudi	27	——	Cubs	Phillies	à Cards	——	à Pirates
Vendredi	28	à Pirates	Phillies	Expos	Mets	à Cubs	à Cards
Samedi	29	à Pirates	Phillies	Expos	Mets (2)	à Cubs (2)	à Cards
Dimanche	30	à Pirates	Phillies	Expos	Mets	à Cubs	à Cards

N.B. San Diego affrontera Pittsburgh le 1er octobre si cette partie s'avère nécessaire au classement de la division Est de la ligue Nationale.

1ère année – No 10 – Mardi, le 25 septembre 1973 – 15¢ – Bas du Fleuve 20¢

à propos

BIBLIOTHÈQUE SEP 25 1973 LÉGISLATURE, QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE SEP 25 1973 LÉGISLATURE, QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE PARLEMENTAIRE QUÉBEC 4 3082 L 1 JANV 74

Pour favoriser la rénovation

QUEBEC CONSENT A GELER SES TAXES

— page 2



Il l'a échappé belle...

Un automobiliste dans la vingtaine, M. Jacques Villeneuve, de Beauport, a frôlé la mort de peu en début de soirée, hier. Son auto, frappée par une camionnette, a effectué un tonneau pour finalement s'immobiliser le long du trottoir de la 3e Rue dans le quartier Limoilou, à Québec.

(Photo Ghislain Ouellet)

La série noire des Expos s'arrête à huit

— page 31

Protec

UN VRAI ANTIROUILLE POUR VOTRE AUTO

PROTECTION 100%

DANS LES 26 POINTS CRITIQUES DE ROUILLE

SUCCURSALE : 331 RUE BOUFFARD, QUEBEC — TEL. : 523-3532

Protec

meteo

Québec : ensoleillé
Maximum : 55 à 60
Demain : nuages

Région de Mauricie: généralement ensoleillé, maximum, 60; mercredi, nuageux, pluie l'après-midi.

Régions de Outaouais, Montréal, Laurentides : généralement ensoleillé, maximum, entre 60 et 65: mercredi, nuageux, averses l'après-midi.

Régions de Québec, Lac St-Jean: généralement ensoleillé, maximum, entre 55 et 60; mercredi, nébulosité croissante, averses tard dans la journée.

Régions des Cantons de l'Est · généralement ensoleillé, maximum, entre 60 et 65; mercredi, nuageux, averses en fin de journée.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé : ensoleillé, maximum, entre 50 et 55; mercredi, nébulosité croissante.

temperature

Temperatures relevées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord :

	Min.	Max.
Vancouver	53	63
Victoria	51	64
Jasper	42	55
Edmonton	42	52
Calgary	44	57
Regina	43	62
Winnipeg	47	58
Toronto	53	60
Ottawa	43	—
Montréal	42	61
Québec	35	58
Fredericton	37	59
St-Jean, N.-B.	39	56
Moncton	28	55
Halifax	41	57
Charlottetown	33	53
Sydney	43	54
Yarmouth	47	61
St-Jean, T.-N.	35	49
Atlanta	67	86
St-Louis	64	84
Los Angeles	59	73
San Francisco	58	70

soleil, marées

Mardi, 25 septembre
BASSES :
12.15 a.m. — 12.50 p.m.
HAUTES :
5.10 a.m. — 5.35 p.m.

Mercredi, 26 septembre
BASSES :
1.10 a.m. — 1.30 p.m.
HAUTES :
5.35 a.m. — 6.15 p.m.

sommaire

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 0748

Québec gèlerait les taxes des propriétés en rénovation

par Nicole Beaulieu

Le Service d'urbanisme de la ville de Québec étudie présentement la possibilité de "geler" temporairement le taux de la taxe sur les propriétés qui subiront des travaux dans le cadre de programme d'amélioration de quartiers.

C'est la révélation qu'a faite hier soir, l'un des responsables de ce service, M. Jocelyn Breton, s'adressant à plus de 300 propriétaires du secteur sud du quartier St-Sauveur qui prenaient part à une réunion d'information sur le projet d'aménagement et de restauration qui leur a été soumis en juin dernier par les autorités municipales.

Invité à préciser sa pensée, M. Breton a souligné que la formule recherchée ne constituait pas exactement un "gel" de la taxe mais un moyen qui permettrait à la ville de ne pas taxer immédiatement le surplus d'évaluation redevable aux améliorations apportées à la propriété

Soumise à l'étude de la ville de Québec, il y a quelques années, cette formule avait été abandonnée parce que jugée pratiquement inapplicable; aujourd'hui reprise par le service d'urbanisme, elle vise en premier lieu à amortir le choc que produirait sur un petit budget une hausse subite de la valeur immobilière d'une propriété rénovée.

Selon les informations fournies par M. Breton, le "gel" temporaire de la taxe permettrait à un propriétaire de faire face graduellement aux nouvelles exigences fiscales posées par l'accroissement de la valeur de sa maison ou de son commerce. Ainsi, il se pourrait que la première année suivant les travaux, le propriétaire n'ait pas à subir de hausse de taxe, mais que les années suivantes, il ait à faire face à des augmentations graduelles.

Pour la ville de Québec, ces concessions faites à un certain nombre de citoyens au nom de la restauration et de l'aménagement pourrait signifier des "pertes" équivalentes à la somme investie dans ses projets qui sont de l'ordre de $10,000,000. Ce ne sont là toutefois que des estimés très sommaires, précise M. Breton.



Nouvelle convention collective

Les représentants du Syndicat des journalistes de Québec Inc., section "à propos", et de l'Action Sociale Ltée ont signé hier après-midi une nouvelle convention collective, qui s'appliquera jusqu'au 30 avril 1976. Sur la photo, on aperçoit (debout) MM. Claude Royer et Jean Pelletier, qui se sont récemment portés acquéreurs de l'Action Sociale Ltée, ainsi que le directeur de l'information du journal, M. Pierre Loignon. Signant la copie officielle du contrat de travail, M. François Linteau, président du Syndicat des journalistes. (Photo, Mario Roy)

Le Québec n'a pas l'intention de s'en remettre à d'autres pour contrôler les communications

— Florian Rompré

por Donald CHARETTE

Le sous-ministre des Communications du Québec, M. Florian Rompré, a affirmé hier soir que le gouvernement provincial n'a pas l'intention "de s'en remettre à d'autres pour contrôler un secteur aussi important que celui des communications" et "qu'il est illusoire de vouloir tracer des délimitations juridictionnelles dans ce domaine".

Parlant au nom du ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, M. Rompré était le conférencier invité de l'Association canadienne de l'informatique au Cercle universitaire. Dès le début de son discours le sous-ministre a clairement indiqué que les divers systèmes relatifs à l'information sont indissociables les uns des autres et qu'ils ne peuvent être découpés en parties indépendantes soumises à différentes juridictions.

M. Rompré a profité de l'occasion pour préciser que le gouvernement québécois ne veut pas se désolidariser des autres provinces et que la ligne de conduite adoptée par le Québec a déjà obtenu l'appui de la plupart des autres gouvernements provinciaux.

Rappelons à cet effet que l'adoption des bills 35, 36 et 37, par le Québec, et particulièrement le bill 35, qui étend la juridiction de la Régie des services publics en matière de câblodiffusion a été à l'origine de controverses entre Québec et Ottawa et que la Cour suprême du Canada sera sans doute appelée à trancher le litige.

Soulignant qu'il serait absurde de pratiquer une politique d'isolationisme dans le domaine des communications et qu'il est nécessaire de collaborer avec les autres provinces, le conférencier a invité son auditoire à unir leurs efforts "pour éviter à tout prix que l'Etat du Québec, démuni de ses propres instruments de communication, ne devienne isolé sur son propre territoire".

Les immigrants sans statut seront expulsés à partir du 15 octobre

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a avisé les personnes vivant au Canada illégalement qu'elles seront expulsées sans appel, si elles ne s'inscrivent pas avant minuit le 15 octobre, pour faire régulariser leur statut d'immigrant.

Dans un communiqué émis à Ottawa, lundi, M. Andras a rappelé que la loi ne prévoit pas de prolongement à la période d'inscription de 60 jours, approuvée à l'unanimité par le Parlement, au début de l'été et prenant fin le 15 octobre.

"Je prie donc les employeurs, les groupes ethniques et quiconque connaîtrait des personnes vivant au Canada sans statut légal, de les exhorter à s'inscrire immédiatement à un centre d'immigration ou à un centre de main-d'oeuvre du Canada", a-t-il précisé.

En s'inscrivant avant le 15 octobre, les personnes pourront porter leur cause en appel si elles sont refusées, alors que ce droit leur sera nié après la date mentionnée.

Jusqu'à maintenant, quelque 32,000 personnes se sont inscrites et quelque 8,000 ont vu leur situation se régulariser. Environ un pour cent des cas devront être revisés, précise le communiqué gouvernemental.

Prêts de $158,000 à deux municipalités

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé des prêts totalisant $157,828 pour aider à réaliser un projet d'épuration des eaux-vannes dans deux municipalités du Québec.

Les municipalités bénéficiaires sont:
—Jonquière, $128,000;
—Canton Otis, $28,828, a révélé le ministère des Affaires urbaines, dans un communiqué, lundi.

Les chauffeurs de taxi exploités par le contrat qui les lie aux flottes

MONTREAL (PC) — Le contrat qui lie le chauffeur de taxi aux propriétaires de flottes l'empêche de se syndiquer, affermit le monopole des flottes de taxi et exploite le chauffeur.

C'est ce qu'a prétendu, lundi, M. Paul Prenoveau, président de l'Association métropolitaine des propriétaires de taxi, au cours d'une conférence de presse à Montréal.

Selon M. Prenoveau, les flottes comme Diamond, LaSalle et Beaubien tiennent les chauffeurs à leur merci parce que, en vertu de leur contrat, ils doivent être suspendus au régulateur "ou crever".

Certaines flottes, a-t-il ajouté, forcent les chauffeurs à signer une autorisation aux propriétaires pour parler en leur nom aux divers niveaux de gouvernement.

"En intimidant les chauffeurs, ils espèrent obtenir le rôle de porte-parole de toute l'industrie".

L'an dernier, l'Assemblée nationale a étudié des mesures pour organiser l'industrie du taxi. Un comité parlementaire a tenu des séances publiques où des chauffeurs de taxi ont témoigné sur les conditions qui prévalent dans leur milieu de travail.



Futur Centre d'Art

La ville de Lévis a acquis dernièrement la "Holy Trinity Church" pour en faire un Centre d'Art et une scène où pourront se produire chansonniers et artistes locaux. Acquis au coût de $70,000, il faudrait ajouter un montant de $10,000 pour rendre le nouveau centre accessible à la population artistique et au public connaisseur. (photo, Claude Parent)

L'indice des prix à la consommation: plus haut à Québec qu'à Montréal

Les indices des prix à la consommation ont progressé dans toutes les agglomérations urbaines et régionales de juillet à août et les hausses s'échelonnent entre 1 pour cent et 1.9 pour cent, annonce Statistique-Canada, lundi.

Pour la ville de Québec, la variation de l'indice des prix de juillet à août 1973 a été de 1.4 pour cent, contre 1.3 pour cent pour Montréal.

La variation totale d'août 1972 à août 1973 a été de 8.4 pour cent à Québec et de 7.5 pour cent à Montréal.

A partir de l'indice de mai 1973, les indices des prix à la consommation dans les agglomérations urbaines tiennent compte de la plus récente des mises à jour dont ils sont périodiquement l'objet. Une des particularités de la dernière révision est l'adoption d'une pondération actualisée modelée sur le régime des dépenses des familles de 1967 pour remplacer celui de 1957.

Parmi les autres innovations, on retrouve l'introduction des frais de propriété pour ce qui est de l'indice de l'habitation. L'élément des charges locatives a également été revisé.

L'indice d'ensemble de la consommation pour les agglomérations urbaines tel que calculé par Statistique-Canada comprend quatre indices : les aliments, l'habitation, les transports et, enfin, les loisirs et la formation. A chacun de ces chapitres, les variations de juillet à août, pour la ville de Québec, ont été de 2.4 p.c., 0.7 p.c. et une baisse de 0.4 p.c. pour les loisirs "à cause de la baisse du prix des billets de cinéma et de la pellicule", indique Statisque-Canada.

A Montréal, les aliments ont progressé de 2.7 p.c., l'habitation de 0.9 p.c., les transports de 2.6 p.c. et les prix des loisirs ont baissé de 1.1 p.c. pour la même raison qu'à Québec.

Tour de onze étages construite à Ste-Foy

par François Linteau

L'hôtel Holiday Inn, de Ste-Foy, entreprendra cette année la construction d'une tour de 11 étages, comprenant 160 chambres, ce qui portera à 360 le nombre total de chambres du complexe.

Ce projet, qui devrait coûter de $2 à $3 millions, sera situé à environ une centaine de pieds au sud-ouest du Holiday Inn actuel.

Les autorités de la chaîne hôtelière fourniront la semaine prochaine, au cours d'une conférence de presse, plus de détails quant à cet imposant projet.

La construction de cette tour de 11 étages ne devait pas être connue si tôt: mais le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaudin, a vendu la mèche hier soir, lors d'une séance spéciale du Conseil municipal. On traitait alors d'un amendement au règlement de zonage et le maire Beaudin a expliqué aux citoyens présents que le zonage devait être modifié pour permettre que le projet du Holiday Inn soit relié directement au boulevard Hochelaga.

Les journalistes ont immédiatement tendu l'oreille et pris quelques notes, quitte à compléter dans les jours qui viennent.

Soulignons que la compagnie qui gère le Holiday Inn de Ste-Foy n'est pas la même que celle qui construit présentement un hôtel de la même chaîne à St-Roch. En fait, deux compagnies peuvent au Canada acquérir des franchises de la maison-mère. Et il arrive souvent qu'elles se fassent concurrence dans la même ville.

Le maire Ruel veut son aréna à tout prix

Par Claude PARENT

Le maire de Lauzon, M. Pierre Ruel ne veut pas lâcher et il est prêt à se battre avec tous les moyens à sa disposition pour obtenir la construction d'une deuxième patinoire couverte à Lauzon.

Lors de la réunion du conseil de ville d'hier soir, M. Ruel a déclaré que le jour où Lévis aura son propre aréna, Lauzon perdra $10,000 de subvention annuelle versée par la ville voisine.

Selon M. Ruel, la construction d'une seconde patinoire à Lauzon amène un bénéfice d'opération de $10,000. Par contre la construction d'un aréna à Lévis produira un déficit de près de $30,000 annuellement.

Lors de cette réunion, le conseil de ville de Lauzon a pris note d'une résolution de la municipalité de St-Charles de Bellechasse qui est convaincue du besoin de la seconde patinoire, et appuie le projet de la corporation de l'aréna de Lauzon.

Un conseiller a demandé au maire quelles étaient les procédures ou les actions possibles pour la municipalité de Lauzon afin d'empêcher la construction du centre sportif de Lévis.

Peu d'intérêt vis-à-vis les élections municipales

Depuis plusieurs années, les élections municipales ne suscitent plus dans la population beaucoup d'intérêt. On peut même parler de désintéressement général, tellement les pourcentages de vote sont bas. Il n'y a en fait que les élections scolaires qui réussissent à battre les municipalités dans ce domaine.

Cette année, si jamais des élections provinciales sont déclenchées dès cet automne, on peut s'attendre à voir passer inaperçues en novembre l'élection des maires et conseillers des villes du Québec, qui contrôlent pourtant une grande partie du développement de la province.

Il est même à prévoir que nos magistrats actuels seront réélus dans une proportion effarante, tellement le scrutin provincial captera l'attention des citoyens.

Avec raison, direz-vous ! Mais si les contribuables regardaient de plus près le secteur municipal, peut-être y aurait-il moins de municipalités en tutelle, peut-être, en somme, les villes du Québec seraient-elles mieux administrées ?

Les citoyens eux-mêmes, connaissant mieux les problèmes administratifs des municipalités, seraient peut-être moins exigeants en services et cesseraient de critiquer à tort et à travers leurs édiles locaux.



François Linteau

Un citoyen de Beauport évite la mort de près

Un jeune homme de Beauport est sorti "presque" indemne d'un spectaculaire accident survenu à l'angle de la 2e avenue et de la 3e rue aux environs de 19 h. 15 hier soir.

Ce dernier, M. Jacques Villeneuve du 61, Place Orléans, Beauport, se dirigeait vers l'est sur la 3e rue quand il a vu surgir une camionnette de la 2e avenue en direction nord. Il était malheureusement trop tard pour éviter la collision. La petite voiture de marque Datsun, heurtée à l'arrière, a capoté tout en évitant les quelques voitures stationnées dans la rue. L'auto a glissé sur une distance d'environ 70 pieds avant de s'immobiliser sans dessus dessous le long du trottoir.

La voiture est une perte totale, mais son propriétaire a quand même réussi à s'extraire du véhicule en boitillant. Le conducteur de la camionnette n'a pas été blessé.

L'homme repêché se serait suicidé

Le corps repêché hier au quai no 6 est celui d'un homme de 26 ans, M. André Tanguay de Giffard. M. Tanguay était tombé dans les eaux du fleuve le 10 septembre dernier alors qu'il se trouvait au quai d'embarquement des traversiers. Le fait qu'il ait eu, au moment où on l'a retiré des eaux, les pieds et les mains liés avec du fil électrique pourrait laisser croire à un meurtre mais des témoins l'auraient vu tomber et parlent d'un suicide. L'autopsie faite hier confirme la mort par noyade.

André Bernier logeait au motel Helen peu de temps avant le vol

André Bernier, un mécanicien âgé de 35 ans, domicilié au 2770, de la rue Duval, à Québec, subit présentement son procès aux assises de Québec, sous l'accusation d'avoir, le 17 janvier 1971, participé à un vol à main armée de $45,000 à la Fédération Coop, située au 260 de la rue Paradis, dans le quartier Duberger, à Québec.

A cette date, vers 18 heures, six individus masqués, armés de mitraillettes et de revolvers, avaient fait irruption dans l'entrepôt de la Fédération, y avaient ligoté le gardien et un autre employé qui arrivait à son travail.

Les bandits ont ensuite chargé deux camions de marchandises et ils ont pris la fuite en abandonnant derrière eux, leurs deux victimes.

La wagonnette préalablement volée qui a servi aux malfaiteurs avait été retrouvée dans un terrain vague, près de l'un des camions de la Fédération Coop, vidé de son contenu.

Cinq condamnés

Jusqu'ici, cinq individus ont été condamnés à de lourdes peines de pénitencier pour le même crime. Quelques-uns d'entre eux en ont appelé des condamnations et des sentences prononcées contre eux.

Second procès

Bernier, qui est le sixième accusé en cette affaire, en est à son second procès, puisque le premier avait été annulé, le printemps dernier, à cause d'une remarque intempestive et illégale d'un membre du jury. A ce moment-là, le représentant du ministère public, Me John D'Arcy Asselin, avait demandé et obtenu du président du tribunal que la cause soit retirée du jury.

Femmes-jurés

Au moins six femmes avaient été assignées comme jurés, mais elles n'ont pas été choisies pour faire partie du jury qui aura à décider du sort de l'accusé.

Le premier témoin entendu par la Couronne, hier, est la gérante de l'Hôtel-motel Helen, boulevard Sainte-Anne, à Beauport, qui a produit les cartes d'enregistrement de Bernier, lequel aurait logé à son établissement dans les quelques jours qui ont précédé le vol à main armée à la Fédération Coop. L'accusé aurait même loué une roulotte, pour une durée d'un mois.

Ajournement à ce matin

Après l'audition de ce premier témoin, le juge Jean-Robert Beaudoin, qui préside le procès, a donné congé aux jurés hier après-midi, étant donné que la salle d'audience était réservée pour la cérémonie d'assermentation du juge Eugène Marquis, comme juge-en-chef associé de la Cour supérieure du Québec.

La cause se poursuit ce matin à dix heures.

On enquête sur les causes de l'incendie de Limoilou

par Ghislain Ouellet

Les experts du Commissariat des incendies poursuivent leur enquête pour déterminer la cause de l'incendie qui a causé des dégâts de l'ordre de $500,000, samedi, dans le quartier Limoilou à Québec.

On se souvient que l'incendie, qui a nécessité trois alarmes, s'est déclaré aux environs de 5 hres 30 dans la matinée de samedi. Les pompiers n'ont réussi à maitriser le brasier abritant le magasin de chaussures en gros René Talbot ainsi que la Clinique Electronique, marchand d'appareils électroniques, situé au 815, 1ère Avenue.

Les enquêteurs ont continué de fouiller les décombres hier. Les chercheurs n'ont cependant pas réussi à déterminer la cause exacte du sinistre. Pour le moment, aucune hypothèse n'est rejetée. Après une journée de recherches, les hommes du Commissariat des incendies sont arrivés à la conclusion que le feu aurait pris naissance une petite pièce à l'arrière de l'édifice. Cette dernière abritait un monte-charge électrique.

L'immeuble, mesurant 620 pieds de longueur sur 60 pieds de profondeur a été complètement détruit.

REPRESENTANT DEMANDE

Homme, femme 35 ans et plus ayant l'expérience de la vente, désirant faire carrière dans les relations extérieures et s'assurer un revenu élevé.

Pour une importante société de service québécoise.

APPELEZ M. Fréchette
Tél. : 688-8510



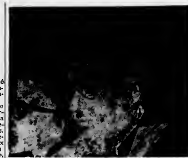
Parents !

Devenir camelot, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le livreur de journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. "à propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information

à propos



Le juge Eugène Marquis au moment de son assermentation comme juge en chef associé de la Cour supérieure de Québec, hier, au Palais de Justice.

"Je suis stupéfait d'entendre dire que la justice est pourrie"

— le juge Marquis

"Quand on jette un coup d'oeil sur la société moderne, on se demande s'il y a plusieurs gouvernements au Québec. Des pouvoirs parallèles contestent l'autorité du pouvoir légalement constitué. C'est le peuple qui a l'autorité de choisir ses gouvernants. Nous de la magistrature, nous n'exerçons pas le droit de vote, afin de ne pas avoir de tendance par un groupe ou pour un autre".

C'est ainsi que s'exprimait hier soir, le nouveau juge en chef associé de la Cour supérieure de Québec, à l'occasion de la cérémonie de son assermentation.

Le juge en chef Eugène Marquis s'est déclaré stupéfait, lorsqu'il a entendu dire que la justice était pourrie. "Il en est, dit-il, dont l'haleine est affectée par les odeurs qui se dégagent de leurs sentiments, de leurs idées et de l'écologie qui les affecte".

Le juge Marquis a souhaité que les relations entre les juges des diverses juridictions et les avocats soient de plus en plus cordiales; empreintes d'un commun désir de contribuer au bien de la société, à l'avancement du progrès et du bonheur dans tous les milieux, dans le monde ouvrier comme dans les autres sphères". "C'est un avenir de paix vers lequel nous tendons tous. Supprimons les obstacles qui se dressent entre certains groupes et tendons-nous la main dans une étreinte franche et loyale".

Voeux du Barreau

C'est Me René Letarte, c.r., qui s'est fait le porte-parole du Barreau de Québec, en l'absence de madame le Bâtonnier Me Gabrielle Vallée et de son premier conseiller Me Henri Grondin, qui sont retenus à Madrid, pour les assises de l'Union internationale des avocats.

"La justice émane du peuple et doit retourner au peuple", déclara Me Letarte. "La grandeur du magistrat dans la société ne résulte que du fait qu'il en est l'un des premiers serviteurs".

La justice cette inconnue

"Si le monde qui nous entoure n'a pas toujours de la justice la perception que nous lui souhaiterions, c'est sans doute parce qu'elle est mal connue, ajoute Me Letarte". "Tant et aussi longtemps que la société se représentera à la Justice comme étant déesse aux yeux bandés, inaccessible sur son socle, brandissant un glaive et une quelconque balance; tant et aussi longtemps que, dans l'esprit du public, l'appareil judiciaire sera plus justicier que dispensateur de vérité, on accordera béias une oreille attentive à ceux-là, qui, quels qu'ils soient, tentent de saper les fondements mêmes de notre démocratie".

Elle n'avait pas bien compris.

"Je n'en connais pas de juges", dit hier une dame de la banlieue de Québec, à un avocat de l'assistance judiciaire qui lui conseillait, à voix basse, de choisir un juge et un jury.

La femme était accusée d'une fraude aux dépens d'un garagiste de son voisinage qu'elle avait payé au moyen d'un chèque sans provisions au montant d'une quarantaine de dollars.

Elle s'était d'abord avouée coupable, mais ses explications étant de nature exculpatoire, le tribunal a refusé son plaidoyer en lui recommandant de consulter un avocat, ce qu'elle fit séance tenante.

Ce qu'elle avait à décider, c'était la façon d'être jugée. Sa réponse, il va sans dire, a déclenché un éclat de rires dans l'assistance.

Réclamation de plus de $1 million

Le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec, rendra sa décision mercredi, le 26, dans le litige qui oppose la Corporation des enseignants du Québec au gouvernement provincial.

Hier, le juge Deschênes a entendu les plaidoiries des parties en présence dans cette réclamation de la C.E.Q. basée sur la clause de recyclage des enseignants, lors des dernières négociations avec la partie patronale.

Entente renouvelée

QUEBEC — (P.C.) — Une entente sur la chirurgie buccale en milieu hospitalier, dans le cadre de l'Assurance-maladie, a été signée hier par le ministre des Affaires sociales Claude Castonguay et le Dr Guy Maranda, président de l'Association des spécialistes en chirurgie buccale.

L'entente porte sur la participation de ces médecins au régime de chirurgie buccale en milieu hospitalier et au nouveau régime universel de soins dentaires aux enfants.

C'est un renouvellement d'une entente semblable, qui a pris fin en juillet 1972, à laquelle on a ajouté le nouveau régime universel de soins dentaires aux enfants nés le ou après le 2 décembre 1965 et qui doit entrer en vigueur le 1er décembre prochain.

La population de Ste-Foy a augmenté de près de 20,000 habitants en quatre ans

Par François LINTEAU

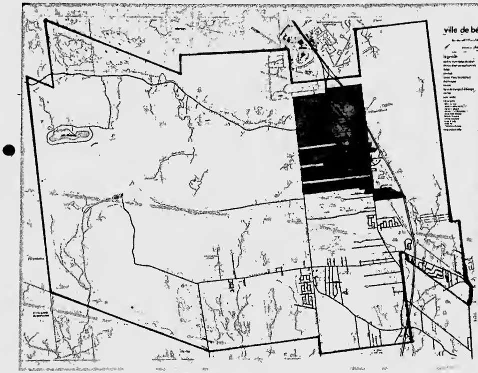
La population de la ville de Ste-Foy s'est accrue de 32% en quatre ans, passant de 58,700 en 1969 à 77,705 au 1er juillet 1073 .

Soulignons toutefois que ce recensement n'est pas encore définitif et qu'il peut être légèrement modifié par suite des vérifications apportées à la liste électorale.

De plus, le recensement proprement dit dénombre 63,513 personnes, auxquelles viennent s'ajouter les personnes non recensées estimées à 14,912. Cet estimé est obtenu à partir du nombre moyen de personnes par logement recensé, soit 3.5 personnes, et du nombre de logements inoccupés et de logements dont les occupants étaient absents ou ont refusé d'ouvrir lors du recensement.

Fait intéressant à noter, Les locataires ont maintenant dépassé les propriétaires à Ste-Foy. En 1969, la population était répartie de la façon suivante : 55.8% de propriétaires et 44.2% de locataires; maintenant, la proportion est inversée, puisqu'il y a 56.6% de locataires et 43.4% de propriétaires.

Il est vrai que Ste-Foy a connu ces dernières années un véritable boom dans la construction de conciergeries. Dans tous les secteurs de la ville, les édifices à plusieurs logements poussaient comme des champignons. Et il ne semble pas qu'il y ait récession en ce domaine; il est donc à prévoir que la proportion de locataires sera encore plus forte lors du prochain recensement.



Comme le montre cette carte, la fusion de Bélair et de Val St-Michel était tout à fait normale, cette dernière municipalité étant insérée dans l'autre. La nouvelle ville comprendra une population de 10,000 âmes répartie sur un territoire d'environ 20 milles carrés.

La nouvelle ville Bélair-Val-St-Michel recevra près de $800,000 en subventions

Par Bernard BERUBE

Un octroi de $200,000 pour des travaux d'aqueduc et d'égout, une subvention de $400,400 pour alléger le fardeau fiscal, une autre de $48,000 versée à Val St-Michel pour combler le déficit enregistré en 1972, tels sont les principaux avantages consentis par le ministre Goldbloom aux municipalités de Bélair et Val St-Michel, à l'occasion de la fusion qui devrait s'effectuer le 1er janvier 1974.

Il faut compter bien sûr la subvention de $15 per capita versée sur une période de cinq ans, dans le cadre de la loi (276) favorisant le regroupement des municipalités. Cette subvention se chiffrerait au total à environ $150,000.

C'est au cours d'une assemblée d'information, hier soir, à Val St-Michel, que les objectifs et les modalités de cette fusion ont été dévoilés en présence d'une quarantaine de contribuables.

Des assemblées sont prévues pour mercredi et jeudi soir à Bélair, concernant la formation de Val Bélair, nom proposé par le conseiller Brochu et auquel se serait rallié la plupart des conseillers des deux municipalités.

Objectifs

Le principal objectif du regroupement est de réduire le fardeau fiscal de ces deux municipalités à celui des municipalités de la région de Québec. Comme le précise un mémoire préparé par l'étude Pinsonneault et présenté au ministre Goldbloom au mois d'août, le fardeau fiscal moyen se chiffrerait, en 1974, sans la fusion, à $5.95 et à $5.46 du $100 respectivement à Val St-Michel et à Bélair. Or, ce même fardeau fiscal, comprenant taxe municipales et scolaires, est d'environ $4.50 dans les autres municipalités de la région de Québec, dont les contribuables ont un revenu moyen de beaucoup supérieur. Avec la fusion, le compte de taxes d'un propriétaire de Val St-Michel serait réduit en moyenne de plus de $100. On tentera aussi d'abaisser le fardeau fiscal à 10% du revenu moyen du chef de famille, norme recommandée par la Commission municipale. Ce taux est actuellement d'environ 17% dans ces deux municipalités.

Modalités

Dans le cas d'une fusion le 1er janvier, les deux conseils municipaux administreront la nouvelle ville jusqu'aux élections de novembre 1974. Le nouveau maire sera M. Léopold Bélanger de Bélair, tandis que son homologue de Val St-Michel agira comme maire suppléant. Les assemblées se dérouleront alternativement à chaque mois dans les deux municipalites et les maires Boissinot et Bélanger siégeront alternativement. Un nouveau conseil de 7 membres serait élu le 1er dimanche de novembre 1974.

Notons enfin que les deux conseils municipaux espèrent par la fusion, accélérer le développement économique de leur région, en obtenant la continuation du boulevard Henri-IV, et en intensifiant le développement multifamilial et commercial. On veut aussi régler les problèmes de transport en commun (CTCUQ) et de loisirs.



Attention !... à vos têtes

Le Cap Blanc a connu jadis de tragiques éboulements. Et ce n'est pas sans anxiété que l'on surveillait hier la falaise d'où de lourdes pierres se sont détachées pour venir échoir sur le boulevard Champlain L'incident s'est produit vers 2 heures et n'a fait aucun blessé. (photo Marie Rey)

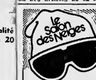
Maison Mobile Bob Darveau veut se conformer à la loi

(D'après P.C.) — La compagnie Maison Mobile Bob Darveau Inc. de St-Augustin dans le comté de Portneuf a dérogé à la loi concernant la publicité sur le coût du crédit et les contrats passés par cette compagnie peuvent être frappés de nullité.

Un communiqué émis par l'office de protection du consommateur du Québec souligne qu'étant donné que les dirigeants de cette entreprise ne se sont pas conformés aux dispositions de la loi, les clients peuvent obtenir la suppression du coût de crédit et la restitution de toute partie du coût de crédit déjà déboursé.

Depuis le 1er août 1072, les marchands qui passent des contrats à domicile ainsi que des contrats assortis d'un crédit sont tenus d'utiliser des contrats conformes aux prescriptions de la Loi de protection du consommateur.

L'office signale également que des mesures semblables ont été prises contre trois compagnies de la région de Montréal soit : Allied Aluminium Products Inc., Rooftec Inc. et Fros Food Provisioners Inc. qui ont enfreint un des articles de la loi.



Du jeudi 27 septembre au dimanche 30, aux Pavillons de la Jeunesse et des Congrès.

Motoneiges 1974, ski, raquette, patin, etc.

LISEZ

à loisir

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES GRATUIT

le dimanche dans "à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

A propos est publié et imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2.
Membre de l'ABC

Editeur — Julien Béliveau
Directeur de l'information : Pierre Leignon

Telephone : 522-4771

à propos

Pétrole et fédéralisme

Supposons que vous vouliez accélérer le développement économique de l'Ontario et ralentir celui du Québec en déplaçant le potentiel de développement du Québec vers l'Ontario. Que feriez-vous ? Le meilleur moyen serait de choisir une industrie qui est bien implantée au Québec et dont la capacité de créer des emplois et de stimuler la croissance économique est très grande. En l'occurrence l'industrie du pétrole et de ses dérivés. Même si les produits pétroliers coûtent moins cher à fabriquer à Montréal, vous en interdisez la vente en Ontario en créant une barrière que les produits québécois ne peuvent franchir. Comme la frontière de l'Outaouais, ou "ligne Borden", par exemple.

Vous faites alors d'une pierre deux coups. D'une part, votre interdiction plonge l'expansion de la capacité de raffinage et de la pétrochimie québécoise dans la stagnation pour un bon bout de temps. D'autre part, vous incitez artificiellement les Ontariens à développer leur propre capacité de raffinage et leur industrie pétrochimique. Comme à Sarnia, par exemple.

Après sept ou huit ans, la croissance économique du Québec en est sérieusement affectée, tandis que l'Ontario prospère. Vous cherchez partout les raisons de cet état de choses. C'est le manque d'esprit d'entreprise au Québec. C'est la faute aux séparatistes qui font fuir le capital étranger. Et cetera. Vous tentez la réanimation passagère avec l'Expo 67. Vous faites la surenchère aux investisseurs étrangers. Puis vous vous dites qu'il faut bien se résigner : le développement économique, les grands complexes industriels, c'est pour l'Ontario. Au Québec le saupoudrage des subventions régionales, les initiatives locales, les pêcheurs pittoresques, les verts pâturages. A Toronto, Hamilton et Sarnia la "vraie affaire". De toute façon, les votes des Québécois vous sont automatiquement assurés, mais l'allégeance des Ontariens est plus instable. Il ne faut pas froisser leur épiderme sensible.

Quinze ans ont passé. Soudain, le Québec se réveille et se rend compte que la ligne Borden a étranglé son développement économique. Il en réclame l'abolition et préconise la construction d'un port pour superpétroliers et la création d'un secteur parapublic du pétrole comme moyens d'assurer sa sécurité d'approvisionnement au moindre coût et de relancer les secteurs du raffinage et de la pétrochimie. Vous voyez les Québécois venir de loin. Vous décidez de bien jouer le judo. Vous acquiescez à la demande d'abolition de la ligne Borden et vous les encouragez à construire leur port pour superpétroliers. Ils repartent heureux. Mais, entretemps, vous avez adopté une politique des prix du pétrole et avez décidé de construire un pipeline réversible de Toronto à Montréal qui permettront aux industries pétrolières de Sarnia, maintenant solidement implantées, de s'approvisionner en pétrole à des prix comparables à ceux de Montréal, et cela à même le superport québécois si nécessaire. Le Québec peut bien vouloir encore développer son raffinage et sa pétrochimie. Mais il doit maintenant rattraper un retard d'au moins dix ans sur l'Ontario, et ce, avec une position concurrentielle nettement détériorée. Deviendrons-nous une république de tuyaux ?

Le succès de l'opération est entier. Le fédéralisme vient de faire une autre preuve de sa rentabilité. Pour l'Ontario.

Pierre FORTIN

LA LIGNE BORDEN



à propos des autres journaux

Recherche de solutions

Comme il se devait, les problèmes et la confusion de la situation canadienne de l'énergie se sont communiqués des chambres de conférences gouvernementales et des industries jusque dans la rue où le public peut voir ce qui se passe. Peut voir. . et être concerné.

Avec l'hiver à nos portes, les compagnies américaines de pétrole ont coupé l'huile à chauffage destinée aux marchés traditionnels de l'exportation de l'Ontario, à cause d'une disette d'huile aux Etats-Unis. La Commission nationale d'énergie, le gouvernement fédéral et l'industrie canadienne du pétrole vont au bord de la panique pour dresser un plan d'urgence d'alimentation en huile, jonglant avec la cédule de production des raffineries et leurs capacités dans le Centre du Canada. Ils rapportent — et ils méritent d'être félicités pour leur action rapide et leur coopération — qu'une pénurie a été évitée de justesse en Ontario.

En Colombie-Britannique, deux régions de gaz naturel surexploitées marquent des échecs. Conséquence : la Westcoast Transmission Co. Ltd., compagnie de Vancouver responsable du pipeline, annonce que les provisions d'huile à chauffage et à poêle seront diminuées de dix pour cent. Donald MacDonald, ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources s'est empressé de promettre au gouvernement qu'il tentera de savoir ce qui s'est passé.

De ce côté-ci des Rocheuses, les commandes extérieures et canadiennes pour l'huile brute de l'Alberta, pour le mois d'août, dépassent, pour la première fois, la capacité de production provinciale. Le prix du carburant augmente. Les détaillants d'essence disent qu'ils doivent augmenter leurs prix ou fermer leurs portes.

A Ottawa, le gouvernement lance une gerbe de mesures et de règlements, renverse ses politiques traditionnelles vis-à-vis le Québec concernant l'huile provenant de gisements sous-marins, et se retrouve confronté avec trois autres gouvernements à la fois. Avec l'Alberta au sujet d'un gel local des prix de l'huile et de la taxe fédérale sur les exportations de pétrole brut et la limitation des exportations. Avec le Québec au sujet d'un projet pour transporter le pétrole de l'Ouest à travers la ligne de division de la Vallée de l'Outaouais, provoquant ainsi au Québec une menace d'augmentation des prix de l'huile et troublant le plan provincial visant à construire un super port et une industrie pétrochimique, sur le St-Laurent, près de Québec ou vers le Bas du fleuve.

Ajoutez à cela le jeu de bluff-poker des industries pétrolières qui menacent de ne pas donner suite au projet d'investissement d'un milliard de dollars pour extraire le pétrole des sables de la rivière Athabaska, en Alberta, si les contrôles fédéraux mettent une entrave à ce projet. Ajoutez aussi les récents rapports de la commission d'urgence créée par le fédéral pour étudier les problèmes énergétiques qui affirment que les réserves canadiennes de pétrole — par rapport à la demande de l'avenir — pourraient bien ne pas être les intarissables ressources dont on nous parlait à l'école. Ajoutez la mise en garde des experts voulant que, dans l'état actuel de la technologie, il se pourrait bien que le Canada n'ait de réserves que pour satisfaire ses propres besoins.

Ajoutez encore l'absence de sensibilité de M. Macdonald pour négocier — ou mieux, pour ne pas négocier — avec l'Alberta quant aux décisions d'Ottawa, ses voyages aller-retour en Alberta, et autres petites choses semblables comme les sièges vacants à la Commission nationale de l'énergie. (...)

Ottawa a maintenant sous les yeux tous les faits concernant l'énergie. Le temps est venu de tirer des leçons de ces faits, afin d'adopter une solide politique nationale sur le pétrole appliquée par une puissante Commission nationale d'énergie composée de ses sept membres. (...)

Le public pourrait vouloir comprendre pourquoi le gouvernement, jusqu'à un certain point, fut l'innocente victime d'événements évoluant rapidement et sur lesquels il n'avait aucun contrôle. Mais il ne pourra le comprendre si le gouvernement n'agit pas maintenant pour mettre au point un plan national. (...)

The Globe and Mail

Au premier rang

On dit beaucoup de choses sur nos cultivateurs et ce n'est pas toujours aimable. Cela n'empêche que, selon une étude de l'agronome Louis A. Bernard effectuée sur le marché agricole pour les années 1971 et 1972, les cultivateurs du Québec sont plus productifs que ceux des autres provinces. De fait, 19% de tous les produits de la ferme vendus au Canada proviennent du Québec. (...)

En agriculture comme dans les autres secteurs, la tendance est au regroupement des opérations pour obtenir plus de rentabilité.

La revue COMMERCE
Septembre 1973

La FTQ lance une campagne dans le but de boycotter les produits Firestone

MONTREAL (PC) — La Fédération des travailleurs du Québec a lancé lundi, une campagne de boycottage des produits Firestone à travers tout le Québec.

Les 312 employés de l'usine de Firestone, à Joliette, sont en grève depuis le 21 mars dernier et aucun règlement au conflit n'est encore en vue.

En annonçant cette nouvelle mesure de pression, au cours d'une conférence de presse, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, était accompagné de M. André Dralet, président du local 790 des Ouvriers unis du caoutchouc d'Amérique, qui représente les grévistes.

Depuis le début du conflit, selon M. Laberge, la compagnie a maintenu une attitude "négative et arrogante". Elle aurait refusé de discuter de points "aussi essentiels" que ceux des changements technologiques, du mode de rémunération et du français langue de travail.

M. Laberge a signalé que pour le même travail, mais avec une productivité moindre, les employés de l'Ontario étaient mieux payés.

La tactique du boycottage, a dit M. Laberge, va se répandre de plus en plus.

"Nous croyons que le cas de Firestone peut constituer l'exemple - type d'une nouvelle forme de lutte élargie que les travailleurs québécois vont maintenant déployer partout".



Nouvel ambassadeur russe à Ottawa

Ottawa — Le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a accueilli, hier, à Ottawa, le nouvel ambassadeur de l'Union soviétique au Canada, M. A.N Yakovlev Celui-ci lui a remis ses lettres de créance.

(Téléphoto PC)

Caughnawaga : le chef Kirby ne sait pas si l'incendie est d'origine criminelle

MONTREAL (P.C.) — Le chef du conseil de bande Ronald Kirby a déclaré, lundi, qu'il ne savait pas encore si l'incendie qui a ravagé, samedi, la maison d'un Blanc était d'origine criminelle.

L'escouade des incendies criminels de la Sûreté du Québec a ouvert une enquête sur cet incendie qui s'est produit au moment où des militants de la Société des guerriers faisaient pression auprès des non-Indiens pour qu'ils quittent la réserve de Caughnawaga.

Au cours du week-end, selon la police, des vandales ont saccagé neuf des 12 classes de l'école élémentaire de la réserve, causant des dégâts évalués à quelque $2,000.

M. Louis Hall, parlant au nom du groupe Longhouse qui supporte les "guerriers", a nié toute affiliation avec ces vandales scolaires. La querelle entre le conseil de bande et la Société des guerriers dure déjà depuis quelque temps. Le conseil de bande, appuyé par le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, a ordonné l'éviction de 40 familles non-indiennes.

Elle leur a cependant accordé un délai jusqu'au 15 ...e. La Société des guerriers, de son côté, réclame immédiatement l'éviction des 700 non-Indiens de la réserve, à l'exception des médecins, des infirmières et des instituteurs.

Le chef Kirby a riposté en faisant accuser, devant les tribunaux, cinq militants de la Société des guerriers de méfait et d'intimidations.

Le notaire Schmidt devra passer deux ans en prison

MONTREAL — (P.C.). — La Cour d'appel du Québec a confirmé, hier, la peine de deux années d'emprisonnement imposée en janvier dernier au notaire Jean-Paul Schmidt par un juge de la Cour des sessions, à Montréal.

Au procès, il avait été prouvé que l'accusé avait détourné des fonds qu'il avait reçus en fidéicommis, pour un montant de $40,000.

Il avait plaidé incompétence, désordre dans ses livres, naïveté à l'égard de personnes qui lui auraient soutiré de l'argent et état de santé déficient.

Il alléguait, de plus, qu'il avait été suffisamment puni en étant rayé à vie de la Chambre des notaires, qu'il n'avait aucun antécédent judiciaire, qu'il était père de trois enfants et qu'il gagnait un modeste salaire.

Les juges Lajoie et Gagnon ont maintenu le jugement de première instance tandis que le juge Montgomery a enregistré sa dissidence.

Le cas de Jules Reeves est encore en suspens

MONTREAL (PC) — Jugé apte à subir son procès, au début du mois, Jules Reeves a été renvoyé dans un institut psychiatrique ,lundi, pour y subir d'autres examens.

Reeves est accusé du meurtre de deux policiers de Saint-Laurent, il y a 11 ans, au cours d'un hold-up où l'un des bandits était déguisé en Père Noël.

A la suite du double assassinat, Reeves a été la proie d'une thrombose cérébrale, il a été interné depuis tout ce temps, sans subir de procès.

Les deux présumés complices de Reeves, Jean-Paul Fournel, 49 ans, et Georges Marcotte, 44 ans, purgent tous deux des peines d'emprisonnement à vie.

Le juge Peter Shorteno, de la Cour du banc de la reine, a réclamé les rapports de psychiatres et de neurologues avant de présider au procès.

Le Dr Morgentaler tente encore de s'en sortir avec des procédures de droit

MONTREAL (PC) — Accusé d'avortements illégaux, le Dr Morgentaler a toujours réussi à s'en sortir depuis deux ans, en employants des procédures de droit.

C'est également par une série de requêtes préliminaires que s'est ouvert son procès, lundi, et qu'il se continue par l'étude d'une requête pour cassation pure et simple de l'acte d'accusation pure et simple de l'acte d'accusation.

Le procureur de la défense, Me Claude Armand Sheppard, a obtenu que la Couronne procède dans un seul dossier plutôt que dans les six qui constituent l'accusation.

Il a également obtenu que le procès s'instruise en français devant un jury de langue française et que la Couronne fournisse plus de détails à l'acte d'accusation.

En plus de la demande de cassation, le juge James Hugessen devra se prononcer sur une requête d'ajournement présentée par la défense, qui dit ne pas avoir eu le temps de se préparer suffisamment depuis l'arrestation du Dr Morgentaler, le 29 août dernier.

Pour justifier l'ajournement, Me Sheppard a déclaré qu'il en appelait de la décision du juge Melvin Rothman de refuser une motion de certiorari et qu'il serait préférable que le procès soit remis jusqu'au jugement en appel.

Une cinquantaine de femmes, favorisant l'avortement, ont défilé devant le palais de justice de Montréal, lundi, pour manifester leur appui au Dr Morgentaler.

Les Portugais veulent envahir le Québec... avec leurs vins

MONTREAL (P.C.) — Les Français n'ont qu'à bien se tenir, car les Portugais s'en viennent au Québec.

Ils nous arrivent les bras chargés surtout de vins... qui ne coûtent pas cher et rassasient bien.

C'est la bonne nouvelle qu'a annoncée, lundi, le nouveau directeur du bureau commercial du Portugal à Montréal, M. Rodrigo da Cunha. Les vins portugais se vendent généralement moins cher que les vins français. On en trouve actuellement une vingtaine de marques au Québec et une quarantaine en Ontario.

Une délégation commerciale de 25 hommes, dirigée par M. Gracia Neves de Souza, est actuellement au pays pour étudier les possibibtés du marché.

En plus des vins, les hommes d'affaires portugais ont l'intention de faire mousser la vente d'autres produits portugais, comme les souliers et les vêtements, les meubles et certains matériaux de construction.

En 1972, les exportations canadiennes au Portugal ont augmenté de $3.6 millions pour atteindre $17 millions et les importations canadiennes du Portugal ont augmenté de $3.4 millions à $22.2 millions, par rapport à l'année précédente.

Le Canada fournit au Portugal des matières premières. En 1972, pour la première fois, le Canada y a exporté du blé, de l'équipement ferroviaire et du papier journal.

Le Portugal aurait également besoin de construire des hôtels et des aéroports et il lui faut des matériaux de construction et des instruments électroniques.

Le Canada importe actuellement du Portugal du jus de tomate, des vins, du coton, de la corde, des bicyclettes, etc... .

Des anglophones préfèrent leur langue à leur foi

MONTREAL (P.C.) — Le quotidien montréalais "The Gazette" a rapporté, lundi, que 103 familles anglo-catholiques habitant le territoire de la Commission scolaire catholique de Brossard ont renoncé à leur foi pour permettre à leurs enfants de fréquenter les écoles de la Commission scolaire protestante de la rive sud.

La Commission scolaire catholique de Brossard compte six écoles pour 4,900 étudiants, tant francophones qu'anglophones. Le président de la commission, M. Claude Chevrier, a déclaré qu'il n'y avait pas suffisamment de classes pour répondre aux besoins de la population scolaire.

"Je me bats avec le ministère de l'Education, a dit M. Chevrier, pour avoir une école anglaise. Mais c'est au gouvernement à décider".

Même si la population scolaire baisse un peu partout au Québec, tel n'est pourtant pas le cas à Brossard. La population totale est actuellement de 33.000 et une étude a montré qu'elle atteindrait 65,000 en 1980.

"Nous avons besoin d'une nouvelle école chaque année", a conclu le président.

Raymond Bertrand
Jean-Marc Bertrand
Corporation des opticiens d'ordonnances de la province de Québec
OPTICIEN D'ORDONNANCES
445 ouest, St-Vallier, Qué.
523-8179
LUNETTES
VERRES DE CONTACT

SUPPLEMENT DANS à propos DIMANCHE
à loisir

La visite de Trudeau a déçu les citoyens du Nouveau-Brunswick

par Ken POLE

SAINT-JEAN, N.-B. (P.C.) — Ceux qui, au Nouveau-Brunswick, s'attendaient à recevoir des présents du gouvernement fédéral, à l'occasion du passage du premier ministre, en fin de semaine, ont été fortement déçus. M. Pierre Elliot Trudeau ne leur a fait que des promesses.

"Il aurait pu au moins nous jeter un bon vieil os", a noté M. Reg Whynott, gérant général de la chambre de commerce de Saint-Jean, important port sur la Baie de Fundy.

La semaine dernière, des rumeurs voulaient que le premier ministre annoncerait une grande nouvelle, mais les citoyens ont rapidement perdu espoir au fur et à mesure que parlait M. Trudeau, après une période de questions et réponses, à laquelle ont participé plusieurs ministres fédéraux.

La ville de Saint-Jean reproche surtout à Ottawa de se montrer avare envers elle et de ne pas l'aider dans l'amélioration de l'aéroport local, du port et des routes.

Au début de la visite de deux jours effectuée par huit ministres fédéraux, il était question d'un projet d'expansion des quais au coût de $62 millions. Il était aussi question d'améliorer ou de construire à neuf, l'aéroport, ou encore d'une aide fédérale, afin de terminer la voie rapide, devant permettre la traverse de Saint-Jean et dont la construction est abandonnée depuis quelque temps.

Trop cher

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, ainsi que le ministre de l'Expansion régionale, M. Don Jamieson, ont tous deux noté que ces projets allaient entraîner des dépenses extrêmement élevées pour le trésor fédéral.

Au cours d'une entrevue, M. Marchand a ajouté qu'un nouvel aéroport pouvait coûter entre $50 et $200 millions, et que les améliorations aux quais étaient de l'ordre de $62 millions.

"...La question est de savoir si ce sera vraiment rentable au point de vue économique".

Le Canada se retirera des accords de la marine marchande du Commonwealth

SUMMERSIDE, I.-P.-E. (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, a déclaré hier à Summerside, dans l'Ile du Prince-Edouard, que le Canada se retirera des accords sur la marine marchande du Commonwealth et qu'il réservera la navigation côtière aux navires canadiens d'ici cinq ans.

A la suite d'une journée de discussions avec les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard ainsi qu'avec le ministre du Développement de Terre-Neuve, M. William Doody, M. Marchand a révélé au cours d'une conférence de presse que les représentants des provinces de l'Atlantique appuyaient cette nouvelle politique à la condition qu'on leur donne l'assurance que les industries régionales seront protégées grâce au maintien d'une navigation commerciale "appropriée et concurrentielle" sur la côte atlantique.

Des garanties assureront que les coûts du transport maritime sur la côte ne seront pas désavantageux pour les provinces atlantiques. M. Marchand a précisé que ces mesures auront une envergure nationale et qu'elles s'appliqueront également à la côte ouest.

Droits acquis

"Nous allons reconnaître les droits que certains navires du Commonwealth ont acquis en vertu de leur participation à la navigation côtière au Canada avant l'adoption de cette nouvelle politique de sorte qu'ils pourront continuer de naviguer dans nos eaux pour une période allant de deux à cinq ans", a-t-il dit.

Le ministre a également révélé que le gouvernement fédéral verra à prévoir une mesure permettant la navigation des navires étrangers dans le cas où les navires canadiens ne pourront pas répondre à certaines tâches spécifiques ou garantir un service identique à un coût concurrentiel.

Le ministre fédéral des Transports a de plus affirmé qu'il avait accepté la proposition des provinces voulant qu'elles aient voix au chapitre dans la réglementation garantissant la bonne marche de la navigation côtière.

Afin de se retirer des accords du Commonwealth, qui ne permet qu'aux navires du Commonwealth de mouiller pour fins commerciales sur les côtes canadiennes, à l'exception des Grands Lacs, le gouvernement canadien doit donner un avis d'un an au gouvernement britannique. La législation canadienne actuellement en vigueur en vertu de la Loi sur la marine marchande du Canada devra être revisée.



Rapports médicaux

Le français rejeté par un officier de l'armée

OTTAWA (PC) — Au moins un officier de l'administration d'une base des Forces armées canadiennes a rejeté, "sans hésitation", l'utilisation du français dans les rapports médicaux, soutient l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) dans un rapport rendu public lundi.

Il s'agit de l'un des 222 cas référés au commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, par l'ACFO au cours de l'année dernière. M. Spicer avait demandé à l'organisme de lui faire part de ses plaintes pour l'aider à contrôler l'application de la loi sur les langues officielles.

L'association, qui défend les droits du français en Ontario, a présenté un mémo daté du 24 mai, qui serait dû au lieutenant-colonel G.A. Thomas-Peter, officier à l'administration de la base d'Uplands. Selon l'association, il serait "une illustration disgracieuse de plus de la mentalité de certains fonctionnaires anglophones hauts gradés, qui, partisans de l'unilinguisme tentent d'éclabousser leurs subordonnés de langue française".

Mémo

Le mémo en question affirme entre autres: "cette base d'Uplands appuie les exigences du bilinguisme et du biculturalisme telles qu'énoncées dans le rapport B et B voulant que nous offrions nos services dans les deux langues à la population et aux membres du personnel. On nous a demandé de prévoir un personnel suffisamment bilingue pour répondre à cette exigence.

"Toutefois, la langue de travail reconnue de cette base est l'anglais. Les rapports médicaux en français ne peuvent être utilisés par les superviseurs qui sont unilingues ni par les autorités médicales tant qu'ils ne seront pas tous bilingues".

L'ACFO rapporte 37 ministères ou agences du gouvernement fédéral qui ne respectent pas la loi des langues officielles, dont les Postes, la Défense nationale, Air Canada, le Canadien National, les Transports, la Gendarmerie royale et la Commission de la capitale nationale.

L'association propose pour corriger cette situation que tous les organismes fédéraux aient un aviseur bilingue à leur service.

Comme solution à des prisons

Des centres domiciliaires

Par Elie LALANCETTE

OTTAWA (PC) — Pour trouver une solution à certains problèmes des prisons, il faudrait mettre sur pied un plus grand nombre de centres domiciliaires communautaires.

Telle est la conclusion à laquelle en est arrivé un groupe d'étude, mis sur pied par le ministère du Solliciteur général du Canada en 1972 et dont le rapport a été rendu public hier.

Le but de l'étude était de connaître les principales institutions qui viennent en aide aux détenus à leur sortie de prison.

A part les 345 questionnaires écrits qui ont été envoyés pour la poursuite de l'étude, les membres du groupe ont visité un certain nombre d'institutions et rencontré divers groupes de détenus.

Quelque 156 centres ont été repérés. De ce nombre, 52 ont été groupés comme des foyers traditionnels, soit de prélibération, soit de postlibération.

De plus, on y a retrouvé 43 centres qui traitent les alcooliques et les toxicomanes et 28 sont des centres divers offrant un logement à long terme aux personnes dans le besoin.

L'ensemble des centres avait 5,700 lits disponibles, dont 3,000 ont été occupés, un jour donné en 1972, par d'ex-délinquants.

Le foyer de transition type, au Canada, est établi depuis moins de cinq ans et est situé dans un milieu urbain.

Selon le rapport, les centres manqueraient de personnel et d'argent et leur survie est rendue possible, grâce à des subventions provinciales, des paiements pour services rendus et de l'aide financière de la Fédération des oeuvres.

Le rapport doit servir de base pour les futures recommandations que les fonctionnaires du bureau du Solliciteur général feront au Cabinet au cours des prochains mois.

Pratiques irrégulières dans les épiceries

OTTAWA (P.C.) — Le détachement de Plumptre, une troupe de 80 enquêteurs formée par l'Office de vérification des prix des aliments, a commencé lundi à étudier les découvertes qu'il a faites au cours des deux dernières semaines dans des épiceries à travers le pays.

Mme Beryl Plumptre, présidente de l'Office de vérification des prix des aliments, avait mis sur pied le détachement en question en mai dernier.

Le blitz a frappé 1,699 épiceries au cours des deux semaines de l'enquête et, au dire d'un porte-parole de l'Office, un bon nombre de pratiques commerciales irrégulières ont alors été découvertes.

Les résultats de l'enquête seront rendus publics dans environ une semaine.

A plusieurs reprises, Mme Plumptre s'est plainte de certaines pratiques commerciales, notamment d'annonces mensongères, d'"aubaines" qui n'en étaient pas du tout, qui, en réalité, coûtaient bien cher, et d'autres choses du genre.

Carrières et professions

VILLE DE VANIER

OFFRE D'EMPLOI

La ville de Vanier recherche un adjoint et

Responsable de la programmation

dont la responsabilité s'étendra à toute l'organisation sportive, culturelle, récréative et plein air.

EXIGENCE

Le candidat doit être un diplômé universitaire en récréologie ou en éducation physique avec expérience d'au moins 2 ans, ou un technicien en loisirs ou l'équivalent avec expérience pertinente d'au moins 5 ans.

SALAIRE

Déterminé selon la formation, les connaissances et l'expérience du candidat.

CONDITIONS DE TRAVAIL

A temps requis, selon les besoins.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son application, accompagnée d'un curriculum vitae, au plus tard le 15 octobre 1973.

Au Greffier Municipal,
A/S Monsieur Roger Gouvin,
Hôtel de Ville,
313 avenue Belanger,
Vanier, Québec 8.

Les droits de la femme

On réclame la nomination d'un commissaire aux droits de la femme

Par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (PC) — La Fédération des clubs de femmes de carrières libérales et commerciales a recommandé au gouvernement Trudeau de nommer immédiatement un commissaire aux droits de la femme au Canada.

Selon la Fédération, qui a présenté son mémoire au gouvernement Trudeau, lundi, les droits des femmes sont présentement bafoués, et il est plus que temps d'agir.

Les droits de la femme sont aussi importants que les droits linguistiques, a expliqué l'une d'entre elles, à M. Trudeau et à huit de ses ministres qui l'accompagnaient.

C'est pourquoi elles ont demandé que ce commissaire ait les mêmes droits que le Commissaire aux Langues officielles et ne rende compte de son mandat qu'au Parlement.

Préjugés

La délégation d'une cinquantaine de femmes a cependant été prise à partie pour avoir affirmé que la Cour suprême du Canada avait des préjugés anti-féministes.

En effet, selon le ministre de la Justice, M. Otto Lang, en décrétant récemment que les femmes indiennes qui marient des blancs doivent quitter leurs réserves, les juges de la Cour suprême n'ont fait qu'interpréter la loi existante.

Au Parlement maintenant d'agir a-t-il précisé.

Le ministre responsable des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, a ajouté, pour sa part, que la question était beaucoup plus délicate qu'on ne semblait l'imaginer. Ainsi, à son avis, si la Cour suprême avait décrété que la Déclaration canadienne des droits de l'homme prévalait sur la Loi des Indiens, cela aurait signifié tout simplement la disparition du Statut spécial que les Indiens ont de par l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

La Fédération a néanmoins maintenu sa demande que la Déclaration des droits de l'homme fasse partie intégrante de l'Acte de l'Amérique britannique du nord pour que cesse la discrimination basée sur la race ou la religion.

Rapport

Le rapport d'une vingtaine de pages contient une vingtaine de recommandations sur divers sujets, la plupart tous étudiés dans le rapport sur la situation de la femme au Canada, paru il y a quelques années.

Ainsi, dans le domaine des garderies, le rapport de la fédération demande que des mesures soient prises pour que les garderies de jours deviennent accessibles à tous.

Le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, a précisé à ce sujet que le gouvernement fédéral avait plusieurs études en cours. Pour le moment, il a rappelé que le gouvernement d'Ottawa défraie jusqu'à 50 pour cent des coûts des services de garderie pour les prestataires de l'Assistance sociale.



Pendant que tous les autres barbiers cherchent différents moyens afin de persuader les hommes à se faire couper les cheveux, Ivan Goftan de Orillia a eu l'ingénieuse idée d'offrir ses services aux dames. En effet, pour la modique somme de $1.26 par jambe, ces dames ont droit au rasage du coiffeur Ivan. On le voit ici en compagnie de sa première cliente, Rita Dominelli.

horoscope

MARDI, 25 SEPTEMBRE 1973

21 mars au 25 avril (Bélier) — Votre popularité est à la hausse. Une semaine marquée de nombreux imprévus, les uns très agréables, les autres moins.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne vous permettez pas d'agir sans penser à ce que vous faites, surtout si vous utilisez un outil ou un ustensile bien aiguisé. Dormez votre content.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Les activités familiales ou sociales sont favorisées par la marche des planètes. Quoi que vous fassiez, prenez le temps de bien le faire.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — N'accusez pas trop facilement le hasard, la chance ou la malchance. Vous anticipez un peu trop sur l'avenir.

24 juillet au 23 août (Lion) — Versatilité, énergie et bonne humeur sont indispensables à votre succès aujourd'hui. Rayons planétaires stimulants pour les enfants.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne considérez pas de la même manière les personnes sincères et celles qui ne le sont pas. Vous faites une rencontre aussi heureuse que fortuite.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — L'esprit de contradiction vous mènera par le bout du nez aujourd'hui. Ne négligez pas la pratique des exercices physiques.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous vous poserez des questions aussi drôles qu'étonnantes. Il est important de tenir votre correspondance à jour.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne décidez pas pour les autres, contentez-vous de ce qui vous concerne. Vos qualités d'organisation sont mises à contribution.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Les voyages, les affaires domestiques et l'éducation des enfants sont à l'honneur. Bonne journée pour la pratique de votre passe-temps préféré.

21 janvier au 18 février (Verseau) — Vous aurez une sélection difficile à faire. Ça vous ennuie d'entendre répéter une chose que vous savez par coeur.

20 février au 20 mars (Poissons) — Contentez-vous de l'essentiel et laissez parler. Votre conciliante sera un élément de paix et de bonne entente.





Baby Form Bouclege
permanente ultra douce
Spécial $12.50
Raymond Coiffure
1347, Marie-Rollet, Québec 5
(face stationnement St-Sacrement)
TEL.: 681-2383



A Oxford

10e assemblée de l'Union européenne des femmes

OXFORD, Angleterre (Reuter) — Environ 230 déléguées de 13 pays européens sont rassemblées à Oxford pour assister à la 10e assemblée générale de l'Union européenne des femmes, dont les travaux — qui dureront cinq jours, sur le thème de "la responsabilité dans la société moderne" — ont débuté lundi soir.

Les déléguées appartiennent toutes à des partis de tendance modérée, conservateurs, démocrates chrétiens, etc. Participent notamment à la conférence Mlle Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat auprès du ministre français de la Santé publique et de la Sécurité sociale, et Mme Charlotte Fera, membre du Parlement européen et du Sénat de la ville de Hambourg.

La plupart des travaux de la conférence s'effectueront au sein des 12 commissions permanentes de la conférence, et porteront notamment sur les affaires familiales, l'éducation, les affaires sociales.

NOUVELLE ALLURE



Pour vous plaire, nous avons dessiné ce nouveau modèle de jupe large dans laquelle vous serez bien à l'aise pour la marche.

Demandez le patron no. 9127. Grandeurs demoiselles 8, 10, 12, 14, 16, 18. La grandeur 12 (buste 34) demande 2⅜ verges de matériel de 45 pouces de largeur.

NOUVELLES TAIES



Ces enveloppes pour coussins faites d'appliqués donneront de la couleur à votre ensemble. Vous pouvez utiliser du coton bon marché.

Demandez le patron no. 7350 pour des coussins de 16 pouces.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.

Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons,
à propos,
One Yonge Street, Toronto, Ontario M5E 1E6

Prix : 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus $ .... (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : .... Tailles : ....
Patron no : .... Tailles : ....
Nom : ....
Adresse : ....



Mariage peu commun

Ce n'est pas tous les jours qu'on assiste à un mariage entre un homme de. . . 75 ans et une femme de. . . 72 ans. C'est pourtant ce qui c'est produit, hier, à Windsor en Ontario où deux résidents d'une maison pour vieillards ont convolé en juste noce. Wilfred Hebert et Eric Burley se sont jurés fidélité à la maison même où ils demeurent devant de nombreux autres résidents.
(Téléphoto PC)

Le 26e salon du prêt-à-porter féminin à Paris en fin d'octobre

Par jacqueline claude

PARIS (AFP — Le 26ème salon du prêt-à-porter féminin se tiendra à Paris, Porte de Versailles, du 20 au 25 octobre: trente mille mètres carrés, trois grandes sections, Salon international, Boutique et luxe, ces deux dernieres essentiellement françaises, 900 exposants dont le quart d'étrangers.

Une vingtaine de pays seront representes et notamment : l'Allemagne, l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Itabe, le Japon, le Mexique ,les Pays-Bas, la Suédc, la Turquie.

La plupart des grands couturiers français sont présents : Balmain, Cardin, Féraud, Laroche ,Lanvin, Ricel, De Rauch, Lapidus, Estérel, Carven.

Plus de 50 mille acheteurs sont attendus et c'est une véritable ville dans la ville qui occupera le Palais des expositions avec banques, poste, telex ,agences de voyage et de specialites, garderie d'enfants, salons de beauté, laboratoires photo, etc. . . .

La mode du printemps et de l'été prochain sera definie au cours de ce salon exclusivement réservé aux professionnels. On sait déjà qu'elle sera très féminine. Le vent des révolutions est tombe. En 1972, la mode dite junior ne représentait déjà plus que 7.5 pour cent du marché des consommatrices. Deux styles ultra feminins : Claudine à l'école et Chanel ainsi qu'un sport sophistiqué, rappelant la belle époque des croisières. Les jupes c[illegible]ront le genou le jour et descendront le soir jusqu'à la cheville. Le pantalon sera présent, droit, moins large et à revers, type corsaire pour la plage.

On note un net retour aux matières naturelles et nobles, le lin et la soie notamment. Les couleurs seront tendres, poudrées, avec des tons pâles : ivoire, miel, grès et des tons fauves : rouille terre cuite, cuivre et brun en dépit d'une nette prédominance des bleus et des verts.

Salon de Cannes

Precedant d'une semaine le Salon de Paris, le Festival des modes d'été, groupera à Cannes, du 12 au 17 octobre, 200 confectionneurs internationaux spécialisés dans la mode vacances sous toutes les latitudes. Les cinq continents seront représentés parmi les quelque 8,000 acheteurs annoncés pour lesquels un véritable pont aérien a été mis en place au départ des capitales du monde entier.

Contrairement à leurs confreres parisiens, les 200 exposants de Cannes qui se veulent les véritables créateurs de la mode soleil, prônent une mode courte et largement décolletée. Bras, jambes et dos seront nus. "Halte à la mode chaisière", s'ecriait récemment le président du festival, M. René Arco, après le sérieux rallongement des jupes annoncé par les présentations de collections haute couture.

C'est donc une mode ultra-courte que les acheteurs internationaux pourront trouver à Cannes où la plupart des fabricants du pourtour de la Méditerranée, d'Afrique noire, d'Amérique du Sud, mais aussi de tous les pays d'Europe occidental exposeront leurs créations, pensees dans l'optique vacances.

à loisir

UN SUPPLEMENT GRATUIT DE 32 PAGES

dimonche dons

à propos

Programme d'assurances pour les maîtresses de maison

VICTORIA (PC) — Le député néo-démocrate de Vancouver Burrard à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, Mme Rosemary Brown, a demandé au gouvernement de créer un programme d'assurance pour les maîtresses de maison. Mme Brown estime que ce programme, qui pourrait être confié à la société gouvernementale d'assurances de la Colombie - Britannique, constituerait une protection pour les femmes qui sont privées de revenus suite à la mort de leur mari, à une séparation ou à un divorce.

Prenant la parole au cours du débat sur le discours du Trône, Mme Brown a exprimé l'avis que les maîtresses de maison étaient le groupe le moins protégé de la société. Quand elles se trouvent sans revenus, a-t-elle ajouté, elles n'ont d'autres recours que de s'adresser à l'assistance sociale.

Les dangers d'un contraceptif

WASHINGTON (PC) — L'Administration federale américaine des aliments et drogues a fait savoir qu'elle entreprenait une action pour s'assurer que les femmes qui utilisent le medicament "DES" comme contraceptif aprés les relations sexuelles sont informees des risques que presente son utilisation.

L'agence souhaite l'adoption d'un règlement qui obligerait les fabricants à joindre au médicament un depliant expliquant les avantages et les dangers du produit et qui suggererait aux medecins d'informer convenablement leurs patientes.

L'administration considère pour sa part que le "DES" n'est pas sans danger, s'il est utilisé comme moyen habituel de contraception, car il contient de grandes quantités d'oestrogène, ce qui accroit le risque de la formation de caillots de sang.

En outre, l'agence recommande aux médecins de faire passer un test de grossesse à leurs patientes avant de leur prescrire du "DES" et souligne que la femme qui apprend qu'elle est enceinte après avoir pris le medicament, devrait s'attendre à un avortement.

Une chance de survivre

FAIRFAX, Virginie (PA) — La petite Connie Marie Smith, un an, victime de la fibrose kystique, a maintenant une chance de survivre parce que ses parents ont accepté d'en remettre la garde à quelqu'un qui peut mieux s'en occuper.

Connie est la fille de Bob et Bonnie Smith, mais ces derniers ne pouvant assumer la charge d'une enfant souffrant de fibrose kystique ont cédé leurs droits au Dr Arnold Dunn, un pédiatre qui traitait Connie depuis qu'elle était âgée de deux mois.

On croit que la fibrose kystique découle d'une déficience enzymatique qui affecte les poumons et le pancréas.

Le père de Connie a expliqué que la seule raison qui les avait amenés sa femme et lui à prendre cette décision était que le Dr Dunn pouvait s'occuper de leur fille plus efficacement. Il a ajouté qu'il fallait beaucoup d'argent, de temps et de patience pour garder un enfant souffrant de ce mal.

Reine des labours

ALVINSTON, Ont. (P.C.) — La reine ontarienne des labours, Linda Shouldice, a du couvrir plus de 14,000 milles et assister à plusieurs foires, banquets et autres manifestations pour s'acquitter des responsabilités que lui confère son titre. Mlle Shouldice, qui devra céder sa place à une autre cette semaine, a déclaré qu'elle avait eu beaucoup de plaisir en tant que reine des labours.

Une autre reine sera choisie cette semaine dans le cadre du concours international des labours 1973 et, tout comme Mlle Shouldice, elle représentera pendant un an l'Association ontarienne des laboureurs à diverses manifestations.

La reine actuelle, qui habite Shallow Lake, dans le comté de Grey, étudie en sciences infirmières à l'université McMaster de Hamilton. Contrairement à ce qu'on croit généralement, déclara-t-elle, le fait de représenter un organisme comme l'Association des laboureurs ne nuit nullement aux études; il suffit de savoir organiser ses activités.

VITRES d'AUTOS & CAMIONS

SERVICE A DOMICILE SANS FRAIS ADDITIONNEL

Distributeur en gros pour l'Est du Québec

LIVRAISON GRATUITE

Autres spécialités ; TOITS EN VINYLE et REMBOURRAGE

TRAVAIL EXECUTE PAR DES EXPERTS

DU-RO LTÉE

J. J. DUBÉ GÉRANT

20 RUE DORCHESTER-SUD

Bur.: 524-6794 — 524-6856 — Rés.: 872-2748

LA PREVENTION commence chez EXTINCTEURS & ALARMES NORDIC inc.

- Extincteurs de tous genres
- Cabinets pour boyaux à incendie
- Boyaux de toile et caoutchouc
- Protecteurs pour hotte de restaurant
- Systèmes d'alarmes ● Lumières d'urgence

RECHARGEMENT ET RÉPARATION D'EXTINCTEURS SUR LES LIEUX

VENTE ET INSTALLATION ESTIMÉ GRATUIT

Distributeur PYRENE

2305 boul. Benoit XV, 523 5101



M. Denis Pépin, a récemment été choisi le meilleur représentant d'automobiles par l'Association des Marchands d'Automobiles de Québec Inc., dans le cadre du programme organisé par "TIME Magazine Quality Dealer Awards" pour 1973. M. Pepin a reçu sa récompense lors de l'assemblée annuelle de l'Association qui a eu lieu à Montréal, la semaine dernière.

☆ ☆ ☆

Les amateurs de football en ont eu pour leur argent, dimanche dernier à Muang, au Cambodge. Chaque équipe n'alignait que cinq joueurs, au lieu des 11 habituels, les hommes avaient été remplacés par des éléphants. Ces derniers s'amusaient avec un ballon géant. Les seniors l'ont emporté sur les juniors au compte de 1 à 0. Un detail intéressant, le vétéran, sur le terrain était âgé de 120 ans.

Agenouillée dans une église de Malaga (Espagne) une femme suppliait la Madone de l'aider à payer les factures qu'elle devait lorsqu'un inconnu lui fourra dans la main une liasse de 35,008 pesetas. Incredule devant ce miracle et craignant que l'argent ne provienne d'un vol, elle se précipita au poste de police le plus proche. Le fameux donateur a alors expliqué son geste en disant : "J'ai entendu sa prière et j'avais justement quelques billets sur moi.

☆

Demain, les presses universitaires procéderont au lancement d'un volume sur l'informatique intitulé "APL et les cadres", une réalisation de Roland A. Hurtibise et Yves Paulin, respectivemant professeur et analyste de l'informatique à l'Ecole nationale d'Administration publique de l'Université du Québeu. La cérémonie se tiendra à l'ENAP.

☆ ☆ ☆

La chanteuse canadienne Anne Murray a été nommee capitaine honoraire de la goélette Bluenose II, lors d'une ceremonie qui s'est déroulée à bord du navire.

☆ ☆ ☆

Un film documentaire dans lequel apparait le compositeur grec Mikis Theodorakis ne sera pas présenté au festival du film grec qui debutera la semaine prochaine à Salonique. Théodorakis, qui a composé la musique des films "Z" et "Zorba le Grec" est un adversaire du régime grec et c'est pour cette raison que sa musique est interdite en Grece depuis le coup d'Etat militaire de 1907.

L'acteur américain **Glenn Strange**, qui a fait frémir plus d'un cinéphile en incarnant le monstre **Frankenstein**, est mort la semaine dernière à l'âge de 74 ans. Il était atteint d'un cancer. Originaire du Nouveau-Mexique, Strange a été successivement cowboy, boxeur et membre d'une troupe de rodéo avant de se lancer dans sa carrière cinématographique

☆

En novembre, on regardera la télévision pour la premiere fois dans l'Antarctique. Les savants et militaires de la station de McMurdo capteront en circuit fermé, des programmes diffusés de Los Angeles, la semaine dernière, un navire de guerre américain a apporté 30 récepteurs à la base.

☆ ☆ ☆

La mannequin Twiggy, qui fut le mannequin le plus populaire dans le monde entier, il y a quelques années vient de se separer de son mari, Justin de Villeneuve pour une période indéterminée. Twiggy, 24 ans, et Justin, 34 ans, s'étaient fiancés en 1971, un an avant le début de la carriere cinématographique du celèbre mannequin.



Dans quelques jours, le nouveau local central de la firme de taxis Co-op sera officiellement inauguré. Situé sur la 3e Avenue, le nouveau local sera un des plus modernes du genre.
(photo Mario Roy)

☆ ☆ ☆

Depuis mercredi le 19 septembre, on peut se procurer les billets du premier spectacle de la saison 1973-74 du Théâtre du Trident, au guichet du Grand Théâtre et à la Caisse populaire Laurier. La piece qui prendra l'affiche à compter du 11 octobre prochain est intitulée "Quebec, Printemps 1918. ."

Il semble bien que **Jean-Paul Lelievre** serait sur le point de former une nouvelle ligue de curling. Tous les intéressés peuvent communiquer avec lui en composant 523 - 5000. Un fait à remarquer, c'est que Jean-Paul choisit le temps de la "chasse aux lièvres" pour débuter ses activités sportives.

Le directeur général adjoint de la Banque Canadienne Nationale, **M. Olivier Hudon** s'adressera aux membres de l'Association des Comptables généraux licenciés du Quebec, lors du souper de clôture de leur congrès qui se tiendra à l'Auberge des Gouverneurs les 29 et 30 septembre.



L'inventeur d'une "chambre à sécurité maximale" au cas d'incendie dans les édifices en hauteur, **M. Jacques Marais**, n'attend plus que la participation financière des différents gouvernements pour fabriquer le premier prototype de son invention, qui soit dit en passant, est officiellement reconnue par les associations de pompiers du monde entier. Pour prouver l'efficacité de sa chambre à sécurité, M. Marais est prêt à demeurer à l'intérieur de cette dernière durant 24 heures, pendant que d'autres personnes s'affaireront à nourrir le feu autour de cette chambre. Espérons que les gouvernements feront diligence avant que certaines compagnies américaines s'emparent de l'affaire.

☆ ☆ ☆

Le relationiste **Claude Girardin** présentera la premiere édition de "Les aventures de la p'tite Cal-vère" au cours d'une conference de presse. Cette "revue policière", genre (X - 13), sera publiée toutes les semaines.

☆ ☆ ☆

La société **Québecair** a transporté 360,414 passagers en 1972 pour realiser une augmentation de 21 pour cent dans ce domaine.

☆ ☆ ☆

Mercredi, le 10 octobre, Michel Gelinas, présente l'unique **Georges Moustaki**, au Grand Théâtre. Un spectacle à ne pas manquer.

☆ ☆ ☆

La semaine prochaine, la direction de **LS-Radio**, dévoilera sa nouvelle programmation. Il semble bien que cette fois, il y aura du neuf dans les programmes de la radio de la rive-sud.

☆ ☆ ☆



Depuis six ans, sous la direction de Pierre Dervaux, l'Orchestre Symphonique de Québec a attiré plus de 350,000 amateurs de musique symphonique. Mardi le 2 octobre, Pierre Dervaux dirigera ses musiciens à l'occasion du premier de la série des grands concerts.

Le Conseil des arts du Canada a récemment annoncé que 31 artistes professionnels se partageront des subventions totalisant pres de $424,000. Parmi les récipiendaires, mentionnons le nom du cineaste **Denys Arcand**, de Deschambault, et celui de **Jean Barbeau**, compositeur et producteur de théâtre.

☆ ☆ ☆

L'ouverture de la saison de ballon-balai de **la ligue du comté de Portneuf** aura lieu samedi soir à l'aréna de Donnacona sous la présidence de **René Boulianne**.

☆ ☆ ☆

Parce qu'il avait donné sa parole à la direction du club Sierre de Suisse, **Michel Brière** a refusé l'invitation des Black Hawks de Chicago de se joindre à leur club ferme à Dallas. Michel tient donc parole et il s'est envolé dimanche dernier pour Sierre.

☆ ☆ ☆

Selon les dires d'un témoin oculaire, les secretaires **Marcot, Gaby, Réjeanne Ferland** et **Jocelyne**, du bureau du ministre Claude Castonguay, sont "quatre bonnes fourchettes". Devrait-on les féliciter de leur surnom?

Le Dr **Martin Laberge** occupe maintenant le poste de sous-ministre adjoint au ministere des Affaires sociales.

☆ ☆ ☆

Demain, le président du Carnaval '73, **Paul-H. Mercier** et les membres de l'exécutif recevront les membres de la presse. Evidemment, on nous parlera de la **"grosse affaire"**, le Carnaval '74.

☆ ☆ ☆

Deux autres conseillers de la ville de Ste-Foy, MM. **André Legendre** et **Georges Caron**, ont annoncé, hier soir, à l'issue de la séance spéciale du Conseil municipal, qu'ils ne se representeraient pas aux prochaines élections, qui auront lieu au debut du mois de novembre. On se souvient qu'il y a un mois, le conseiller Jean Duchaine avait lui aussi pris cette décision importante. Du conseil actuel, seuls les conseillers Bureau, Arcand, Matte demanderont à la population de renouveler leur mandat. Et il y a bien sûr le maire Roland Beaudin, qui sera de nouveau candidat à la mairie. On ne lui connait pour le moment qu'un seul adversaire en la personne de l'actuel conseiller Ben Morin.

Festival International de la Jeunesse

Voici le sigle du Festival International de la Jeunesse, événement auquel participeront pas moins de 2,000 jeunes francophones venant de quelque 25 pays, du 13 au 24 août 1974, à Québec. C'est une réalisation signée par l'Agence de Coopération culturelle et technique.

Pour la première fois de son histoire, la **Galerie Artémise de Lévis** présentera à compter du 29 septembre, une exposition de sculptures. A cette occasion, l'artiste présenté sera **Conrad Fortin**, dont plusieurs possédent deja un avant-goût de son talent pour avoir vu l'une de ses murales exposée en permanence à l'église de Ste-Jeanne d'Arc de Lévis.

☆ ☆ ☆

"Rendons à Dieu ce qui appartient à Dieu et à César, ce qui appartient à César". Ce doit être en pensant à cette phrase que la **Caisse populaire de l'Ancienne - Lorette** a envoyé un état de compte à un de ses clients pour lui rappeler qu'il avait droit à un intérêt de $0.03 dans son compte de banque. A remarquer qu'il en a coûté $0.08 à la Caisse pour payer le timbre de la lettre. .

☆ ☆ ☆

"Planification, condition de survie et de croissance". C'est le titre que les étudiants du **M.B.A.** de **l'université Laval** ont donné au colloque qu'ils tiendront le 14 novembre au Château Frontenac.

Sharp veut que le Canada ait une place dans les accords Europe-Etats-Unis

NATIONS UNIES (PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, Mitchell Sharp, a conféré lundi aux Nations unies avec les représentants de divers pays et l'on croit savoir que l'objectif principal qu'il visait alors, c'était d'avoir l'assurance qu'il y aura une place pour le Canada dans tout nouvel accord qui sera conclu entre l'Europe et les Etats-Unis.

Le travail que fait M. Sharp à ce sujet provient de l'inquiétude qu'a créée au sein du gouvernement canadien le projet de Déclaration commune Europe-Etats-Unis que le Marché commun européen a présenté à Washington il y a quelque temps. Dans ce projet de Déclaration commune, on ne parle nullement du Canada, bien que les Etats-Unis aient déjà fait savoir qu'ils voulaient que le Canada et le Japon jouent un rôle dans toute nouvelle Charte Atlantique qui pourrait être mise au point.

Les hommes politiques européens sont nombreux aux Nations unies par le temps qui court. Ils s'y sont rendus pour participer aux débats de l'Assemblée générale.

M. Sharp a conféré lundi tout d'abord avec Dagfinn Varvik, ministre des Affaires étrangères de Norvège, pays qui refuse de faire partie du Marché commun et il s'est entretenu ensuite avec Michel Jobert, ministre des Affaires étrangères de France, Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères d'URSS, Janos Peter, ministre des Affaires étrangères de Hongrie, Otto Winzer, ministre des Affaires étrangères de la République démocratique allemande, Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et, mardi, il doit conférer notamment avec le nouveau secrétaire d'Etat des U.S.A., Henry Kissinger.

Sharp-Kissinger

M. Sharp s'entretiendra avec M. Kissinger et plus tard dans la journée il prononcera un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Jusqu'ici les discussions entre le Marché commun européen et les Etats-Unis pour la conclusion d'une entente entre ces deux géants se voit faite presque toujours sans que le Canada ait pu y participer. M. Sharp veut connaître les vues de M. Kissinger à ce sujet. Il veut savoir si les Etats-Unis estiment toujours, comme ils l'ont déjà dit, qu'un rôle doit être attribué au Canada dans toute nouvelle Charte Atlantique.

Et on croit que M. Sharp, dans l'entretien qu'il aura avec M. Kissinger, discutera non seulement du projet d'une Charte Atlantique mais encore de problèmes comme ceux de l'inflation et de la pénurie d'énergie.



George Ignatieff — Marcel Cadieux — Léo Cadieux

Lucien Lamoureux — Roland Michener — Jean Allard

Candidats comme gouverneur général

Cinq de ces six personnages seraient des candidats possibles pour prendre la relève du gouverneur général actuel, M Roland Michener qui doit se retirer le 30 novembre prochain. Ces candidats sont l'ambassadeur aux Nations-Unis, M. George Ignatieff, l'ambassadeur aux Etats-Unis, M. Marcel Cadieux, l'ambassadeur en France, M. Léo Cadieux, le président de la Chambre des Communes, M. Lucien Lamoureux et le chef des Forces armées canadiennes à la retraite, M. Jean V. Allard. (Téléphoto PC)

Développement des échanges entre le Canada et le Maroc

OTTAWA (P.C.) — Une délégation marocaine de huit membres, dirigée par le secrétaire d'Etat chargé du plan, du développement régional et de la formation des cadres, est arrivée à Ottawa, lundi, pour une visite de quatre jours au Canada.

M. Abdelatif Imani s'est déclaré particulièrement heureux des relations canado-marocaines et des perspectives qui s'ouvrent en ce moment dans le domaine des relations économiques.

Invitée par le gouvernement fédéral, la délégation s'entretiendra avec des ministres canadiens sur l'ensemble des relations: coopération économique, échanges commerciaux, question de la double imposition et de la garantie des investissements.

Les ministériels marocains prendront également contact avec des industriels et des banquiers pour programmer des échanges de missions d'hommes d'affaires entre le Maroc et le Canada ce qui contribuera à développer les échanges commerciaux entre les deux pays.

Présentement, le Canada, par le biais de l'Agence canadienne de développement international, ACDI, accorde une assistance au Maroc, surtout dans le domaine de l'agriculture, à la suite de la visite d'une délégation gouvernementale canadienne dirigée par M. Jean-Luc Pépin, alors ministre de l'Industrie et du Commerce.

Les salaires plus élevés seraient le remède pour contenter les travailleurs

WINNIPEG (PC) — Un dirigeant syndical a déclaré à des hommes d'affaires lundi que le meilleur remède au mécontentement des travailleurs était les salaires plus élevés.

M. William Ladyman, de Toronto, vice-président international de la Fraternité internationale des électriciens, a déclaré que les spécialistes du comportement ont tenté de soumettre toute une variété de programmes d'améliorations du travail comme panacée pour les problèmes de productivité.

Le remède de base, a-t-il soutenu, demeure l'augmentation de salaire qui peut réussir à compenser les piètres conditions de travail".

M. Ladyman prenait la parole au cours d'un séminar sur l'éthique du travail dans le cadre du congrès annuel de la Chambre de commerce, qui se tient à Winnipeg. Quelque 500 hommes d'affaires participent au congrès de quatre jours qui se terminera mercredi.

Il a précisé que les sondages indiquent que le mécontentement est plus aigu chez les jeunes et qu'il diminue avec l'âge. Par contre, on retrouve du mécontentement dans tous les genres de travail, sans distinction de sexe ou de groupe de revenu. On doit remarquer, a-t-il dit, que le mécontentement diminue en fonction de la hausse du revenu.

"Lorsque le salaire atteint les $10,000 par année, le mécontentement baisse considérablement", a-t-il ajouté.

M. Ladyman a soutenu que les travailleurs de la construction, parmi les mieux payés chez les collets bleus, ainsi que les gens travaillant à leur propre compte occupaient le haut de l'échelle de la satisfaction vis-à-vis leur travail.

Eboueurs

Prenant l'exemple des éboueurs à New York, M. Ladyman a souligné qu'en raison du type de travail on éprouvait beaucoup de difficulté à trouver la main-d'oeuvre nécessaire il y a quelques années. "Mais depuis qu'on a relevé les salaires à $10,000 annuellement en plus d'améliorer les bénéfices marginaux, les candidats font la ligne pour obtenir l'emploi", a-t-il dit.

Prenant également part à la discussion, M. John A. Pare, de Montréal, a soutenu que l'ancien concept de l'éthique du travail se modifiait de façon radicale.

"Les gens refusent maintenant le travail ennuyant... on devient beaucoup plus sélectif, surtout chez les jeunes."

Afin de renouveler l'éthique du travail, on doit abandonner les relations d'agressivité ou d'"au plus fort la poche", a-t-il dit.

Les représentants patronaux et syndicaux doivent "abolir les structures qui divisent notre monde du travail entre ceux qui planifient et contrôlent et ceux qui exécutent, entre ceux qui décident et ceux qui ne peuvent que protester", a-t-il ajouté.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
350 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 523-3694

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE.
LENTILLES CORNEENNES
1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

côté enseignes
un point c'est tout!

à propos
HEURES D'AFFAIRES AU SERVICE DU TIRAGE
DU LUNDI AU VENDREDI
de 8.00 hres à 20.00 hres
SAMEDI ET DIMANCHE
de 9.00 hres à 12.00 hres
SERVICE DU TIRAGE
Tél. : 529-0411

Au Chili

Razzia contre les membres de la résistance

SANTIAGO (Reuter) — L'amiral commandant du port de Valparaiso, d'où fut déclenché le coup d'Etat du 11 septembre, a averti que les "extrémistes" agissant contre les forces armées seraient fusillés. Dix cours martiales jugent dans le port chilien les "extrémistes" arrêtés et environ 500 d'entre eux sont détenus sur un bateau ancré dans le port.

Les opérations militaires, pour localiser et réduire les foyers de résistance, se poursuivent. Les soldats ont fouillé des tunnels le long de la côte dans une région où l'on pense que les opposants à la junte ont établi leur quartier général.

A Santiago et Valparaiso, les forces de l'ordre ont entrepris un ratissage maison par maison, à la recherche d'opposants et de littérature jugée subversive.

Les écrits et affiches saisies ont été jetées dans le feu. Dans certains quartiers, les habitants terrorisés ont allumé eux-mêmes des feux dans la rue, sans attendre l'arrivée des militaires.

Durant ces opérations, on avait demandé aux prêtres de fermer les portes des églises pour que les dissidents ne puissent y trouver refuge.

A San Antonio, dans le sud, six personnes arrêtées ont été abattues par la troupe au cours de leur transfert d'un centre de détention vers un autre. Le commandant de la place, le colonel Manuel Contreras, a déclaré que les six "extrémistes" sont morts en tentant de s'enfuir quand le camion les transportant était tombé en panne.

Exécutions ?

Interrogé sur les informations faisant état d'exécutions massives au stade national de football de Santiago, un porte-parole de la junte a affirmé que si les exécutions avaient lieu, il en donnerait le détail et les raisons. Il n'a cependant pu affirmer qu'il n'y avait pas eu d'exécutions dans l'enceinte du stade.

Par ailleurs, plus de 100 diplomates et techniciens soviétiques ont quitté dimanche soir le Chili à la suite de la décision de Moscou de rompre ses relations diplomatiques.

De Genève, le Comité international de la Croix-Rouge annonce que ses délégués sont en train de visiter des centres de détention et ont obtenu la permission de s'entretenir avec les détenus en l'absence de témoins.

Il précise que M. Eddi Lehmann, un des délégués de la Croix-Rouge internationale en Amérique latine, se trouve, à Santiago, accompagné d'un délégué et d'un médecin et qu'il s'y est entretenu avec les ministres de l'Intérieur, de qui ils ont reçu une autorisation écrite et générale de visiter les camps de

Prix Nobel 1971

Pablo Neruda est mort

SANTIAGO (AFP) — Pablo Neruda, poète, diplomate, journaliste, mort la nuit dernière à Santiago était sans doute, de tous les Chiliens, un de ceux qui comptaient le plus d'amis dans son pays et à l'étranger. Très accueillant, il recevait volontiers les visiteurs, même les importuns. Mais chacun avait droit à une facette différente de sa personnalité.

Pourtant, il est mort dans la solitude d'un hôpital de Santiago du Chili, des suites d'un cancer qui le minait depuis plusieurs années. La solitude, il l'a chantée à maintes reprises dans ses oeuvres. Mais ce fils d'un mécanicien de chemins de fer et d'une institutrice morte un mois après sa naissance, n'en appréciait pas moins les longs banquets qu'il organisait fréquemment pour ses amis.

Il cachait sous une forte corpulence une sensibilité fiévreuse et exacerbée. La démarche lourde, portant généralement une casquette à carreaux, une veste négligemment jetée sur les épaules, il faisait penser à un paysan de sa province. Mais derrière des traits un peu mous se dissimulaient une vivacité d'esprit et une grande faculté d'émotion.



Sa demeure, où il a passé les dernières années de sa vie, plus qu'une maison, était un refuge qui semblait construit pour un marin. Située au coeur de la station balnéaire d'Isla Negra, à une centaine de milles de Valparaiso, elle domine un roc battu par les vagues du Pacifique.

C'est là, dans un décor de musée, au milieu d'objets et de souvenirs évoquant les Cap Horniers qui venaient d'Europe chercher le nitrate à Iquique où les navigateurs solitaires faisant le tour du monde, que Neruda donnait libre cours à son génie.

Rencontre avec Lorca

Le tournant de sa vie a sans doute été la guerre d'Espagne. A Barcelone, il fit la rencontre de Lorca, rencontre qui devait le marquer profondément. Antifranquiste, après l'assassinat de Lorca en août 1936, il rejoignit les rangs du Parti communiste et publia un de ses textes les plus célèbres, "l'Espagne au coeur", en 1937. Après la victoire de Franco, il devint consul en France et aida de nombreux réfugiés espagnols à s'embarquer pour le Chili.

Sa curiosité pour toute chose, il la devait en partie à Gabriela Mistral, lauréate du prix Nobel en 1945, et qui fut son institutrice lors que son père vint s'installer à Temuco, après un second mariage. Ecrivain et militant, il devait à son tour recevoir en 1971 la consécration du prix Nobel de littérature saluant son amour profond pour l'homme qui ressort en permanence de son oeuvre et de sa vie. Mais sa vraie consécration fut sans doute d'être lu, dès l'école primaire, dans tous les pays de l'Amérique latine.



Le secrétaire d'Etat Henry A. Kissinger s'entretient avec l'ambassadeur aux Nations-Unies, M. John Scali, après qu'il eut prononcé son premier discours devant les membres des Nations Unies, depuis qu'il ait accédé à son nouveau poste de Secrétaire d'Etat.

Aux USA

Hausse du prix de l'essence

WASHINGTON (AP) — Le président Nixon a demandé lundi au Conseil du coût de la vie d'autoriser avant la fin de la semaine une hausse du prix de l'essence aux Etats-Unis.

Cette demande intervient alors qu'une certaine confusion règne dans ce secteur depuis quelque temps aux Etats-Unis, où plusieurs milliers de stations d'essence, notamment en Californie, ont fermé leurs portes depuis trois jours pour protester contre le contrôle des prix de l'essence prévu dans le cadre de la phase 4. Lundi matin, par exemple, 75 p.c. des stations d'Indianapolis étaient fermées et le mouvement commençait à s'étendre à Washington.

M. John Dunlop, le directeur du Conseil du coût de la vie, avait d'ailleurs admis la semaine dernière le principe d'une augmentation de prix et précisé qu'il prévoyait une hausse de 2 cents par gallon d'essence vers le début d'octobre.

Le président Nixon lui a sans doute demandé d'accélérer les choses pour éviter une détérioration de la situation au moment même où tout danger d'une pénurie d'essence aux Etats-Unis sembla écarté mais où le problème de l'huile à chauffage cet hiver est à l'ordre du jour.

Les 3 problèmes de VOTRE DENTIER réglés d'un coup
Une poudre adhésive, FASTEETH®, vous apporte les trois solutions: 1) tient les dentiers du haut et du bas plus solidement et plus longtemps. 2) vous garantit un plus grand confort. 3) vous permet de manger plus naturellement. Plus de gêne! Utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Un dentier qui tient est indispensable à votre santé. Consultez votre dentiste régulièrement.


TOUJOURS PRÊTE À AIDER

F. GEDEON ROULEAU
OPTICIEN D'ORDONNANCES
LUNETTES
1077, rue St-Jean
Tél.: 524-2358

CHEVEUX SAUVES

Vos cheveux ne demandent qu'à vivre... à pousser! Abîmés, ne poussent plus comme avant, vos cheveux peuvent revivre! Des découvertes récentes agissent directement sur racines semblent mortes. Action rapide. Hommes et femmes retrouvent un "complexe capillaire" d'une vitalité luxuriante. Chute stoppée net. Plus de pellicules. Le cuir chevelu redevient "neuf". Les cheveux poussent plus beaux que jamais! (Ça se voit!) Exigez ces lotions. Faites parvenir un de vos cheveux pour analyse microscopique ainsi que la condition de votre cuir chevelu (gras, sec, pellicule, etc.) avec votre nom et adresse à Clinique Capillaire Michel, C.P. D223, Pte-Gatineau, P.Q. Une lotion choisie d'après analyse vous sera envoyée COD ou mandat poste pour seul. $3.95 plus taxe provinciale et frais de poste.

Avez-vous pensé de vérifier de la cave au grenier. Si vous avez des choses en trop qui pourraient vous embarrasser en cas de feu, faites une bonne action pensez aux moins fortunés en communiquant avec le...

Comptoir des Infortunés
DE LA RIVE-SUD
57, Route Kennedy, Rond-Point, Lévis
au numéro 837-8478
On passera les prendre au jour et à l'heure de votre choix.

OPTOMÉTRISTES
Dr. René Marchand o.d.
Dr. Denis Ouellet o.d.
PLACE LAURIER, STE-FOY
653-8486 - 653-9800
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 3 HEURES
PLACE D'YOUVILLE, QUÉBEC
692-2111
EXAMENS DE LA VUE
LENTILLES CORNÉENNES



Nouveau directeur

L'Orchestre symphonique de Boston vient de se nommer un nouveau directeur. Il s'agit de Seiji Ozawa que l'on voit ici lors de la première répétition de l'orchestre après qu'il eut accédé à son nouveau poste. (Téléphoto PA)

La compagnie de quat'sous présente cinq productions

MONTREAL (P.C.) — La compagnie de quat'sous a fait connaître sa nouvelle programmation pour cette saison. Elle comprend cinq productions; trois créations québécoises, une française et une américaine traduite ici.

C'est une comédie de Michel Garneau, "sur le matelas", qui ouvrira la saison le 27 septembre. Mise en scène par Gilles Renaud et mettant en vedette Sophie Clément, Mireille Rochon, Jean-Luc Bastien, Marc Messier et Emmanuel Charpentier, cette production gardera l'affiche pendant un mois.

Viendront ensuite "La céleste Greta" de Renald Tremblay, "Adaptation" jeu télévisé de Elaine May, traduit par René Dionne, "L'aide-mémoire", de Jean-Claude de Carrière, et finalement "1837" de Michelle Lalonde.

Dessins de Newman prêtés par le Musée des Beaux-arts

MONTREAL (P.C.) — Le Musee des Beaux-arts de Montréal a prêté sept dessins d'un artiste américain du 19ème siècle, Robert Loftin Newman, à un musée de Washington et à un centre d'art de Nashville, au Tennessee.

Le directeur de la National collection of Fine Arts de Washington, M. Joshua Taylor, a sollicité ces prêts jusqu'en avril 1974 pour une rétrospective importante de l'oeuvre de Newman. Selon le conservateur, les dessins du musée de Montréal sont essentiels à la compréhension de l'apport de Newman à l'histoire de l'art américain.

L'exposition sera présentée dans la capitale américaine d'octobre à janvier, puis au Tennessee Fine Arts Center, de février à avril.

mot caché

No 829 — 6 lettres cachées
— Un bambin
Solution du No 828 : EPIDEMIE

A: adoption, affection, âge, aîné, ambiance, ami, amour, ange, appétit
B: bébé, berceau, besoin, bon, boudeur
C: cadeau, cadet, caractère, climat, coéducation, coléreux, culture
D: débile, démon, distrait, douceur
E: école, éducation, égoïste, étourdi
F: fermeté, fête, fille, finease, foyer
G: garçon, gâté
H: harmonia, hérédité, hiatoire
I: infirma
J: jaloux, jardin, jeu, joia
L: lembin, langage, loyauté, lubie
M: malade, maternel, menteur, mère
O: orgueilleux
P: parents, pareaseux, peur, politease, pouca, prénatale, prénom, propreté, pudeur
R: repas, rire
S: sena, sentiment, aucar
T: taquin, tendreaae, terribla, travail, trouble
V: via, voleur

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	L	U	B	I	E	C	N	A	I	R	M	A	E	R	E	T	E	F	E	E
2	M	E	N	T	E	O	E	C	L	I	M	A	T	E	E	G	A	I	M	T
3	J	A	L	O	U	X	E	T	E	R	P	O	R	P	I	P	F	N	R	I
4	T	I	A	R	T	S	I	D	E	G	O	I	S	T	E	O	A	E	I	D
5	E	E	E	M	P	T	P	L	O	Y	A	U	T	E	Y	R	T	S	P	R
6	N	E	G	N	A	A	S	J	C	A	D	E	T	E	L	R	B	S	N	R
7	D	P	E	U	E	Q	U	O	A	E	R	I	R	I	A	U	O	E	I	E
8	R	O	R	E	E	U	C	I	P	R	J	A	R	V	X	T	A	O	B	N
9	E	A	N	E	S	I	E	E	I	U	O	E	A	O	U	L	F	X	M	E
10	S	T	P	O	S	N	R	B	C	O	D	I	U	L	B	U	F	U	A	A
11	S	E	O	U	E	O	L	U	P	O	L	E	N	E	E	C	E	E	L	E
12	E	E	H	C	O	E	I	T	B	N	E	O	U	U	E	E	C	L	L	N
13	D	R	A	A	X	C	I	N	O	O	P	D	O	R	L	I	T	L	R	I
14	L	E	R	T	R	O	U	B	L	E	U	M	U	U	O	V	I	I	E	A
15	A	T	M	I	N	L	S	O	U	A	E	D	A	C	C	F	O	E	R	P
16	N	C	O	O	H	E	M	A	T	E	R	N	E	L	A	E	N	O	C	P
17	C	A	N	N	N	O	C	R	A	G	A	M	I	U	A	T	O	G	E	E
18	A	R	I	S	F	R	R	M	E	T	B	T	O	U	R	D	I	R	A	T
19	C	A	R	L	A	T	A	N	E	R	P	R	E	N	O	M	E	O	U	I
20	E	C	U	O	P	O	L	I	T	E	S	S	E	N	T	I	M	E	N	T

LA PROCEDURE

— Taus les mats insérés au-dessus du cadre daivent être trauvés dans la grille.

— Paur plus de facilité, trauver d'abard les mats les plus langs.

Dès qu vaus repérez un mat, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

— Seuls des mats farmant un centre d'intérêt sur le mat à chercher entre dans la grille.

— Dès que vaus aurez inséré taus les mats, il ne restera que les lettres farmant le "mat-caché".

— Ce mat caché sera trouvé en rassemblant les lettres nan encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Taus les autres mats peuvent se trauver dans les trais dispositians, sait harizantale, verticale au diaganale, et une même lettre peut servir à plus d'un mat.

"Tous draits réserves par le Centre des Mots-Croisès Inc.". Repraduction interdite par l'auteur.

mots croisés

Problème No 2558

HORIZONTAL

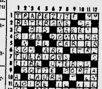
1—Ferment soluble qui existe dans divers champignons.
2—Ch.-l. de c. (Corrèze) — Se dit d'un corps obtenu par la nitration.
3—Pureté jointe à l'ignorance du mal — Article.
4—Joyeux — —Consacré.
5—Troupe régulière — Soignes.
6—Dire qu'une chose n'est pas — Conduirai.
7—Double sillon — Fille de Cadmus.
8—Avec dureté.
9—Broc de bois — Eminence.
10—Lui — Epreuve — Du verbe être.
11—Argile jaune — Pron. pers. — Au-delà du lieu où l'on est.
12—Comm. de Morbihan — Impératrice des Français.

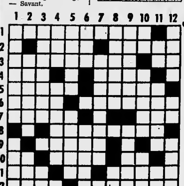
VERTICAL

1—Bohémien — Ville italienne.
2—Ouverture du nez — Meuble de repos.
3—Rendre la vie — Largeur d'une étoffe.
4—Gros bourg du Nigéria — Savant.
5—Non humide — Prêtre français.
6—Mine, moins une lettre — Se dépose sur le sol matin et soir.
7—Prirent note de.
8—Qui existe depuis longtemps — Symb. chim.
9—Ville d'Italie — Eminent.
10—Conj. — Ville d'Italie — De l'espagnol.
11—Soleil — Etat des organes — Nég.
12—Crainte — Fille d'Inachos — Petit insecte.

Procurez-vous à notre Librairie la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix: $2.00 et la Nouvelle Clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). Prix: $0.60.

Solution du problème No 2557





PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



On procède à l'autopsie de la marquise de Tai

2,000 ans après sa mort

HONG KONG (AFP) — Des médecins chinois ont procédé l'an dernier à l'autopsie d'une aristocrate, l'épouse du marquis de Tai, morte il y a plus de 2,000 ans, indique un mensuel de Pékin, "La Chine en construction".

Un portrait très précis de la marquise a pu être tracé. Cette aristocrate, selon les spécialistes chinois, a mené "l'existence dissipée et insouciante des classes exploitantes". En effet, "la bonne quantité de graisse sous-cutanée recélée par sa peau témoigne qu'elle avait bien mangé toute sa vie".

Elle mesurait 1 mètre 54. Elle avait les cheveux bruns et la peau cuivrée. A sa mort, il lui restait 16 dents, dont quelques-unes couvertes de couronnes. Elle avait eu des enfants ainsi qu'en témoignent certaines cicatrices situées à la périphérie de la zone utérine.

La veille de sa mort, elle avait mangé du melon. Les pépins de celui-ci se trouvaient encore dans son estomac.

Agée d'une cinquantaine d'années, la femme du marquis de Tai mourut probablement d'un infarctus du myocarde. Elle était atteinte d'artériosclérose et avait une quantité excessive de cholestérol dans le sang. En outre, elle devait souffrir de douleurs dans les bras et dans le dos car elle s'appuyait sur une canne pour marcher. Une fracture à son bras droit avait été mal ressoudée. Enfin, une excroissance osseuse s'était développée sur sa colonne vertébrale.

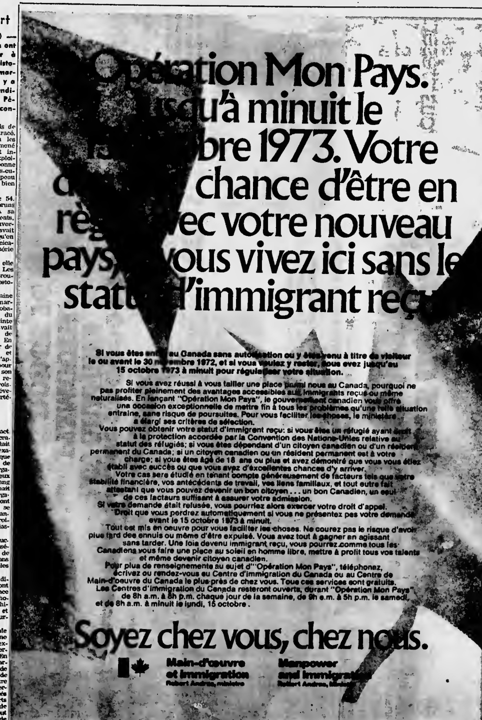
Conservation

Le squelette était intact. A l'intérieur de la boite crânienne, le cerveau s'était rétréci des deux tiers. L'examen de la cage thoracique et de l'abdomen a permis de mettre à jour tous les organes internes, rétrécis, eux aussi, mais intacts. Le sang de la marquise appartenait au groupe A. Tous ses organes et ses muscles se sont rétrécis car les cellules se sont vidées de leur substance. Toutefois, la cuisse droite avait conservé son élasticité.

"La Chine en construction" souligne que "disséquer un cadavre vieux de 2,000 ans est un fait sans précédent dans les annales de l'anatomie".

L'auteur de l'article indique que les analyses n'ont révélé aucune "différence apparente" dans la morphologie et la composition chimique de la marquise et celles des femmes d'aujourd'hui.

L'absence quasi totale d'humidité et d'oxygène dans la tombe explique l'extraordinaire état de conservation de la dépouille. En effet, le corps de la marquise avait été enveloppé de plusieurs couches de drap de soie et de lin avant d'être enfermé dans quatre cercueils en bois laqués, placés l'un dans l'autre, recouverts de cinq tonne de charbon de bois et de plâtre fin, le tout enfoui à une profondeur de 50 mètres.



Plymouth CHRYSLER VENTE-SERVICE
Dodge CHRYSLER VENTE-SERVICE

Les gars de Chrysler vous présentent L'AUTO-REVUE 74

Nous vous souhaitons la bienvenue à l'Auto-Revue 74. Les nouvelles Chrysler sont maintenant rendues dans les salles d'exposition.
Le luxe, à l'Auto-Revue 74, est représenté par la nouvelle Imperial. Une voiture racée avec un air vraiment classique.


Imperial Le Baron, hardtop à 4 portes


Chrysler New Yorker Brougham, hardtop à 4 portes

CHRYSLER 74

Depuis neuf ans, Chrysler bat la marche dans la vente des voitures de classe. Les voitures Chrysler ont bien mérité cette distinction et les Chrysler 1974 sont à la hauteur de cette réputation. Il y a d'abord la New Yorker Brougham. Une voiture luxueuse peu ordinaire même dans sa catégorie.
Si vous croyez que les Chrysler sont des autos coûteuses, examinez la Chrysler Newport. C'est la voiture de vos rêves que vous méritez.

LES GRANDES PLYMOUTH & DODGE 74


Plymouth Fury Gran Coupe, hardtop à 2 portes

Les nouvelles grandes voitures Plymouth Fury et Dodge Monaco constituent l'un des points centraux de l'Auto-Revue 74. On a complètement renouvelé leur style.
Leur équipement standard comprend le moteur V8, la boîte de vitesses automatique, la servo-direction, les servo-freins AV à disque. Venez voir les gars de Chrysler à l'Auto-Revue: ils vous donneront une foule de détails.


Dodge Monaco Brougham

LES INTERMÉDIAIRES PLYMOUTH & DODGE 74


Plymouth Satellite Sebring Plus, hardtop à 2 portes

Voici deux des intermédiaires Plymouth Satellite, Dodge Charger et Dodge Coronet pour 1974.
De l'espace pour la famille et beaucoup de maniabilité en ville. Tout cela pour un coût vraiment moyen.
Rendez-vous en famille chez les gars de Chrysler.


Dodge Charger SE, hardtop à 2 portes

LES COMPACTES PLYMOUTH & DODGE 74


Plymouth Barracuda, hardtop à 2 portes


Plymouth Valiant Duster, coupe à 2 portes

Voici la Dodge Dart et la Plymouth Valiant 74
Ce sont des compactes bourrées de caractéristiques mécaniques telles que l'allumage électronique, la suspension avant à barres de torsion, la structure monocoque et nombre d'autres. Ne manquez pas les deux compactes sport, la Plymouth Barracuda et la Dodge Challenger...à l'Auto-Revue 74.


Dodge Challenger, hardtop à 2 portes


Dodge Dart Swinger, hardtop à 2 portes

DODGE 74, le seul pickup à cabine-plus.


Dodge Club Cab

Aucun autre pickup ne lui ressemble car on a prévu un espace de 34 pieds cubes entre les sièges AV et l'arrière de la cabine. Suffisamment d'espace pour tout ce que vous désirez transporter à l'abri des intempéries. En option, vous pouvez vous procurer des strapontins munis de ceintures de sécurité. Dodge Club Cab, voyez-le à l'Auto-Revue 74.

Les gars de Chrysler vous présentent L'AUTO-REVUE 74

BIENVENUE

petites annonces

105 Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon Carrier & Laforce, notaires 38 Desjardins, Québec. Tél.: 522 3913
1 37103 23-8 (24 fs) 105

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX A LOUER Au 640, St Jean. Tél.: 524-3571.
3 37030 17-8 (48 fs) 135

214 Cours Enseignement

LES DANSEURS "DU ROCHER"
Tél.: 522-5681
37357 21-9 (24 fs) 214

Ecole Gluleau, cours jour, soir, cours commercial bilingue, secondaire court. Cours spéciaux: dactylographie (méthode rapide 4 mois). 473, Canardière. — Tél.: 524-3215.
1 37205 1-9 (24 fs) 214

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale: 505, Place Begin, Rimouski. Tél.: 723-8630.
1 37209 1-9 (24 fs) 226

242 Pension pour chevaux

Pension pour chevaux — Ile d'Orléans, prix modique, M. Charles Lapointe 1888 Avenue Royale St-Laurent Ile d'Orléans Tél.: 828-2606
37342 20-9 (6fs) 242

247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: sécheuse, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. — Tél.: 523-3815 Fernand Gauvin Enr., 282, Lavigueur, Québec 4 G1R 182
1 37253 17-9 (t mer.v. au 2-11) 247

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
SERVICE & PIECES
Laveuses, sécheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213, 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-8479
1 37222 8-9 (mar.j.s. au 11-10) 247

250 Réceptions -restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque Boul. Laurier, coin Lavigerie. Tél.: 651-2440.
1 37172 30-9 (24 fs) 250

256 Services divers

Bélair — Pension pour enfants, avec expérience. Tél.: 843-3598.
37358 21-9 (8 fs) 256

Pour MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 128, Haute Ville. — Tél.: 524-5181.
37321 25-9 (mar.j.s. au 20-10) 256

309 Chambre à louer

Chambre à louer — Chemin St-Louis (homme), piscine, sona. — Tél.: 858-2211 après 7 h.
25-9 (8 fs) 309

331 Logements à louer (Limoilou)

BAR, FOYER
Ste-Odile — Appartement en sous-sol, 24 x 28, luxueux, ne peut servir de résidence, mais idéal pour endroit de travail ou de repos. Entrée seule. Tél.: 626-9308 après 8 heures.
37390 25-9 (6 fs) 331

334 Logements à louer (St-Roch)

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1½, 2½, 3½, 4½ pièces meublées, au 640, St-Jean. — Tél.: 529 5038.
3 37059 17-9 (49 fs) 334

335 Logements à louer (St-Sauveur)

Quartier St-Sauveur — 560, Boisseau. logement 3 pièces, plus salle de bain, 1er étage, entièrement rénové, près écoles, église, autobus. Tél.: 683 9196.
37353 21-9 (9 fs) 335

340 Logements à louer (Banlieue)

Banlieue — Grand 5 pièces, Boul. Ste-Anne, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, autobus scolaire, prise de courant automobile, remise sous-sol. $100. sous location. — Tél.: 681-5571.
37391 21-9 (24 fs) 340

350 Maisons à louer

St-Sacrement — Maison privée meublée, à sous-louer pour 8 mois. Prix à discuter. Tél.: 527-4392.
37385 22-9 (8 fs) 350

360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, acompte $5,000. Tél.: 523-5352.
1 2 37131 28-8 (24 fs) 360

340 Logements à louer (Banlieue)

PLACE WEENA INC.

ARRIERE DE L'HOPITAL ST-MICHEL-ARCHANGE
2455, EVANGELINE (SORTIE BOUL. DE LA CAPITALE) GIFFARD

- Construction en béton l'épreuve du feu
- Chauffage-électricité - eau chaude piscine - service de conciergé inclus - près autobus et centre commercial
- Toutes taxes incluses

3½-4½-5½ RÉALISATION: Roger Pilon 667-1183
1 37279 16-9 (dim.mar. au 4-12) 340

MANOIR BEAUPORT

251 et 301, RUE DELAGE, BEAUPORT

STUDIO 1½ - 3½ - 4½ - 5½

CONSTRUCTION EN BETON COMPRENANT:
EAU CHAUDE - CHAUFFAGE - PISCINE

BUANDERIE AUX ETAGES (GRATUITE) - INTERCOM - TOUTES TAXES INCLUSES

TEL.: 661-4486 ou 663-3101
1 37277 16-9 (dim.mar. au 4-12) 340

360 Maison à vendre

Loretteville — Maison jumelée, façade brique, près église et écoles, prix occasion, Tél.: 842-3038
37351 20-9 (6fs) 360

Banlieue — Maison à construire, livrable 1er mai 1974, taux 9%, choix de modèles, tél.: 842-3038
37352 20-9 (6 fs) 360

Neufchâtel — Maison jumelée, pouvant avoir rabais fédéral et provincial, Tél.: 842 3038
37350 20 9 (6fs) 360

Aubaine — Neufchâtel, maison de 5 pièces, près des centres d'achats, écoles, rue asphaltée, Tél.: 842-3038
37349 20-9 (6fs) 360

Maison à vendre
Lac Beauport
Lac Beauport, 4 pièces plus sous-sol, située près centre de skis. Meublée avec foyer. Conditions à discuter Prix: $11,500. — Tél.: 8449-3843 — 683-2031.
37371 22-9 (9 fs) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger; magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél.: 529-9352 — 651-3978
1 37206 4-9 (48 fs) 391

408 Animaux

Chat Persan à vendre, 1 an, mâle. Tél.: 983 3819 après 4 heures.
37386 25-9 (6 fs) 408

432 Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539 — Clavigraphe Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau
1 37102 23-8 (24 fs) 432

A.B. Machines Inc.
CONSEILLER en machines de bureau ordinaire. 485 boul. Langelier. — Tél.: 525-4692.
1 37112 1-8 (24 fs) 432

UNDERWOOD
CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest est, Québec. Tél.: 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.
1 37111 24-8 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

A vendre manteau de mouton de Perse noir, garni de vison, grandeur 13-14 ans. Tél.: 626-9497 après 6 heures.
37414 25-9 (3 fs) 435

456 Matériaux de construction

DEMOLITION
Portes, fenêtres, plomberie, chauffage, chauffe-eau à l'huile. — Tél.: 872-1225
37337 21-9 (16 fs) 456

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltée, 74 BOUL. PIE-XI, Ville Bélair. — Tél.: 842 1911.
1 37122 24-8 (24 fs) 456

459 Meubles à vendre

Ménage neuf 1974
Style colonial complet à vendre $1695. Tél. 661-7969.
37388 25-9 (24 fs) 459

Une visite n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 626-1108 — 626-7150.
1 37250 18-9 (26 fs) 459

Ménage neuf 1974
Style canadien, complet, à vendre $2095. Tél. 667 4343.
1 37389 25-9 (24 fs) 459

VENTE DE RENOVATION
CROTEAU LTEE
175 EST ST-JOSEPH
LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC
525-8155, 525-9426, 529-4223
Face église Jacques-Cartier
Meubles emballés, neufs, poêles 220, $129 77 ou réfrigérateurs cabinets. Lessiveuses $139.77. Mobiliers de chambre $99 77, etc... Divans $87.87, divan-lits $157 ou chesterfield, 2 morceaux. Mobilier de cuisine $37.77, etc... etc. Entreposage, livraison gratuite. Aucun comptant · 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange. — Stationnement
1 37252 17-9 (25 fs) 459

MENAGE NEUF 1974
ESPAGNOL
Ces meubles sont neufs et garantis Comprenant: un poêle McClary Easy, 30 pouces, automatique, 1974. Un réfrigérateur McClary Easy, 2 portes, 1974. Un set de salon Espagnol, 4 pièces, Airfoam capitonné, 2 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de coin, une lampe de table en velours Espagnol. Un set de chambre 72 pouces, 2 miroirs ajustables Espagnol, 3 morceaux, 2 lampes de bureau "Terre des Hommes", un sommier et un matelas. Un set de cuisine 5 morceaux Espagnol, en bois de noyer, un pot à fleurs. Le tout laissé à $1595. Aucun comptant. Entreposage et livraison gratuits. Pour informations, Québec, Tél.: 967-5100.
37387 25-9 (24 fs) 459

Jeunes couples
—
MOBILIERS COMPLETS
- Qualité • Prix • Service

Livraison Immédiate
Foyer du Meuble INC.
529-9648
144 St-Vallier, ouest
Spécialiste en ameublement
37384 22-9 (24 fs) 459

475 Tabac en feuilles

AVIS AUX FUMEURS
2 nouvelles succursales: Ste-Monique Les Saules et St Augustin Village. — Tabac en feuilles .75¢ la livre. 4,000 tubes à cigarettes $1.00. 3,000 machines sur toile à cigarettes à sacrifier .39¢ chacune. Tabac coupé à pipes assorti naturel $1.49 la boîte. Tabac de Virginie à cigarettes $1.49 la boîte. 400 tubes filtreurs .84¢ chacun. Pipes (Briard) $1.00. Sacs à tabac .79¢. Cigarettes Trembley king size .48¢. Montre-bracelets: $3 50. Fume-cigare .19¢. Trembley, 246, St-Vallier Ouest, Québec.
37390 22-8 (mer.j.s. au 15-11) 475

477 Tapis-tuiles-prélarts

Montminy tapis — Vente, posage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointement, le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626 0913.
1 37109 24-8 (24 fs) 477

705 Accessoires et pièces

LAFRANCE Electrique, spécialité: alternateurs, démarreurs, générateurs, batteries, autos toutes marques. 501, des Oblats. — Tél.: 522-8633.
1 37208 1-9 (24 fs) 705

710 Autos à louer

REMPARTS
L'autre compagnie de location d'autos. Prix à partir de $12. par jour, spéciaux, longs voyages. — 188, St Jean, Québec. 529 6362.
1 37106 23-8 (24 fs) 710

711 Autos à vendre

Volvo 142 S, 1971, 30,000 milles, prix $2,400, Tél.: 843 3385.
37341 20 9 (6fs) 711

RINFRET AUTO
VENDEUR
VOLKSWAGEN
1971 Toyota $1550; 1971 Renault "12" $1350; 1971 Datsun $1350; 1970 Volkswagen $1350; 1969 Ford $1250. — 50 rue Delisle, Rond-Point, Lévis. — Tél.: 833-2133.
1 37218 5-9 (24 fs) 711

Godbout Autos Inc.
FIAT
Vente et service, neufs et usagés, Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-9371.
37105 23-8 (mar.j.s. au 23-10) 711

VENTE MAZDA SERVICE
GARAGE O. Gosselin INC.
185 ave St-Sacrement, Qué.
681-0525
1 37248 16-9 (24 fs) 711

712 Autos demandées

OCCASION UNIQUE
VOUS voulez vendre votre auto? Eh bien, consultez les seuls courtiers en automobile au Québec. Nous avons en filière un nombre important de clients qui désirent acheter des autos en bonnes conditions, c'est pourquoi nous vous garantissons un service de vente rapide et sûr. Faites l'essai et vous verrez. — Bédard et Tremblay, courtiers en automobile. — Renseignements: 824-4915 ou 824-4913.
36841 28-7 (mar.j.s. au 27-9) 712

760 Machinerie à vendre

Citerne à vendre, 8,000 gallons, 3 compartiments, de marque Fruehauf. — Tél.: 839-4455.
37381 22-9 (8 fs)

Pneus 20.5 x 25 de marque Uniroyal, pour loader. Tél.: 839-4455.
37382 22-9 (8 fs) 760

Compresseur Garner Denver, 365 pieds cubes, moteur Diesel, en très bonne condition. — Tél.: 839-4455.
37300 22-9 (8 fs) 760



petites annonces

711 Autos à vendre



4 services de diagnostiques gratuits

Encore garantie jusqu'à 24 mois 24,000 pour les '73

ENCORE A PARTIR DE $2,595 — STOCK LIMITE
VENTE: OUVERT LE SOIR DU LUNDI AU VENDREDI
NOTRE SERVICE FAIT NOTRE ORGUEIL

LAVAL VOLKSWAGEN LTEE

Distributeur PORSCHE+AUDI
PIERRE MIVILLE, PRESIDENT
777 OUEST, BOUL. CHAREST — 683-4451
37348 25-9 (1 fs) 711

Le rôle du laïcat exalté par Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — L'héroïsme d'un président italien pendant la dernière guerre a permis à Paul VI d'exalter le rôle du laïcat dans l'Eglise, en s'adressant à 15,000 fidèles réunis sous ses fenêtres pour le premier angelus dominical depuis sa rentrée mercredi de Castelgandolfo.

Le pape a d'abord évoqué l'audacience accordée samedi aux représentants de l'Action catholique italienne. L'Eglise, a-t-il dit, s'applique à faire respecter la dignité du laïc et de chaque homme en tant que tel, détenteur de droits inaliénables, comme de devoirs pouvant faire ressortir des vertus héroïques.

Sacerdoce royal

L'Eglise accroît la dignité du laïc en le revêtant d'un "sacerdoce royal", a poursuivi Paul VI, alors qu'"à l'inverse, l'opinion courante attribue une valeur négative à l'idée de laïc, presque celle d'hommes dégagés de toute fidélité aux principes supérieurs de la religion et de la foi".

Auparavant, le chef de l'Eglise avait exprimé l'"admiration et la consolation" que lui procurait, avec l'ACI, la vue d'un laïcat fidèle organisé selon les directives du second concile du Vatican.

CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC (No 903-2-1255)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

1—QUE le règlement No 903, adopté par le Conseil municipal de la Cité de Charlesbourg, le 8 août 1973, et concernant l'excédent de coût dans l'exécution des travaux au garage municipal sur la 1ère Avenue ainsi que l'emprunt de $13,800.00 pour en payer le coût, a été soumis aux électeurs municipaux le 16 août 1973 en assemblée publique, conformément à l'article 593 de la Loi des Cités et Villes;

2—QU'à ladite assemblée publique, aucun électeur présent et habile à voter n'a demandé que ledit règlement soit soumis pour approbation, par scrutin, aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables;

3—QUE ledit règlement est, par les présentes, réputé avoir été alors approuvé par les électeurs;

4—QUE ledit règlement a été ensuite approuvé par le ministre des Affaires municipales le 11 septembre 1973, et par la Commission municipale de Québec, le même jour;

5—QUE ledit règlement entre en vigueur aujourd'hui, date de sa publication;

6—QU'il peut être pris connaissance de ce règlement au bureau du soussigné.

CHARLESBOURG, ce 26 septembre 1973

Le Greffier de la Cité:
ROSAIRE GODBOUT, a.m.a.

CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC No 898-2-1254

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

1—QUE le règlement No 898, adopté par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, le 16 juillet 1973, et concernant l'acquisition d'une niveleuse ainsi que l'emprunt au montant de $59,100.00 pour en payer le coût; a été soumis aux électeurs municipaux le 26 juillet 1973 en assemblée publique, conformément à l'article 593 de la Loi des Cités et Villes;

2—QU'à ladite assemblée publique, aucun électeur présent et habile à voter n'a demandé que ledit règlement soit soumis pour approbation, par scrutin, aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables;

3—QUE ledit règlement est, par les présentes, réputé avoir été alors approuvé par les électeurs;

4—QUE ledit règlement a été ensuite approuvé par le ministre des Affaires municipales le 11 septembre 1973, et par la Commission Municipale de Québec, le même jour.

5—QUE ledit règlement entre en vigueur aujourd'hui, date de sa publication;

6—QU'il peut être pris connaissance de ce règlement au bureau du soussigné.

CHARLESBOURG, ce 26 septembre 1973

Le Greffier de la Cité:
ROSAIRE GODBOUT, a.m.a.

Une solution au problème de pêche des Micmacs

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires Indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a affirmé qu'il consulterait son collègue le ministre de l'Environnement, M. Davis, pour trouver une solution au problème des droits de pêche des Micmacs et des Malécites au Nouveau-Brunswick.

Selon M. Eymard Corbin (L-Madawaska-Victoria), qui est intervenu vendredi aux Communes, les Indiens de la côte Est du Canada, principalement les tribus mentionnées, éprouvent de plus en plus un sentiment de frustration en ce qui touche leurs droits de pêche.

Selon un porte-parole du ministère des Affaires indiennes, les Indiens de cette province ont été traités sur un pied d'égalité avec les autres citoyens depuis quelque temps, en ce qui touche la pêche au saumon.

On porte le pull-over comme on le veut

MONTREAL (P.C.) — Cet automne, on porte le cardigan sur le pull-over, la veste sur le cardigan et le pull-over avec n'importe quoi. Tous ces accessoires se marient avec la jupe ou le pantalon.

Les coordonnées constituent donc la base de votre nouvelle garde-robe. La tenue décontractée est de mise pour le jour. Le soir, soyez plus élégantes, mais sans frou-frous.

Noir, vert et beige

Les couleurs fondamentales de l'automne seront le noir ainsi que les tons de vert et de beige. Les experts de la mode estiment que le style des vêtements d'automne rappelle encore l'allure des années '40.

Les plaids et les tweeds sont très en vogue pour les ensembles.

A Montréal, un expert en ce domaine rappelle que les vestes et cardigans, souvent ceinturés, sont maintenant portés un peu plus amples tandis que les pantalons restent sensiblement de la même largeur ou peut-être un peu plus étroits. Le soir, on portera volontiers un long cardigan avec la jupe ou la robe. Dans ce cas, il convient de la choisir d'un modèle simple, mais d'un tricot orné d'un fil métallique, ce qui conférera à l'ensemble une allure un peu plus sophistiquée.

"Près de 500 personnes ont été exécutées sous nos yeux"

MIAMI (P.A.) — M. et Mme Adam Schesch, deux Américains gardés prisonniers au Chili pendant une semaine, ont déclaré dimanche avoir été témoins de l'exécution de 400 à 500 personnes depuis la prise du pouvoir par une junte militaire.

Prisonniers battus

Ils ont ajouté que les militaires pratiquent un véritable programme contre les étrangers. Dans le stade où ils étaient détenus, ils ont vu des soldats battre des prisonniers dont beaucoup sont des étrangers.

Le nouveau gouvernement chilien a admis samedi que 7,000 Chiliens et étrangers sont gardés dans un stade de football.

nécrologie

BERUBE (Joseph) — A Québec, le 24 septembre 1973, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph Berubé, ex-employé du Soleil Ltée, époux de Dame Azilda Latulippe. Il demeurait au 724, 4cme Avenue.

Les funérailles auront lieu jeudi, 27 septembre, à 10 h.

Départ du foyer funéraire J Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière de St-Raphaël, comté de Bellechasse. 25-9 (2 fs)

BOUCHER (Raymond) — A l'hôpital St-Sacrement, le 22 septembre 1973, à l'âge de 62 ans et 4 mois, est décédé M. Raymond Boucher, époux en premières noces de feu Dame Adrienne Rousseau et en secondes noces de Dame Lucille Rousseau. Il demeurait à Ste-Croix, comté de Lotbinière.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Denise, M. et Mme Réal Demers (Monique), M. et Mme Raymond Desrochers (Gertrude), M. et Mme Paul Auger (Luciel), Claude, Guy; sa belle-mère: Mme Philippe Rousseau, ainsi que ses frères et ses soeurs.

Les funérailles auront lieu mercredi, 26 septembre, à 10h.

Départ de la résidence funéraire O. Croteau, 126 rue Principale, à 9 heures 50, pour l'église de Ste-Croix et de là au cimetière paroissial. 25-9 (1 fs)

CLOUTIER (Bernard) — A Montréal, le 23 septembre 1973, à l'âge de 35 ans, est décédé subitement M. Bernard Cloutier, fils de feu M. Arthur Cloutier et de feu Dame Fabiona Matte. Il demeurait à Montréal et autrefois à St-Marc-des-Carrières, comté de Portneuf.

Il laisse dans le deuil ses soeurs et son frère: Gilberte (Mme Roger Despatie), Jacqueline (Mme Antoine Robidoux), Isabelle (Mme Jean-Louis Thibault) et Jean.

Les funérailles auront lieu mercredi, 26 septembre, à 4 h.

Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 950 boulevard Dussault, St-Marc-des-Carrières, à 3 heures 45, pour l'église de St-Marc et de là au cimetière paroissial. 25-9 (2 fs)

DROUIN (Albertine) — A Château-Richer, le 23 septembre 1973, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée Dame Albertine Huot, épouse de feu M. Philippe Drouin. Elle demeurait au 7784, Royale, chez sa belle-soeur, Mme Arthur Huot.

Elle laisse dans le deuil ses beaux-fils: Willie, Oscar et Gérard Drouin; sa belle-fille: Mme Robert Tanguay (Antoinette); ses beaux-frères: MM. Joseph, Cyrille et Eugène Drouin; ses belles-soeurs: Mme Herménégilde Bolduc, Mme Louis Drouin, Mme Arthur Huot, Mme Alphonse Huot et Mme Willie Goulet.

Les funérailles auront lieu mercredi, 26 septembre, à 10h.

Départ des salons de la Coopérative des Frais funéraires, 7851 avenue Royale, à 9 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. 24-9 (2 fs)

On peut vaincre le cancer

DROUIN (Léon) — A l'hôpital St-Augustin, le 23 septembre 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Léon Drouin, époux de Dame Anna Bissonnette. Il demeurait au 1083 avenue Royale, Villeneuve.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Léonie, Louis (Claire Crépeault) ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mme Napoléon Morel (Claire Bissonnette), Dr et Mme Eugène Bissonnette, Mlle Angéline Bissonnette, M. et Mme Wilbrod Bissonnette, Mme Albert Saucy (Marguerite Bissonnette), M. et Mme Fortunat Bissonnette, Sr Joanne Bissonnette, M. et Mme Joseph Dulude (Geneviève Bissonnette), Mme Hilaire Bissonnette; ses petits-enfants: Caroline et Etienne Drouin, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi, 26 septembre, à 3 h.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 avenue Royale, Beauport, à 2 heures 40, pour l'église de Villeneuve et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 25-9 (2 fs)

FOURNIER (Paul) — A Québec, le 22 septembre 1973, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul Fournier, épicier, époux de Dame Simonne Bélanger. Il demeurait au 10, Dauphine.

Les funérailles auront lieu mercredi, 26 septembre, à 10h.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 705, St-Vallier est, à 9 heures 45, pour la basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera ouvert de 2h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. 23-9 (2 fs)

LACHANCE (Rose-Hélène) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 24 septembre 1973, à l'âge de 58 ans, est décédée Dame Rose-Hélène Bégin, épouse de M. Clément Lachance. Elle demeurait au 74 boulevard de l'Entente est, Lauzon.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et gendres: M. et Mme Jean Langlois (Odette), M. et Mme Michel Auger (Renée); sa soeur, ses frères, beaux-frères et belles-soeurs: Mlle Marie-Anna Bégin, M. Georges Bégin, M. et Mme Paul Bégin, M. et Mme Louis-Philippe Bégin, M. et Mme Maurice Lachance, Mlle Madeleine Lachance, M. et Mme Roger Lachance, M. et Mme Paul-Eugène Lachance, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu jeudi, 27 septembre, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, à 10 heures 15, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 25-9 (2 fs)

LORANGER (Zéphirine) — A Québec, le 24 septembre 1973, à l'âge de 93 ans et 9 mois, est décédée Mlle Zéphirine Loranger, fille de feu M. et Mme Edouard Loranger. Elle demeurait autrefois à St-Alban, comté de Portneuf.

Les funérailles auront lieu jeudi, 27 septembre, à 11 h.

Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 264 rue Principale, St-Alban, à 10 heures 45, pour l'église de St-Alban et de là au cimetière paroissial. 25-9 (2 fs)

LAROCHE (Polycarpe) — Lévis le 22 septembre 1973 à l'âge de 82 ans et 5 mois, est décédé M. Polycarpe Laroche, époux de Dame Marina Couture. Il demeurait à St-Antoine de Tilly.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Gérard Laroche (Marie-Alice Demers), Paul-Henri (Lumina Poivin), Rose (Mme Gérard Dion), Mme Irène Fortier, Achille (Thérèse Desjardins), Georgette (Mme Roland Genest), Emile (Françoise Bedard), Léo, Valérien (Irène Boucher), Pauline (Mme Léopold Paquet), Mme Françoise Lapointe, Yolande (Mme Lucien Bourget; sa belle-mère: Mme Alphonse Couture; son frère, sa soeur, ses beaux-frères, ses belles-soeurs, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mardi, 25 septembre, à 3 h.

Départ de la résidence funéraire H. Bergeron & Fils Enr., à 2 heures 50, pour l'église de St-Antoine de Tilly et de là au cimetière paroissial. 24-9 (2 fs)

PARE (Albéric) — A Québec, le 21 septembre 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Albéric Paré, époux de Dame Marguerite Guimont. Il demeurait au 13, des Trembles, Lac St-Charles.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses deux filles: Nicole et Carole; sa belle-mère. Mme Charles Guimont; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Roland Paré, M. et Mme Barthélémy Bureau (Rolande), Mme Simonne Bélanger, M. et Mme Jean-Marie Guimont, M. Roymond Guimont, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi, 25 septembre, à 10 h.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 7685, 1ère Avenue, Charlesbourg, à 9 heures 45, pour l'église de St-Pierre-aux-Liens, Orsainville et de là au cimetière de la paroisse.

Le funérarium sera ouvert de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

ROCHELEAU (François-M.) — A Québec, le 22 septembre 1973, à l'âge de 79 ans, est décédé M. François-M. Rocheleau, époux de Dame Blanche Hould. Il demeurait au 936, Monrèse.

Les funérailles auront lieu mercredi, 26 septembre, à 11h.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300 chemin Ste-Foy, à 10 heures 50, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

Le salon sera ouvert de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. 23-9 (2 fs)

VACHON (Frère Emile) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 23 septembre 1973, à l'âge de 64 ans, est décédé le Frère Emile Vachon (Frère Louis-Nestor), de la communauté des Frères Maristes.

La dépouille mortelle sera exposée au Mont Champagnat, au 7141 avenue Royale, Château-Richer, où les funérailles auront lieu mercredi le 26 septembre, à 19 heures.

L'inhumation suivra au cimetière communautaire, sous les soins de la maison J. Bouchard & Fils Ltée, Québec. 25-9 (2 fs)

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

Le dollar

Le dollar US a baissé de 1-25 lundi à Montréal et y a fermé à $1.00 30-50 et la livre sterling y a baissé de 1-25 et clôturé à $2.44 7-50.

A New York, le dollar canadien a monté de 1-25 et atteint $0.00 11-50 et la livre sterling a monté de 1-20 et atteint $2.42 1-4.

Devises étrangères

Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal.

Pays (devise)	Taux
Afrique du Sud (rand)	$1 3158
Allemagne (mark)	$0 4285
Australie (dollar)	$1 5150
Autriche (schilling)	$0 0594
Bermudes (dollar)	$1 0300
Belgique (franc)	$0 0284
Brésil (cruzeiro)	$0 1665
Bulgarie (lev)	$0 9300
Chine (yen)	$0 5365
Danemark (couronne)	$0 1850
Espagne (peseta)	$0 0180
Etats-Unis (dollar)	$1 0105
France (franc)	$0 2396
Hongrie (forint)	$0 0855
Italie (lire)	$0 001815
Japon (yen)	$0 003850
Mexique (peso)	$0 0815
Norvège (couronne)	$0 1905
Pays-Bas (florin)	$0 4065
Pologne (zloty)	$0 0503
Royaume-Uni (livr. str.)	$2 4800
Roumanie (leu)	$0 1668
Suede (couronne)	$0 2473
Suisse (franc)	$0 3435
Tchecoslovaquie (coure.)	$0 1600
Union soviétique (roub.)	$1 4530
Vénézuéla (bolivar libre)	$0 2350
Yougoslavie (dinar)	$0 0585

Cotations en devises canadiennes.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 10-006

DANS LA COUR SUPERIEURE

MICHAEL AYRE, architecte naval, domicilié à 2013, rue Larochelle, Ste-Foy, Qué., tant personnellement qu'en sa qualité de tuteur à son fils mineur Christopher Ayre et Dame GILLIAN DUNCAN, épouse sans contrat de mariage de MICHAEL G. Ayre.,

demanderesse

vs

TOWERS DEPARTMENT STORES LIMITED,

et

HARTZ MONTAIN PET SUPPLIES LTD.,

et

ACELINE PRODUCTS CORP., corps politique incorporé ayant le siège social de ses affaires à 27 Gorham, Rochester, New York, U.S.A.,

défendeur

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au défendeur ACELINE PRODUCTS CORPORATION., de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Québec, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans: le journal "à propos", en français et en anglais.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

Bureau du Greffier,
QUEBEC, 24 Septembre 1973.
JOACHIM TARDIF, P.A.C.S.Q.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No: 16-000

IN THE SUPERIOR COURT

MICHAEL O. AYRE, naval architect residing at 3015 Larochelle Street, Ste-Foy, Qué., both personally and in his capacity of tutor to his minor son Christopher Ayre and GILLIAN DUNCAN, wife without marriage contract of MICHAEL O. AYRE,

plaintiffs

vs

TOWERS DEPARTMENT STORES LIMITED,

and

HARTZ MOUNTAIN PET SUPPLIES LIMITED,

and

ACELINE PRODUCTS CORPORATION, body politic and corporate having its head office at 27 Gorham, Rochester, New York, U.S.A.,

defendants

ORDER

The Defendant ACELINE PRODUCTS CORPORATION is hereby called upon to appear, either personally or through counsel, in the office of the Superior Court for the District of Quebec and this within ONE MONTH following the first publication in the newspaper "à propos", both in French and in English.

AND FURTHER TAKE NOTICE that copy of the Writ and the Statement of Claim have been left for your at the office of the Superior Court.

QUEBEC, September 24 1973.
JOACHIM TARDIF, D.P.S.C.Q.

NOMINATION A RADIOMUTUEL



M. Ed J. Prevost

Me Raymond Crépault, c.r., président de la Corporation Civitas Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de MONSIEUR ED J. PREVOST, B.A., M.B.A., au titre de président de la compagnie et du réseau Radiomutuel. Monsieur Ed Prévost a également accédé au poste de vice-président exécutif de la Corporation Civitas Limitée. Les stations composantes du réseau Radiomutuel sont CJMS à Montréal, CJRP à Québec, CJRC à Ottawa-Hull, CJRS à Sherbrooke et CJTR à Trois-Rivières. Ces nominations prenaient effet le 1er septembre 1973. Monsieur Prévost aura son bureau ou siège de Radiomutuel à Montréal.

canadienne

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Sturgeon	1000	38	36	38
Tagami	1000	7	7	7
Trellus Min	8000	23	22	82
Twent C	500	165	155	155
W Dufault	4000	8	8	8
W Q Mn	0000	22	22	22
Wh Star	22900	24½	20	20

Total des ventes: Industrielles: 483,018; Mines et Pétroles: 988,065.

Système monétaire

Le flottement libre des monnaies ne constitue pas la solution

NAIROBI (AFP) — La première séance des assemblées générales annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui ont été ouvertes lundi matin à Nairobi, a été celle des critiques, plus ou moins clairement exprimées, mais tous azimuts, aucun groupe des 126 pays membres, qu'il soit pauvre ou riche, n'échappent au sort commun.

M. Johanes Witteveen, le nouveau directeur général du FMI, s'est clairement élevé contre le laissez-faire monétaire actuel. Pour lui, le "flottement libre des monnaies ne constitue pas une panacée" et il faut y mettre fin progressivement.

M. Witteveen appelle ainsi de ses voeux un système monétaire plus stable, le lendemain même du jour où les ministres des Finances du Comité des Vingt ont reculé officiellement au 31 juillet 1974 la date à laquelle ils estiment devoir arriver à un accord général.

Les délais s'estompent

Jusqu'à présent, ils avaient toujours porté du printemps prochain. Comme il faudra, après cet éventuel accord politique, que les fonctionnaires le mettent en forme et qu'ensuite les juristes rédigent les statuts, les chances s'amenuisent de voir l'assemblée générale du FMI de fin septembre 1974 entériner un nouveau système monétaire.

Les recommandations de M. Witteveen risquent donc de rester longtemps lettre morte, même s'il estime qu'il ne faudrait pas attendre cette ratification formelle, mais seulement l'accord général pour mettre en place un "régime de change plus stable et plus ordonné".

Autre recommandation du directeur général du Fonds: la lutte contre l'inflation "qui ne peut continuer sans avoir des conséquences néfastes sur les plans économique et social".

Les riches coupables

Mais une lutte vigoureuse contre l'inflation a aussi des conséquences sociales immédiates et cette considération arrête les velléités de la plupart des gouvernements. Les critiques de M. Witteveen ont ainsi été dirigées avant tout vers les pays riches, les pauvres ne pouvant que subir les conséquences des erreurs faites par les "grands". M Robert McNamara, président de la Banque mondiale, s'en est pris pour sa part à tout le monde, et brutalement. Sa description de la "pauvreté absolue" qui frappe près de 800 millions d'hommes (le tiers de la population mondiale) a été frappante: "La pauvreté absolue est une condition d'existence sordide, tellement avilie par la maladie, l'analphabétisme et la malnutrition que ses victimes se voient privées de ce qui est essentiel à toute dignité humaine".

Tout le monde est coupable: les pays riches qui octroient leur aide au compte-gouttes et n'arrivent même pas à la moitié du volume qu'ils s'étaient donné eux-mêmes comme objectif.

Les pays pauvres qui n'utilisent pas équitablement les fonds qu'ils reçoivent.

"Depuis quelque temps, a dit M. McNamara, on parle beaucoup de réorienter les politiques de développement afin de mieux répartir les bienfaits de la croissance. Cependant, rares sont ceux qui ont effectivement pris des mesures énergiques dans ce sens".

Alors, les plus démunis étant les petits paysans des pays pauvres, la Banque mondiale va lancer un programme en leur faveur.

Contre les profiteurs

La Banque mondiale ne sait pas encore exactement comment elle procédera pour que son aide arrive aux plus pauvres, mais il est certain qu'elle ne pourra rien sans de vraies réformes agraires. "La triste vérité, a déclaré M. McNamara, est que, dans la plupart des pays, les rares ressources disponibles — financières et humaines — sont gérées par une administration centralisée qui en fait surtout bénéficier le petit groupe des riches et des puissants".

"Le vrai problème, a-t-il conclu, n'est pas de savoir s'il est politiquement facile de réaliser une réforme agraire que de déterminer s'il est politiquement prudent de temporiser indéfiniment".

APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné que la Commission Scolaire Régionale Chauveau recevra des soumissions pour les projets ci-dessous mentionnés, à l'heure et à l'endroit conformément aux conditions ci-dessous énumérées.

Enlèvement de la neige

Polyvalente Neufchâtel,
3, avenue Chauveau,
Neufchâtel.

Ecole C. A. Savard,
11, rue Laroix,
Neufchâtel.

Ecole Béranger-Boivin,
36, rue Martel,
Loretteville

Institut St-Louis-de-France,
262, rue Racine,
Loretteville

Polyvalente Ancienne-Lorette,
1801, rue Notre-Dame,
Ancienne-Lorette.

Polyvalente Duberger-Les Saules,
305, rue Claisse,
Duberger

Ecole Duberger,
346, rue Marquis,
Duberger.

Centre Administratif Chauveau,
1, avenue Chauveau,
Neufchâtel.

Conditions d'utilisation des documents de soumission

Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission du propriétaire à l'endroit suivant:

Commission Scolaire Régionale Chauveau,
1, avenue Chauveau,
Neufchâtel. (Québec)

Les documents complets de soumission seront disponibles à compter de mardi le 25 septembre 1973 contre un dépôt de $10.00 par bâtiment, fait au nom de la Commission Scolaire Régionale Chauveau.

Le dépôt sera remboursé sur remise des documents intacts.
Le dépôt sera confisqué:
Si l'entrepreneur néglige de remettre le document dans un délai de quinze (15) jours après l'adjudication du contrat.
S'il remet le document incomplet et en mauvais état.
S'il ne présente pas de soumission.

Conditions de soumission

La soumission de l'entrepreneur, pour être considérée, devra inclure soit un chèque visé tiré d'une banque à charte ou d'une caisse populaire ou un bon de soumission équivalent dont le montant ne devra pas être inférieur à 3% du montant total de la soumission.

Les soumissions seront remises en 3 copies dans une enveloppe scellée, portant mention "Soumission pour Enlèvement de la Neige", avant 10.00 hres, le 3 octobre 1973, au bureau de la

Commission Scolaire Régionale Chauveau,
1, avenue Chauveau,
Neufchâtel, Qué.

NOTE: Une enveloppe scellée par école.

La Commission Scolaire Régionale Chauveau n'est tenue d'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

PERMIS DE BANQUET

1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.

2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.

3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE JEAN-TALON		
DEMERS, Denis,	644, St-François Est, Québec (ville)	Brasserie
ARIDAS, Tom,	854, rue St-Jean, Québec (ville)	Salle à manger Bar
FONTAINE, Emmanuel,	700-710, rue St-Jean, Québec (ville)	Brasserie (projet)
COMTE LIMOILOU		
COTE, Jean-Yves,	1567, de la Canardière, Québec (ville)	Brasserie (Modification de taverne à:)
COMTE LOUIS-HEBERT		
PARADIS, Vincent, pour le bénéfice de: lui-même et Michel Renaud	1188, rue Colbert, Ste-Foy (ville)	Epicerie
LACHANCE, Mlle Jocelyne,	3061, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy (ville)	Epicerie
COMTE LEVIS		
HETHRINGTON, Mme Blandine G.,	475, boul. du Pont, Bernières	Salle à manger Bar
JOSEPH, Mme Suzanne Louzon,	92, rue Principale St-Romuald d'Etchemin (cité)	Salle à manger
COMTE LOTBINIERE		
DE BEAUMONT, Réjeanne Mme,	3854, Chemin de Tilly, St-Antoine de Tilly (paroisse)	Salle à manger Bar

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit dûment motivée et ASSERMENTEE dans 15 jours du présent avis

au: SECRETAIRE GENERAL
Case postale 190, Station B, Québec 2, Qué.

montréal

Excepté les banques, tous les secteurs ont grimpé

Tous les secteurs, celui des banques excepté, ont gagné du terrain hier à la Bourse de Montréal, mais le nombre de transactions sur ce marché a été plutôt faible.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,343,300 actions, au regard de 1,181,000 actions vendredi.

Les services publics gagnent 1.06 et atteignent 142.97, l'indice composé gagne .51 et atteint 230.78, les papeteries montent de .65 et atteignent 146.34, les industrielles progressent de .43 et atteignent 249.20, tandis que les banques reculent de .21 et ferment à 272.46.

Comportement des valeurs	Lun.	Ven.
Gains	106	100
Pertes	107	113
Inchangées	72	87
Total	285	308

Celanese Canada Ltd., dont 87,500 actions ont été transigées, a été la valeur industrielle la plus active et sa cote est restée inchangée, soit à $5 1-4. Norseman Mines, dont 333,000 actions ont été transigées, a été la valeur minière la plus active et sa cote a monté de 7 1-2 cents et atteint 29 cents.

Villager Shoe Shoppes, en baisse de 15 cents et au niveau de $2.30, rapporte une perte d'exploitation de $95,755 pour son premier semestre au regard d'un bénéfice d'exploitation de $98,093 pour la période correspondante un an plus tôt. D'autre part, la compagnie a vendu pour une valeur de $3.5 millions, au regard de $2.8 millions.

Chrysler Corp., en hausse de 3 3-4 et au niveau de $27, dit qu'elle a conclu avec la société japonaise Honda un accord aux termes duquel elle pourra utiliser, mais de façon non exclusive, les droits et permis mondiaux de Honda pour la fabrication, l'utilisation et la vente du moteur Honda CVCC.

Les pétroles ont reculé lundi à la Bourse de Montréal. Texaco Canada perd 1 et ferme à $59, Pan Ocean Oil, 1-2 et ferme à $18 1-4, Pacific Petroleums, 1-2 et ferme à $30, Husky Oil, 3-8 et ferme à $23 5-8, Aquitaine, 1-4, et ferme à $20 3-4, Gulf Oil Canada, 1-8 et ferme à $34 1-4 et Shell Canada, 1-8 et ferme à $10 1-4.

Au nombre des gagnants à la Bourse de Montréal, se trouvent Trans-Canada Pipe-Lines à $31, un gain de 1 1-2, B.C. Forest à $25, un gain de 1, IU International à $28 1-4, un gain de 1, Bell Canada à $41, un gain de 5-8, Placer Development à $27 3-4, un gain de 3-4, Hollinger Mines à $46 1-2, un gain de 1-2, Great Lakes Paper à $7 1-2, un gain de 1-2, Hudson's Bay Co. à $10 1-8, un gain de 1-2, Hudson Bay Mining and Smelting à $26 3-4, un gain de 3-8, Canadian Cellulose à $7 7-8, un gain de 1-2, Cominco à $32, un gain de 1-4, Consolidated Bathurst à $29 1-4, un gain de 1-4, International Nickel à $34, un gain de 1-4, la banque de Montreal à $18 3-8, un gain de 1-8 et Alcan à $38 1-4, un gain de 1-8.

TITRES LES PLUS ACTIFS
Par la PRESSE CANADIENNE
INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Cl Cn	87,500	5½	5¼	5¼	
In N	22015	34	33¾	34 +	¼
Cn C	31875	7⅞	7½	7⅞ +	½
Alcn	10587	38⅜	35⅞	38¼ +	⅛

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Cantol	100	8½	8⅛	8½
CP Ltd	0220	17	17	17
Celanese	87500	5¼	5¼	5¼
Cent Dsn	250	100	100	100
Chrysler	2700	27⅛	26½	27
Cominco	2860	32	31¾	32
Con Bath	4857	29⅛	28¾	29¼

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Tr Can A pr	50	50	50	50
Trans Mt	2000	17	17	17
Trizec Crp	210	21⅞	21⅞	21⅞
Unigesco A	230	230	230	230
Unigesco B	200	205	205	205
Un Carbid	588	17¼	16¾	17¼
Unt Bank	2000	7	8¾	8⅞
velcro	2000	7¼	7¼	7¼
Villager	560	230	225	230
Walk A	1150	54½	54½	54½
Webb Knp	100	42	42	42
Westcst	500	15⅛	15⅛	15⅛
zellers	1275	14¾	14½	14½
zodiac	400	250	250	250

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
3CD617-002-000
Date de fermeture:
15h.30, heure de Montréal
le jeudi, 11 octobre 1973
Fourniture de quatorze (14) chaque disjoncteur à l'huile pour l'extérieur, 12 KV, 600 amp. triphasé
POUR PROJET LG-2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction
de l'Approvisionnement
SOCIETE D'ENERGIE
DE LA BAIE JAMES
800 est,
boul. De Maisonneuve
19e étage
Montréal, P. Que., Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur
de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU, ING.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFES
3CD731-005-000
Date de fermeture:
15h.30, heure de Montréal
le jeudi 4 octobre 1973
Fourniture de dix-huit (18) chaque: Camionnette, quatre (4) roues motrices, d'un PBV de 0,200 lbs minimum certifié
POUR PROJET LG-2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
19e étage,
SOCIETE D'ENERGIE
DE LA BAIE JAMES
800 est, boul.
De Maisonneuve,
Montreal, P. Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS ($8,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de
l'Approvisionnement,
A. ROUSSEAU, Ing.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-73-10312
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 octobre 1973

FOURNITURE DE CABLES A 120.000 VOLTS POUR LIGNES SOUTERRAINES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Quebec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montreal 120, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS ($30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Quebec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Quebec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Quebec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, 14 septembre 1973

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC,
No 100-476
DANS LA COUR PROVINCIALE
ADRIEN VILLENEUVE,
demandeur
vs
DICK SWART,
défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref d'Exécution de Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 4 octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 29, St-Stanislas, Québec, Qué.

Les dits biens meubles et effets consistant en: comptoirs, caisse enregistreuse, congélateurs, etc

Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 25 septembre 1973
A. BLAIS,
Huissier Cour Supérieure

LEGAL NOTICE
CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 100-476
IN THE PROVINCIAL COURT
ADRIEN VILLENEUVE,
plaintiff
vs
DICK SWART,
defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ place in virtue of the same place in virtue of the same writ, at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 4th day of October, 1973, at 29 St-Stanislas st., Québec, Qué.

The said moveables and chattels consisting in: comptoirs, cash register, cooler, etc.

The whole according to law.

QUEBEC, September 25th, 1973
A. BLAIS,
Bailiff Superior Court.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCN-73-10305
pour 10h30 a.m.
heure de Montreal
le mardi 9 octobre 1973

Centrale nucléaire
Gentilly 2
(Comté de Nicolet)

FOURNITURE ET MONTAGE DE SIX (6) BATIMENTS TEMPORAIRES EN ACIER (MAGASIN ET ATELIERS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Bureau des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 120, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS ($25,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 14 sept. 1973.

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE

PROJET: — Fournir et installer douches dans 170 logements permanents pour militaires mariés et dans 105 appartements BFC Valcartier (Québec)

Dossier: VR 310 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure avancée de l'est) le MARDI 16 octobre 1973 des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montreal, Chicoutimi ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs se spécialisant dans ce genre de travail pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Defense (1951) Limitee.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire
6e étage, Edifice Kenson
225 rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPC-73-10283
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 octobre 1973
Aménagement
Manicouagan 3
(Comte de Saguenay)
FOURNITURE ET MONTAGE DE QUATRE (4) VANNES DE DEVERSOIR, D'UN (1) JEU DE POUTRELLES ET DES SYSTEMES DE MANUTENTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Quebec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No. 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montreal 128, Que.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS ($150,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Quebec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

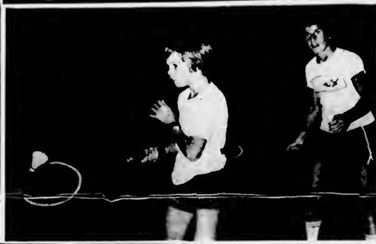
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Quebec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Quebec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE
W. E. JOHNSON
Montréal, le 13 septembre '73

sports







Le badminton à l'AEC vu par Marcel Laforce

L'Association des Employes Civils a commence une serie de cours de badminton a ses locaux de l'avenue Laurier. La popularite de cette innovation n'a pas tarde a se faire sentir. La direction en est confiee a Paul-Henri Laprise que l'on voit ci-contre acceptant l'inscription de Louisette Pelletier. En haut, a gauche, c'est Richard Denis; a droite, Vincent et Richard Lavoie; en bas, Gaetan Cantin.



UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES
le dimanche dans "à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

à loisir

IL FAUT TOUT VENDRE!

Liquidation complète
(d'ici le 1er octobre)

pour faire place aux modèles '74



Le coupé Renault 15

RENAULT

- 3 VOITURES RENAULT 15
- 4 FAMILIALES RENAULT
- 8 VOITURES RENAULT 12



L'économique Renault 12



La pratique familiale Renault

AUSSI
Beaux choix de
VOITURES USAGÉES
VARIETE DE MODELES ET DE MARQUES
PRIX SPECIAUX

Nous assurons un service complet et rapide à prix raisonnable
LA MAISON DE L'EXCLUSIVITE RENAULT

RENAULT
GOSSELIN AUTOS ENR.
VENTE ET SERVICE
1279, Route Marie-Victorin, St-Nicolas, Lévis – Tél. : 832-2050 – 832-0242

Dernier sprint automnal aux courses sous harnais

Dans le même esprit de fête qui caractérise et anime le Club de courses Jacques-Cartier depuis le debut du meeting 73, le 20 janvier dernier, l'activité reprend son cours normal avec 4 programmes par semaine ,soit le mardi, le jeudi et le samedi à 7h.45 et le dimanche à 2h. p.m. Ce soir, Voltigeur Dost, une récente acquisition de Claude Harnois est favori à 5/2 pour decrocher les honneurs de la victoire pour une 3e fois d'affilée. Acheté $6,000 de Marcel Dostie, le nouveau pensionnaire de l'écurie Nicol Tremblay fera sans aucun doute un excellent cheval de courses. Ce soir, il devra batailler contre les Sumter Knight à Léonard Duquette, Qui Nhon à Yvon Catellier et Pea Coat à Gilbert Julien. La bourse est de $1,100. Les autres partants seront Locust Time, Killarney Bird, Nobility Direct et Boum Frise.

Dans un autre ordre d'idées, Gratien Deschênes était bien heureux de la victoire de Bob Hilton, à New York samedi soir. En effet, le digne rejeton de Meadow Chuck a amblé tout un mille, selon ses propres paroles. "Il a pris les devants en 59 3 ou demi-mille après avoir été pris à l'extérieur. Il s'est fait atteler jusqu'au ¾ de mille en 1/29 et il a finalement triomphé en 2.01". Ayant assisté à l'amble commémoratif Roger White dimanche en soirée, il a aussi déclaré que "si" Bob Hilton avait participé à cette course, il aurait traîné Knighthood dans le dernier droit. Cela est sans aucun doute une possibilité. Bob Hilton est un excellent ambleur et il ne fait aucun doute qu'il représente dignement la ville de Québec aux Etats-Unis.

Entre-temps, le signal sera donné à 7h 45 p.m.

courses — Inscrits à Québec

MARDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse $550.00
1—Eddy McKiso (J Marcoux) 7-1
2—Kimberly Don (J Breton) 3-1
3—Goldfinch Hanover 8-1
4—Green River Ref (Lefebvre) 7-2
5—Pompon Fleurie (Y Pelchat) 9-2
6—Gladiator Hanover (Alain) 6-1
7—Radie Dino (R Marcotte) 10-1
8—Prince Omaha (Y Catellier) 4-1

COURSE NO 2
Amble — Bourse $500.00
1—Dudley's Dream (Denault) 5-2
2—Miss Anick (V Larose) 4-1
3—Freda Way (G Julien) 6-1
4—Fival (B Duclos) 8-1
5—Miss Jane Brook (Légaré) 10-1
6—Spencer Sauns (Tremblay) 10-1
7—Bonyeal Fleurie (Y Boily) 7-2
8—Jarquot (J M Marcoux) 9-2
Elig : Pride Blor, Adios Bill

COURSE NO 3
Amble — Bourse $700.00
1—Good Time Flossie (P Noel) 6-1
2—Sorry Miss (H Lepage) 8-1
3—Signalory (J Cyrenne) 4-1
4—Valley Rainbow (Pelchat) 5-2
6—Another Jersey (Cournoyer) 5-1
7—Tavern's Tiger (Labonté) 9-2
8—Smokey Billie (G Julien) 10-1

COURSE NO 4
Amble — Bourse $500.00
1—Valley Flash (Donault) 8-1
2—Artist Lobell (G Hébert) 4-1
3—Lovely Luann (Lefebvre) 5-2
4—Jackpot Mir (J Cyrenne) 10-1
5—L Escorgot (P Noel) 5-1
6—Miss D Will (P Lachance) 9-2
7—Victory Dale (A Jean) 3-1
8—Easy On (P Roberge) 6-1

COURSE NO 5
Amble — Bourse $1,100.00
1—Pea Cool (G Julien) 7-2
2—Sumter Knight (Duquette) 3-1
3—Locust Time (Y Pelchat) 8-1
4—Boumfrise (G Hébert) 10-1
5—Voltigeur Dost (Tremblay) 5-2
6—Killarney Bird (Lachance) 9-2
7—Qui Nhon (Y Catellier) 4-1
8—oNbility Direct (Desjardins) 8-1

COURSE NO 6
Amble — Bourse $560.00
1—Christian Abe (Lefebvre) 3-1
2—Tye Tice (Y Pelchat) 8-1
3—Jack Drummond (Dupont) 5-2
4—Moonshine Boy (Beaudoin) 5-1
5—Into Talos (P Noel) 10-1
6—Anpell (Y Roger) 8-1
7—Annie Topfield (R Dufour) 4-1
8—Demon Frisco (Guenelle) 7-2
Elig. : Glendo Doyle, Tommy Blackstone

COURSE NO 7
Amble — Bourse $600.00
1—Kings Knave (J Guenella) 3-1
2—Insko Hanover (pas nom) 4-1
3—Gabalan (N Tremblay) 6-1
4—Lou Adio (A Jean) 8-1
5—Dixon Adios (P Lachance) 7-2
6—Isola Flo (F Nadeau) 3-2
7—Georgia J (V Larose) 10-1

COURSE NO 8
Trot — Bourse $600.00
1—Tiffany Miss (E White) 8-1
2—Earl's Counsel (pas nom) 10-1
3—Cutlass (F Nodeau) 8-1
4—Amish (V Larose) 5-1
5—Todd Flemington (M Cournoyer) 5-2
6—Justaplain Fred (Beaudoin) 3-1
7—Green Acres Dare (Denault) 7-2
8—Beckwith Prince (Duclos) 4-1

COURSE NO 9
Amble — Bourse $850.00
1—Meadow Byrd (Desrosiers) 7-2
2—Twin City Adios (pas nom) 6-1
3—Dream(ngJohn (A Jean) 5-2
4—Eagle Flight (R Dufour) 10-1
6—J G Doll (J Cyrenne) 8-1
7—Miss Frontenac (C Dupont) 8-1
8—Two Mountains Ding (P Lachance) 4-1
Elig. : Puggy Wuggy, Nechako Clarke

COURSE NO 10
Amble — Bourse $700.00
1—Gamu (W Léplne) 8-1
2—Hy Bohemia (A Tremblay) 5-2
3—Green River Rullsio (G Hébert) 10-1
4—Arl's Call (Y Pelchat) 3-1
5—Regal Don (R Beaudoin) 5-1
6—Dev Drummond (pas nom) 7-2
7—Dagwood Mir (H Ouellet) 4-1
8—Rebel Land Pride (F Nadeau) 6-1
Elig. : Leslie Lady, Ad O Sam.

Cours de sécurité

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec annonce que des cours de sécurité dans le maniement des armes à feu se tiendront au Centre Durocher de Québec, les 25 et 26 septembre 1973, à 7 h. p.m.

Ces cours sont donnés en vue de permettre l'obtention du certificat du chasseur en temps pour la saison de chasse 1973.

On peut obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le Centre Durocher, numéro de téléphone : 522-5681, à Québec, ou avec M. Paquet, instructeur au ministère, à Québec, téléphone : 643-9694.

Résultats à B. Bonnets

LUNDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse $2,000.
No 1 Brown Count (J P Gauthier) 5.00 2.90 2.30 — No 7 Cassolte (J P Charron) 3.00 2.30 — No 4 Santa Mir (M Gingras) 3.90
Ont aussi couru : Over Tizer, Silvern Hanover, Ona Tout, Navada Lady, Darn Heather, Gracious Scol.
Temps : .30.2 1.05.5 1.37.4 2.00.3.

COURSE NO 2
Amble — Bourse $1,100
No 2 Loyal Friend (R Goddard) 13.10 8.40 6.00 — No 5 Riley O'Brien (D St-Denis) 4.50 3.40 — No 1 Black Skippy (G Lamy) 3.70.
Ont aussi couru : Cass City, Terra Blackstone, Casa Dundee, Mr Rice Flama, Spread Sailn, Orchard Bucky.
Temps : .32, 1.05, 1.37.2, 2.00.
PARI-DOUBLE (1-2) $106.50.

COURSE NO 3
Amble — Bourse $1,000.
No 1 Thor Almahurst (D McTavish) 4.60 3.00 2.50 — No 2 Toby Hanover (G Lachance) 3.40 2.70 — No 5 Moldou (M MacDonald) 3.40.
Ont aussi couru : Serenton Hanover, Songrie, Pay Meadwo.
Temps : .30.2 1.02.1 1.34.2 2.03.2.

COURSE NO 4
Trot — Bourse $1,200.
No 2 Charlies Pride (A Chartier) 5.00 3.40 — No 6 F C Von (J Hébert) 4.70.
Ont aussi couru : Lincoln Land Abe, Fine Stepper, Beau Mar Mic Greg Brown, Syndys John, Corker Dean, Claver Bomb.
Temps : .31.1 1.02.1 1.35.1 2.07.2.
QUINELLA (2-6) $14.00

COURSE NO 5
Amble — Bourse $1,000.
No 8 Wickers Bye Bye (A Boucher) 3.20 2.0 02.40 — No 4 Glencoe L'Ami (P Robillard) 5.00 3.00 — No 7 Ivor Minbar (Y Gamache) 3.00.
Ont aussi couru : Louder Mir, Squall, White Richelieu, King K Shay.
Retiré : No 2 Raider Ranger.
Temps : .30.8 1.02.1 1.33.8 2.04.1.

COURSE NO 6
Amble — Bourse $1,200.
No 8 Shadydale Phair (D Normandin) 9.20 3.00 — No 4 Ranganui (G Surprenant) 7.00.
Ont aussi couru : Karo Herbert Benjamin Hanover, Tocks Girl, Thunder Grattan, Dr Irish Adios, Sulky Win.
Temps : .31.1, 1.04.3, 1.36.2, 2.06.1.
QUINELLA (4-8) $63.70.

COURSE NO 7
Amble — Bourse $1,600.
No 7 Pallc Wilson (M Picard) 22.70 8.20 7.60 — No 8 John Craig (D Normandin) 4.30 3.70 — No 6 Carillon (M Brosseau) 10.50.
Ont aussi couru : Mark Herbert, Idonas Folth, Mighty Scott, Miloys Shoe, Anderson Dale, Marcella Lobell.
Temps : .30.3, 1.03.5, 1.35.2 2.05.2

COURSE NO 8
Amble — Bourse $1,600.
No 2 Josa (M Picard) 20.00 12.20 — No 8 Yvonne Coloniale (R Seaman) 22.40.
Ont aussi couru : Royal House, Algerine A, Great Lynn, Jocelyn Bunter, Hio Ballica, Calynn Volo, Battling Mir.
Temps : .31.4, 1.04.1, 1.35.1 2.05.8
QUINELLA (8-8) $190.30.

COURSE NO 9
Amble — Bourse $5,500.
No 8 Hogan (G Aiken) 8.20 4.60 — No 1 Puck Mir (M Dostie) 3.40.
Ont aussi couru : General Ike, Wolala.
Temps : .31.2, 1.03.1, 1.32.1, 2.02.1.
Retiré : No 3 Pacewest Pick, No 8 Joy Quick.

COURSE NO 10
Amble — Bourse $4,000.
No 3 Marion Putnay (T Artandi) 38.40 11.00 — No 5 J J Byrd (G Gendron) 5.50.
Ont aussi couru : Hammerin Hank, Mark Almahurst, Meadow Lance, Sirtron, Encounter, Alton Prince.
Temps : .28.4, 1.00., 1.30.3, 2.01.2.
EXACTA (3-5) $112.60.
ASSISTANCE : 3,104
PARI-MUTUEL : $473,743.

Nos favoris

Programme pour MARDI, 25 SEPTEMBRE 1973

Course No. 1 — KIMBERLY DON a connu une saison exceptionnelle dans les courses à réclamer et nous lui faisons confiance pour gagner la première course du programme de ce soir. DONNAR FOX nous semble le principal rival du protégé de Joseph Breton.

Course No. 2 — DUDLEY'S DREAM prend le départ de la première position et même s'il connait certaines difficultes présentement, il devrait completer le pari-double. MISS JANE BROOKE pourrait venir de loin pour se glisser parmi les meneurs.

Course No. 3 — VALLEY RAINBOW a fait une excellente dernière course qui en fera le favori des parieurs dans cette 3ème course. TAVERNS TIGER a quelque peu déçu à sa dernière sortie en piste mais il pourrait prendre sa revanche aujourd'hui.

Course No. 4 — LOVELY LUANN a causé une certaine surprise en gagnant à son dernier depart et il pourrait répéter ce soir un peu de chance. VICTORY DALE deva être surveillé de très près surtout si le tracé est lent. Prenez 3-7-1 pour la quinella.

Course No. 5 — VOLTIGEUR DOST est le cheval à battre dans l'attraction principale du programme d'aujourd'hui. Ce jeune ambleur de trois ans vient de gagner ses 2 dernirres courses et peut completer le tour du chapeau s'il peut battre KILLARNEY BYRD, un autre 3 ans.

Course No. 6 — Nous avons bien aimé la derniere performance de Jack DRUMMOND et cet ambleur devrait remporter une victoire longuement attendue. CHRISTIAN ABE termine ses courses avec rapidité et nul doute qu'il sera dans la photo. Prenez 3-1-2 pour la quinella.

Course No. 7 — ISOLA FLO prend le départ dans une classe supérieure mais il vient de gagner deux fois de suite et sera en quête d'une victoire qui lui donnerait un "chapeau". KING KNAVE a tiré une position qui en fait un sérieux aspirant.

Course No. 8 — Marcel Cournoyer a connu certains succes avec TODD FLEMINGTON depuis son retour sur le sulky et ce trotteur devrait ajouter un gain à son record. BECKWITH PRINCE prend le depart dans une classe inférieure et peut gagner. Prenez 5-8-3 pour la quinella.

Course No. 9 — DREAMING JOHN traverse une période "dure" présentement mais cet ambleur devrait retrouver le chemin de la victoire ici. La plus forte opposition viendra de MEADOW BYRD, un ambleur qui a bien fait en 1973. Prenez 3-1-8 pour la quinella.

Course No.10 — HY BOHEMIA est au sommet de sa condition actuellement et nous lui faisons confiance pour gagner la derniere couse de la soiree. REBEL LAND PRIDE vient de prendre un repos prolongé qui peut lui aider à figurer avantageusement. Prenez 2-8, 8-2 pour l'exacta.

MEILLEUR CHOIX : VOLTIGEUR DOST (5eme course)
NEGLIGE : SORRY MISS (3ème course)

Coquetel sportif

GOLF

Deux champions du tour Peter Jackson, Gar Hamilton et Leo Bradsham, sont à la tête d'un groupe de quatre golfeurs canadiens qui espèrent pouvoir tenter leur chance sur le circuit professionel américain, la saison prochaine.

Hamilton, Bradsham, Bill Tape et Leon Dicaire devront toutefois se qualifier au cours d'un tournoi régional de 72 trous qui sera tenu, à partir du 26 septembre, à Pinehurst, en Caroline du Nord.

Neuf des dix premières places au classement des boursiers du tour Peter Jackson 1973 sont détenus par des golfeurs canadiens. La plupart d'entre eux devraient être de retour sur les verts, chez nous, l'an prochain.

VENTE D'A PROPOS



MODELE CH 482
TABLE GARARD
Rég. : $89.95
SPECIAL $41.95

Distributeur
SONY - RCA
HOLIDAY - SILVER
WEBCOR - GARARD
STRAUSS - CONCERTO

CHAMPLAIN IMPORTATEUR ENR
351 boul. Charest Est
Tél. : 525-7905

TARIFS DES ABONNEMENTS
Vente au numéro : $0.15 par jour — $0.25 le dimanche
Abonnement à l'année $45

Faire parvenir votre remise à
à propos
C.P. 1727 — GIK 7K9, Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :
Nom :
Adresse :
Montant inclus :

Les Expos, on les adore malgré tout

Difficile à digérer cette inimaginable fin de saison dans la Ligue Nationale de baseball, section Est. Les plus fervents partisans des Expos, surtout, en prennent pour leur rhume. Flancher à la toute dernière minute dans l'enivrante course au championnat, ça s'accepte mal.

Mais, il ne faut pas oublier que les Expos en sont encore qu'au stade de la formation et les amateurs le savent bien. Pourtant on aurait voulu monopoliser les grands honneurs. Les hommes de Gene Mauch ont tout donné pour procurer à leurs partisans un premier championnat. Un manque d'expérience et une tension insurmontable ont eu le meilleur. Il ne faut pas les blâmer.

Les Expos savent plaire. La preuve, les nombreuses foules qui ont franchi les tourniquets du Parc Jarry encore cette année. Des fanatiques ont parcouru des centaines de milles pour venir applaudir leurs favoris, même dans la défaite. Nos amours sont tellement imprévisibles qu'on ne peut s'en passer. L'essentiel, c'est qu'ils présentent des joutes intéressantes et Gene Mauch y voit avec beaucoup d'attention.

Un essor considérable

Depuis l'avènement des Expos en 1969, le baseball a connu une impulsion fantastique. Dans toutes les villes du Québec et du Canada, les services de loisirs ont pris conscience que cette discipline sportive croissait sans cesse en popularité. Le baseball devenait de moins en moins l'affaire exclusive de nos voisins les Américains. Il fallait emboîter le pas. Des cliniques de baseball furent organisées dans plusieurs centres et à la surprise générale, on s'est aperçu que nos p'tits Canadiens pouvaient aussi bien capter et frapper la balle que les p'tits Américains. Ce sera la relève des Expos d'aujourd'hui.

Le baseball représentera un débouché de plus pour nos jeunes athlètes qui n'envisageaient obligatoirement qu'une carrière professionnelle; le hockey, il y a peu de temps. Les salaires de crève-faim ne sont plus monnaie courante chez les pros ce qui signifie beaucoup de nos jours. En fin de compte un jeune pourra s'adonner au baseball et en faire son métier s'il démontre certaines aptitudes, ce qui était pratiquement impossible avant le merveilleux phénomène des Expos. On voit en les Expos une planche de salut. On bataillera plus fort afin de pouvoir percer sous la grande tente.

Entraîneurs compétents

Voici d'ailleurs un fait concret que les Expos ont largement contribué à répandre la "maladie" du baseball. En deux ans d'existence, le nombre de joueurs de la Ligue inter-cités de Québec et la région a presque doublé.

En effet, en 1972, environ 272 joueurs ont évolué dans toutes les catégories de ce circuit. En 1973, pas moins de 528 jeunes baseballeurs ont endossé des uniformes pour tenter d'imiter leurs préférés. Ces chiffres, nous les tenons de M. Florent Boily, publiciste-statisticien de la Ligue inter-cités. "Nous avons constaté une hausse majeure en deux années d'activités seulement. Il est à demander ce qui se produira dans les années futures ?" de dire M. Boily.

De plus, la qualité des entraîneurs s'est sensiblement amélioré. "C'est encore et toujours l'histoire des Expos qui fait que nos instructeurs peuvent apprendre leur baseball. Tous les entraineurs de la Ligue inter-cités ont suivi avec intérêt les différentes cliniques recommandées par les Expos. Celle tenue par Gene Mauch et ses lieutenants au Parc Jarry fut certainement la plus profitable, car dès le retour de nos instructeurs à Québec on sentait un élan nouveau chez les jeunes", de confier Boily.

Les Expos, c'est un fait, ne laissent personne indifférent. Les sportifs déshabillent les journaux et les autres s'inquiètent de leur conduite. L'étincelante performance des Mets de New York, des Pirates de Pittsburgh et des Cards de St-Louis ne sont pas du chiqué. Ce n'est pas la première fois qu'ils sont impliqués dans des courses au championnat et ne réagissent pas de la même façon que les hommes de Mauch sidérés par cette incroyable situation. Le p'tit général, lui aussi en a vu bien d'autres avant ce jour, mais ses guerriers, si valeureux soient-ils, n'en peuvent plus.

Les Expos nous ont fait passer une autre remarquable saison et ils méritent amplement notre affection. Si ce n'est pour le championnat qui leur passe sous le nez, tout au moins pour les rebondissements futurs chez nos jeunes.

En potinant

Les Cascades de Beauport ont misé juste en arrêtant leur choix sur l'instructeur Adjutor Côté pour mener l'équipe. Côté nourrit une vaste expérience dans ce domaine...

Comme il fallait s'en attendre l'excellente Billie Jean King a disposé, avec une certaine facilité, du "vieux" Bobby Riggs, dans le match des sexes. Riggs a quand même impressionné par sa forme physique...

— Les Alouettes de Montréal ont enfin renouer avec la victoire, alors qu'ils ont triomphé des Argonauts de Toronto au compte de 19-10, dimanche dernier à l'Autostade...

— Jean Fradette, un hockeyeur de Thetford Mines s'entraîne présentement avec les Houle, Hoganson, Beaulé et autres. Fradette a déjà connu des heures glorieuses avec les Canadiens de Thetford Mines de la Ligue Junior A...

— L'élan victorieux des Dolphins de Miami s'est arrêté à 18 lorsque les Raiders d'Oakland ont remporté un gain de 12-7 dimanche après-midi. Il s'agissait du premier revers des Dolphins depuis que les Cowboys de Dallus les eurent vaincus au Super Bowl de 1972...

Les propos de Robert JUTRAS



Une nouvelle figure à la lutte
Grand prix lundi : Roy Calender

"Avec la carte du premier octobre prochain au Colisée de Quebec, l'organisation "Grand Prix" parviendra à un nouveau sommet. Avec la participation de 26 lutteurs, ce sera la plus grosse carte depuis mes débuts comme promoteur à Quebec" de déclarer Dick Marshall.

Incidemment, les 26 lutteurs places sous contrat pour l'occasion feront les frais de huit combats dont quatre par équipes en plus d'un combat entre femmes. Cette dernière bataille mettra aux prises Peggy Allan et Lise Raymond de Drummondville. "Je vais lui montrer que Québec sait faire" de lancer Lise en signant son contrat dans les bureaux de la lutte "Grand Prix".

Comme c'est une habitude du promoteur Dick Marshall de présenter une nouvelle figure à chaque programme, un nouveau visage sera montré aux Québecois lundi prochain. Il s'agit de Roy Calender qui a déjà reçu le titre de "Monsieur Univers" et "Monsieur Europe". On dit de lui qu'il est l'homme le plus muscle au monde.

En attraction spéciale, Roy Calender fera face au redoutable Tarzan Tyler.

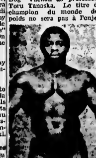
En demi-finale Gino Brito et Dino Bravo iront à la pêche aux "poissons"... Ils uniront alors leurs efforts pour tenter de prendre au piège Gilles "the Fish" Poisson et lui sera vu en compagnie de Killer Kowalski.

Ce dernier s'est attiré les huées de la foule lors du dernier programme en employant des tactiques pas très religieuses devant Mad Dog Vachon.

Dans une autre attraction spéciale, Edouard Carpentier fera équipe avec le gérant Jean Ferré et Don Léo Jonathan pour affronter Dale Roberts, Gerry Brown et Chuck O'Connor.

La grande finale de la soirée, une affaire 2 de 3 à finir, opposera Maurice "Mad Dog" Vachon au professeur Toru Tanaska. Le titre de champion du monde des poids ne sera pas à l'enjeu toutefois. "Je vais lui montrer qu'il ne faut pas intervenir et me tirer du sel au visage lorsque je lutte avec un autre" de dire Vachon. On sait que Toru Tanaka s'est permis de tirer du sel au visage du champion lors du dernier programme alors que Mad Dog défendait son titre devant Kolawski.

La plus grosse foule de la saison est attendue pour ce programme du 1er octobre au Colisee. Les billets sont en vente à la tabagie Ste-Foy de même qu'aux guichets du Colisee.



Roy Calender

A Giffard

HOCKEY

Tous ceux qui sont âgés de 18 à 25 ans et qui desirent jouer dans une ligue de hockey (olympique) à Giffard doivent se présenter à l'arena de Giffard le jeudi 27 septembre 1973 à 9 heures avec leur équipement.

Pour de plus amples informations veuillez appeler à l'arena de Giffard à : 661-3122.

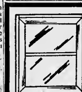
BALLON-BALAI

Toutes les personnes intéressees à jouer dans la Ligue de ballon-balai "Laurentide" de Giffard n'ont qu'à communiquer avec M. Charles Forest, au numéro : 667-2474.



Du jeudi 27 septembre au dimanche 30, aux Pavillons de la Jeunesse et des Congrès.
Motoneiges 1974, ski, raquette, patin, etc.

NOUVEAU chez ALSCO
CHASSIS D'ALUMINIUM NO: 2300 LE SEUL CHASSIS CONSTRUIT POUR LE CLIMAT DU QUEBEC
VERRE ET METAL ISOLE AU GEON
GROS et DETAIL



N'achetez pas sans consulter nos experts pour une estimation GRATUITE
CONSULTEZ TOUJOURS
ALSCO
2070 rue Branly, Ste-Foy — 681-0089

Selon Gilles Laperrière

Nous manquions de compétition au Québec

par Roger Doré

La raison principale du transfert des équipes de Rouyn et de Noranda de la ligue juvénile du Nord-Ouest québecois à la ligue juvénile de l'Ontario, serait le manque de compétition au niveau de la province de Québec. C'est du moins l'avis de Gilles Laperrière, gérant-général des "AS" de Noranda; ce dernier est le frere de Jacques des Canadiens de Montréal.

"En demeurant avec la fédération de hockey sur glace du Québec, nous aurions alors été privés d'éliminatoires provinciales comme ce fut le cas l'an dernier. Dans la province de Quebec, il n'y a qu'une seule ligue juvénile de classe "AAA" et c'est celle du Nord-Ouest du Quebec. Une fois les series éliminatoires terminées, l'équipe championne ne peut esperer rencontrer d'autres équipes du Québec puisqu'il n'y en a pas de ce calibre. C'est assez frustrant d'etre ainsi privé de séries provinciales".

"Avec une ligue de l'Ontario, nous avons alors de la compétition et l'assurance de séries provinciales lorsque les séries éliminatoires de la ligue sont terminees. En Ontario, il y a plusieurs ligues de calibre juvenile "AAA" et au moins les équipes du Nord-Ouest comme Rouyn et de Noranda ne seront pas privees de compétition provinciale uniquement en raison d'un manque de calibre" de poursuivre Laperrière.

UN CHANGEMENT

"Devant le manque de ligues avec classification juvénile "AAA", les équipes du Nord-Ouest devront obligatoirement changer de grade pour participer à des series provinciales" de dire Roger Plouffe de la fédération de hockey sur glace du Quebec.

Il devait ajouter; "Avec la force des équipes du Nord-Ouest, elles pourraient facilement être classées junior "B" pour ainsi avoir la chance de mesurer leur puissance au niveau provincial à la fin de la saison".

"Ce n'est pas avec des gars de 14-15 et 16 ans que nous pourrons recevoir une sanction junior "B" de répliquer Laperrière." De toute facon, nous avions accepté le transfert avec la fédération du Quebec uniquement à titre d'experience l'an dernier. L'expérience n'a pas été valable et nous retournons là où nous avons de plus grands avantages.



Les champions des champions dans les classes AA et A, Armand Després et Michel Beaumont. (Photo, Marcel Laforce)

Le conseil de ville d'Amos veut une enquête sur le transfert

Copie de résolution
No 73-354 du 17 sept. 1973
Corporation municipale
de la ville d'Amos

A la session régulière du conseil de la corporation municipale d'Amos tenue le 17 septembre 1973 et à laquelle étaient présents son honneur le maire M. Jean Hugues Boutin, les échevins et conseillers Daniel Caouette, René Gingras, Hary Fitzgérald et J.A. Letendre, il est résolu unanimement que :

— Considerant la décision que les clubs de hockey "juvénile" de Rouyn Noranda viennent de prendre à l'effet de quitter la ligue "juvénile" du Nord Oueal québecois pour se joindre à une organisation de l'Ontario;

— Considérant que les villes de Rouyn Noranda revendiquent depuis longtemps le titre de capitale régionale prétendant qu'elles sont situées au centre de l'Abitibi Temiscamigue:

— Considérant que plusieurs organisateurs des Jeux du Quebec à Rouyn Noranda sont aussi des directeurs des clubs de hockey "les Citadelles de Rouyn" et "les As de Noranda" et que pendant l'été qui vient de s'écouler ils ont sollicité abondamment la collaboration financière et technique des villes de la région du Nord-Ouest lesquelles ont toutes répondu avec empressement à leurs appels;

— Considérant que cette décision pose un grave préjudice à tout le Nord-Ouest et complique dangereusement le travail des dirigeants et des équipes de la ligue "juvenile" du Nord-Ouesl quebécois, ceci à trois semaines du début d'une dixième saison d'opération;

— Considérant qu'un tel geste détruit en partie tout le travail effectué depuis de nombreuses années avec succès pour joindre le hockey de l'Abitibi Temiscamingue à l'ensemble du Quebec;

— Considérant que les mêmes personnes ont voulu faire de Rouyn et de Noranda les capitales du sport québécois lors des derniers Jeux du Québec tout en poursuivant leurs démarches afin de joindre les rangs d'un circuit de hockey, ontarien.

Il est proposé, secondé et résolu à l'unanimité que demande soit faite au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports ainsi qu'à la Fédération de hockey sur glace du Québec, d'instituer immédiatement une enquête pour déterminer si l'organisation des loisirs et des sports dans les villes de Rouyn et de Noranda ne va pas au détriment de l'organisation des sports et des loisirs de l'Abitibi Témiscamingue et du Québec en général. Adopté à l'unanimité.

Le Haut-Commissariat n'interviendrait pas (Gaston Ste-Marie)

par Roger DORE

Les membres du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports n'ont nullement l'intention d'intervenir, du moins pour l'instant, dans le conflit de l'Abitibi en matière de hockey juvénile. C'est la pensee émise hier par Gaetan Sainte-Marie, conseiller en sports au sein de l'organisme gouvernemental.

"Aux yeux du Haut-Commissariat, chaque federation possede sa propre autonomie et nous n'avons pas l'intention d'intervenir lors d'un conflit tant que les responsables de ladite fédération ont des pouvoirs de régler leurs problèmes sans l'aide du gouvernement" de dire Sainte-Marie.

Par ailleurs, concernant la demande d'enquête formulée par le conseil municipal de la ville d'Amos, cette demande n'est pas encore parvenue au bureau du ministre Paul Phaneuf et des actions seront prises en conséquence lorsqu'elle sera parvenue au Haut-Commissariat.

Transfert légal mais...

Par Roger DORE

Le transfert des "Citadelles de Rouyn" et des "As de Noranda" de la Ligue juvénile du Nord-Ouest québécois à la Ligue juvénile de l'Ontario est parfaitement légal aux yeux de l'Association canadienne de hockey amateur.

Selon l'entente signée en 1972 à St-Jean Nouveau-Brunswick, lors de l'assemblee annuelle de l'ACHA, les branches québécoise et ontarienne de l'organisme canadien ont convenu un pacte qui pourrait se résumer ainsi: "Les équipes de calibre "midget et juvénile" de l'Abitibi-Temiscamingue, auront le privilège de choisir entre l'Association de hockey amateur du Québec, (maintenant la Féderation de hockey sur glace du Québec) et l'Association de hockey amateur de l'Ontario. Ainsi, les équipes pourront évoluer pour les ligues sanctionnées par l'une ou l'autre des associations".

En 1972, lors de la signature de ce document, les équipes de calibre juvénile de Rouyn et de Noranda avaient opté pour le Québec et cette année, elles sont retournées sous le controle de l'Ontario. L'ACHA ne peut qu'approuver un pareil changement, puisque l'entente de 1972 doit être respectée.

PLOUFFE

"Au niveau des ligues de calibre junior majeur, le circuit quebecois a une entente avec le circuit ontarien visant à garder dans la province de Québec les joueurs québecois et vice-versa. Cette entente devrait également être appliquée au niveau du hockey mineur et c'est précisément à ce point, que je vais travailler avec Frank Doherty, président de l'Association de hockey amateur de l'Ontario".

Telle a été la réplique du président de la Federation de hockey sur glace du Québec, face au present conflit qui a eclaté dans le Nord-Ouest du Québec, lorsque les formations de Rouyn et de Noranda ont decidé de quitter la Ligue juvenile de l'Abitibi, pour joindre les rangs d'un circuit similaire, en Ontario.

Roger Plouffe devait poursuivre: "Légalement, nous ne pouvons pas empêcher les deux équipes en question d'evoluer dans une ligue de l'Ontario, parce que le secteur de l'Abitibi jouit d'un statut particulier aux yeux de l'ACHA. Cependant, je ferai tout mon possible pour que l'Association du hockey amateur de l'Ontario empêche un tel transfert toujours pour respecter l'idée des Québécois au Québec et vice-versa".

"Et dire qu'avant notre entente de 1972, les équipes du Nord-Ouest ont fait des pieds et des mains pour que nous obtenions de l'ACHA le controle de ce secteur de la province. Maintenant que nous avons obtenu cette juridiction, elles nous tournent le dos. C'est reellement incompréhensible" de commenter Plouffe.

Réunion de la FHGQ au sujet des tournois

Par Jean POULIOT

Une réunion du comité des tournois de la Fédération de Hockey sur glace du Québec aura lieu mardi soir au Conseil régional des loisirs de Trois-Rivières afin de statuer sur les règlements des quatre grands tournois internationaux, soit la pee-wee de Québec, le mosquito de Montréal-Nord, le bantam du Centre Paul-Sauvé et le midget de Drummondville.

Meme s'ils ont reçu le statut d'internationaux, ces tournois ont été jusqu'ici tenus aux mêmes règlements que les compétitions à caractère provincial, ce qui pose de nombreux problèmes. La victoire des Braves de Boston dans le tournoi pee-wee de Québec l'an dernier a montré jusqu'à quel point il était injuste qu'une ville comme Québec, par exemple, soit forcée de diviser ses forces en trois équipes.

Selon la proposition qui sera étudiée, les tournois internationaux auraient droit à une classe ouverte où n'existeraient pas les limites de territoire. Rien n'empêcherait Québec d'avoir une équipe dans cette classe pour jouer contre les équipes extérieures, sans pour autant perdre les formations habituelles dans les autres catégories à limite de population. Une classe ouverte pourrait fort bien avoir une équipe de Toronto, une de Montréal, une de Boston, une de New York, etc.

faites un investissement sûr!
ÇA TOURNE ROND CHEZ-NOUS
avec
MAZDA
ROAD TEST MAGAZINE 1973 MAZDA RX-3 IMPORT CAR OF THE YEAR AWARD
GARAGE
O. GOSSELIN (1916) Inc.
"Les pionniers du "MOTEUR ROTATIF" au Québec"
185, ave St-Sacrement
Qué. 8, — 681-0525

Plante pourra-t-il faire les deux?

Jack Kelley, qui a signé l'an dernier un contrat de sept ans comme gérant-général et pilote des Whalers de la Nouvelle-Angleterre et qui a mené son équipe à la conquête de la coupe Avco, ne croit pas que désormais un seul homme puisse cumuler les deux fonctions. "Il n'y a plus qu'un cas du genre dans l'Association Mondiale, de me dire Kelley en pointant Jacques Plante derrière le banc des Nordiques, et il ne tardera pas à s'en rendre compte".

En fait, il faut dire que Jacques s'est déjà déchargé d'une part de sa besogne de pilote en s'adjoignant Claude Ste-Marie pour diriger une phase importante de l'entrainement et que ce dernier aura une tâche bien spéciale durant la saison de façon à simplifier le travail de l'instructeur.

"Il y a réellement trop à faire dans la fonction de gérant-général, de continuer Kelley, pour que le titulaire de ce poste songe à faire autre chose. N'oublie pas qu'il faut être sans cesse en alerte pour protéger les intérêts de notre club non seulement contre les autres équipes, mais également contre l'autre ligue".

Une autre raison pour laquelle Kelley a décidé de laisser le poste d'instructeur à Ron Ryan, c'est que les deux hommes ont travaillé ensemble toute la première saison et qu'ils se sont aperçus à la fin qu'ils avaient fait exactement le même ouvrage en double.

Plus de profondeur

Comment renforcit-on une équipe équilibrée qui a remporté le titre à sa première saison ?

"Les blessures à la fin de la saison, répond Kelley, nous ont montré que nous manquions de profondeur au centre et à l'aile gauche. Aussi nous pouvions prendre un peu de pesanteur à gauche". C'est la raison pourquoi ils ont acquis le centre Al Karlander, les ailiers gauches Don Blackburn et Hugh Harris, puis ils se sont débarrassés de Brit "Ne me touchez pas" Selby. Quant à Bob Charlebois, il peut jouer au centre ou à gauche et il fait un troisième tueur de punitions.

La défense était le point fort des Whalers avec Ley, Selwood, Dorey, Green et Hurley, tandis que Kelley croit que son côté droit est aussi fort que n'importe qui avec Webster, Sheehy et Byers. Il ne tarit d'ailleurs pas d'éloges sur l'ancien joueur des As, acquis vers la fin de la saison, et qui a marqué six buts importants dans les séries de la coupe Avco.

Les Whalers sont mêmes allés plus loin et ont pensé à ce qui serait arrivé s'ils avaient eu des blessures à un de leurs gardiens de buts. Ils ont donc aquis un gardien d'expérience en Gerry Gray, du Détroit, et ils ont fait signer le jeune Bill Berglund, qu'ils prêteront aux Suns de St. Petersburg Al Smith sera le régulier, tandis que Bruce Landon et Gray lutteront pour le 2e poste, l'autre allant aux Barons de Jacksonville de la ligue Américaine.

On peut donc voir que même si quelques équipes de l'AMH ont fait des acquisitions plus spectaculaires que les Whalers durant l'été — les Nordiques avec Bernier et Houle, les Aeros avec les trois Howe, les Sharks avec Tardif et les Cougars avec Stapleton — la Nouvelle-Angleterre sera en mesure de défendre chérement son titre.

Comment expliquer le trouble qu'ont les Whalers avec les Nordiques dans cette première défaite de dimanche ? C'est normal, car l'an dernier, Boston n'a remporté sa série 4-3-1 qu'à la dernière joute de toutes où les hommes de Maurice Filion étaient déjà éliminés.

L'anecdote du jour

Vedette de la ligue Américaine avec les Angels de la Californie, Jim Fregosi a été un gros désappointement quand il passa aux Mets de New York. Quand sortirent les cartes individuelles qu'on trouve dans les paquets de gomme-balloune, le photographe inversa le négatif de sorte que Fregosi apparaissait comme un frappeur droitier. Willie Mays, qui trouva le premier l'erreur, conseilla à Jim : "Peut-être que si tu frappais gaucher comme dans la ligue Américaine, tu aurais moins de misère".

Ici et là

Le chroniqueur de Dimanche-Matin qui place les Remparts troisièmes pourrait-il nous dire dans quelle division ? — Pour les deux exhibitions contre Toronto et Chicago ce soir et mardi prochain, on devrait inviter tous les étudiants à 50 cents dans l'extrémité des balcons ou les millionnaires. — Bob Frampton a pris sa retraite et il est superviseur des arbitres et juges de lignes pour l'AMH.

Même si les détenteurs de billets de saison n'étaient pas tenus d'assister aux deux matches hors-concours des Remparts, l'assistance a dépassé largement le nombre d'abonnés. — Marc Gervais doit s'exiler à son tour et il commencera une tournée européenne vendredi en Suisse contre Max Hebeisen.

Les propos de Jean Pouliot



Pas dans les plans des Nordiques

Michel Brière préfère la Suisse au club-ferme des Black Hawks

par Eddie Labrie

Michel Brière, de Donnacona, a refusé de se présenter au camp d'entraînement des Black Hawks de Dallas, club ferme des Black Hawks de Chicago, de la Ligue nationale de hockey, préférant retourner jouer en Suisse.

Michel a quitté Québec dimanche, par avion, à destination de la Suisse. Il évoluera pour l'équipe de Sierre, de la Ligue nationale "A".

Michel participera à un camp d'entraînement d'une semaine, puis entreprendra ensuite une troisième saison pour le club de Sierre, à compter du 13 octobre.

L'an dernier, Michel Brière, 22 ans, 5'6" et 155 livres, jouait dans le même circuit que Serge Martel, maintenant avec les Nordiques de Québec. Martel avait terminé premier compteur et Brière deuxième avec 25 buts et 14 passes en 28 parties.



En Suisse, Michel agira encore comme joueur-instructeur. Il aurait bien souhaité évoluer à Québec, mais on ne voulait de lui. Au cours d'une entrevue exclusive, hier, son père, Marcel, me confiait que l'avocat de Michel, Me Guy Bertrand, avait rencontré Jacques Plante, gerant géneral et instructeur des Nordiques et Maurice Filion, depisteur en chef, et que ces derniers avaient fait savoir que l'ancienne vedette des Remparts ne figurait pas dans leurs plans.

"C'est la raison principale pour laquelle Michel a fait fi de l'invitation de Tommy Ivan des Black Hawks, et qu'il a choisi de retourner en Suisse où on le traite aux petits oignons", a ajouté Marcel Brière.

Rappelons, brièvement, que Michel Brière a fait partie, pendant deux saisons, de la même formation que les Guy Lafleur, des Canadiens de Montréal; Jacques Richard, des Flames d'Atlanta; André Savard, des Bruins de Boston; Pierre Roy, des Nordiques. Michel a connu deux glorieuses saisons avec les Remparts, en 1969-70 et 1970-71, alors que les protégés de Maurice Filion (à l'époque) avaient remporté le championnat de la Ligue Junior Majeur du Québec et la tant convoitee coupe Memorial.



Du jeudi 27 septembre au dimanche 30, aux Pavillons de la Jeunesse et des Congrès.
Motoneiges 1974, ski, raquette, patin, etc.

Le tabac à rouler le plus populaire au Canada.


Pourquoi y a-t-il plus de Canadiens qui roulent leurs cigarettes avec le tabac Export que n'importe quelle autre marque? Et à moitié prix des cigarettes toutes faites!
Parce que le tabac Export offre la qualité. C'est le meilleur tabac à rouler au Canada...
Livré en boîte plastique de 6 oz, en boîte métallique de 8 oz et en paquet de 1-1/2 oz.
S'adapte parfaitement à tous les moules à cigarettes.
Le meilleur tabac à rouler au Canada.



Jean-Guy Gendron a été le héros au club de golf Lorette, lors du Tournoi du grnupe POP des Nnrdiques. Sur le trou numéro 10, Jean-Guy a réussi un "engle" Il est félicité por le capitaine des Nordiques Jean-Claude Tremblay. Pierre Guité, qui ne pouvait jouer en raison de blessure à l'épnule, était le "caddie" de Gendron. (Photo par Marcel Laforce)

Les Nordiques reçoivent la visite des Toros

Par Rénl LABBE

Les Toros de Tarnnto sont les visiteurs ce soir au Colisée pour la deuxième rencontre hors-concours des hommes de Jacques Plonte à l'amphithéâtre local. L'ancienne équipe des Nationals d'Ottawa a déménagé à Toronto au cours de la saison estivole et l'instructeur Billy Harris n'est pas demeuré inactif.

Les Toros sont l'un des clubs de l'AMH qui a mis sous contrat le plus de joueurs provenant des ligues juniors. Ils ont ravi Peter Marrin aux Canadiens de Montréal. Marrin, un joueur de centre ou un ailier droit, évoluait avec les Marlboros de Toronto, les détenteurs de la Coupe Memorial le printemps dernier contre les Remparts de Québec. Marrin avait été choisi au deuxième rang par les Canadiens de Montréal lors de la séance de repechage de la ligue Nationale.

Parmi les autres juniors qui ont signé des contrats avec les Toros, cet été, il y a Pat Hickey, qui fut le deuxième choix des Toros. Comme Marrin, c'est un ailier droit qui peut évoluer au centre. Hickey avait été le deuxième choix des Rangers de New York.

Lou Nistico était le septième choix des North Stars du Minnesota. Il a signé lui aussi avec les Toros qui l'avaient repêché au cinquième rang. Gord Titcomb pour sa part est resté à Toronto. C'était le cinquième choix des Maple Leafs de la Ligue Nationale et il avait été sélectionné au septième tour par les Toros de Toronto au repêchage de l'Association Mondiale.

Wayne Dillon

L'équipe torontoise est l'une de celles qui ont signé des joueurs encore éligibles dans les rangs juniors. Wayne Dillon a été acquis Marlboros de Toronto au cours de l'été alors qu'il lui restait encore deux saisons dans la Ligue Junior Majeure de l'Ontario. Dillon était déjà une figure fort populaire avec les Marlies. Il sera sûrement une précieuse acquisition pour l'instructeur Billy Harris.

Ce dernier compte aussi dans ses rangs les vétérans Wayne Carleton, Brit Selby, Guy Trottier, Brian Gibbons. Le défenseur Carl Brewer, que Billy Harris considè[re] comme le deuxième meille[ur] après Bobby Orr, en est venu à une entente cet été avec les Toros et il sera au Colisée ce soir.

Les Nordiques

Jacques Plante était très satisfait de la tenue des siens après leur victoire de 3-1 contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre dimanche soir et il ne prévoit qu'un seul changement à son alignement pour ce soir. Réjean Giroux prendra la place d'Alain Caron à l'aile droite. Caron avait été employé à quelques occasions seulement par Plante contre les Whalers.

Les trois gardiens de buts, Serge Aubry, Jacques Lemelin et Richard Brodeur auront du travail chacun pendant une période. A la défense, Pierre Roy, Jean-Claude Tremblay, Normand Descôteaux, Ken Desjardins, François Lacombe et Allan Globensky.

Les trios demeureront inchangés, du moins pour commencer et Michel Parizeau sera encore le centre de Rénald Leclerc et Bob Guindon. Cette ligne avait connu des moments excellents contre les Whalers dimanche.

Le match commencera à 8h.05 (20h.05) et les billets sont en vente aux prix suivants: Loges, $4.00; Mezzanine, $3.00; Balcons, $2.00.

Les alignements

LES TOROS

1—Frank Blum, G.B.
33—Gilles Gratton, G.B.
2—Carl Brewer, D.
3—Rick Cunningham, D.
4—Steve Cuddie, D.
5—John Donnely, D.
6—Brian Gibbons, D.
7—Guy Trottier, A.D.
8—Gordie Titcomb, A.G.
9—Wayne Carleton, A.G.
10—Lou Nistico, C.
11—Gavin Kirk, C.
12—Steve King, A.D.
14—Tom Simpson, A.D.
15—Brit Selby, A.G.
16—Pat Hickey, C. et A.D.
17—Tom Martin, A.G.
18—Wayne Dillon, C.
19—John Hutton, C.
20—Peter Marrin, C. et A.[D.]
21—Jack Gibson, A.D.
22—Chris Meloff, D.
23—Richard Dupras
29—Gerard Gibbon

LES NORDIQUES

1—Aubry, Serge, G.B.
30—Brodeur, Richard, G.B.
24—Lemelin, Jacques, G.B.
2—Roy, Pierre, D.
3—Tremblay, Jean-Cl. D.
4—Lacombe, François, D.
7—Gendron, Jean-G. A.G.
8—Payette, Jean, C.
9—Archambault, Mic. A.G.
10—Globensky, Allan, D.
12—Parizeau, Michel, C.
14—Larose, Paul, A.D.
15—Leclerc, Renald, A.D.
16—Gaudreault, André, C.
17—Bergeron, Yves, A.D.
18—Giroux, Réjean, A.D.
20—Dufour, Guy, A.D.
21—Descouteaux, Norm. D.
22—Desjardins, Ken, D.
23—Rouleau, Mike, C.
25—Guindon, Robert, A.G.



Dale Hoganson (à gauche) et Michel Archombault se rendent à leur départ. (Photo por Marcel Loforce)



Le président des Nordiques, M. Paul Racine (à l'arrière plan) jouait en campagnie de Jean Crevier et Réjean Houle (à droite). (Photo par Marcel Laforce)



Le gérant-général et instructeur des Nordiques, Jacques Plante (à droite) jouait en compagnie de Charles Morquis, trésorier des Nordiques; le ministre des Finances Raymond Garneou; et le moire de Québec, Gilles Lamontagne. (photo par Marcel Laforce)

hockey

JOUTES HORS-CONCOURS

LUNDI

LIGUE NATIONALE
Minnesota 4, Toronto 3

LIGUE JR MAJEURE DU QUEBEC
Trois-Rivières 4, Laval 5

MARDI

ASSOCIATION MONDIALE
Toronto à Québec
Cleveland vs Chicago à Milwaukee
New York - Boston,
Winnipeg - Houston
(Rotation à New York)

LIGUE NATIONALE
Buffalo à Atlanta
Minnesota à N.Y. Islanders
Montréal à Chicago

LIGUE JR MAJEURE DU QUEBEC
Montréal à Lachine

Au tournoi Rothmans

Onze joueurs maintenant connus

La lutte que ne manquera pas de susciter le prochain tournoi international Rothmans de Québec se perçoit de mieux en mieux.

On sait déjà que Robert Bédard, Réjean Genois, Keith Carpenter et Mike Belkin prendront part à cette compétition. On a confirmé également que cinq autres Canadiens tenteront de se qualifier en fin de semaine, lors d'un tournoi préliminaire. Il s'agit de Richard Legendre, Pierre Lamarche, Chris Burr, Tony Bardsley et Don McCormick. Par ailleurs, cinq jeunes Scandinaves viendront directement de Stockholm avec la ferme intention de se qualifier pour les 16e de finale. D'autre part, on annonçait hier la participation de l'as suédois Bjorn Borg, vedette des derniers tournois de Wimbledon et Forest Hills ainsi que la venue Jim Connors, un joueur de la "nouvelle vague" de tennis américain.

Cinq autres noms viennent s'ajouter à la liste des participants du Rothmans International qui débutera le 1er octobre, après deux rondes de qualification. Ce sont tous des joueurs de langue anglaise puisqu'il s'agit des Sud-Africains Ray Mooro et Pat Cramer; des Américains Clark Graebner et Vitas Gerulaitus et du Néo-Zélandais Onny Parun. Parmi ces cinq nouveaux engagés, Ray Moore et Clark Graebner sont les plus connus, mais deux autres pourraient bien impressionner fortement les Québécois. Ce sont le Sud-Africain Pat Cramer qui s'est permis de battre récemment le Tchécoslovaque Jan Kodes et le jeune Vitas Gerulaitus dont la réputation est en train de déborder les frontières des Etats-Unis.

Ainsi, onze des trente-deux joueurs qui s'affronteront dans le tournoi international Rothmans sont désormais connus. Quant à l'identité des autres, elle sera précisée mercredi, lors d'une conférence de presse.



Richard Bowness



Richard Guay

LJMQ : section Ouest

Le National de Laval

par Roger Doré

NDLR : Le présent article est le huitième d'une série de onze visant à mieux faire connaître les équipes qui composeront les deux secteurs de la ligue junior majeure du Québec au cours de la prochaine saison. En vedette aujourd'hui: Le National de Laval.

Maintenant que les intérêts de cette franchise sont passés entre les mains des sportifs de Laval, les amateurs retrouveront un nouvel instructeur derrière le banc. Claude Labossière assumera la relève de Jean Rougeau. Pour ceux qui ne connaissent pas le nouveau mentor du National, précisons qu'il a été pendant sept ans dépisteur pour les Red Wings de Détroit. Incidemment, c'est lui qui a fait signer Rénald Leclerc des Nordiques avec l'organisation des Wings.

"Nous avons l'équipe pour terminer au moins au troisième rang de la division ouest. Nos deux équipes à battre seront les Royals de Cornwall et le Montréal-Junior" de préciser Labossière qui a dirigé les siens à quatre victoires, deux revers et un match nul en parties hors-concours.

Sauvé de retour

Robert Sauvé sera de retour devant les filets du National et ce avec le titre de cerbère régulier. "Il aura ce titre tout simplement parce qu'il a joué régulièrement l'an dernier car j'ai un autre jeune qui ne demande qu'à faire ses preuves" d'avouer froidement le mentor de l'équipe.

Ce jeune prospect est Alain Dupont qui est âgé de 17 ans. Sûrement, qu'il aura l'occasion de se faire valoir si les choses ne tournent pas bien au cours de la saison.

Trois fois deux

Devant ces deux gardiens de buts, Labossière présentera trois paires de défenseurs. Trois des six joueurs employés ont évolué dans le circuit Robert Lebel l'an dernier.

Le meilleur duo des trois sera composé de Marc Pareut et Serge Chàtigny. Le premier n'a que 17 ans et pourtant il en sera à sa troisième saison dans la ligue. Il sera considéré comme le leader défensif du National. Quant au deuxième, il a été acquis dans une transaction avec Trois-Rivières.

Claude Giguère et Richard Dutton seront employés ensemble sur la deuxième paire de défenseurs. Deux jeunes recrues qui ne demandent que d'avoir de la glace pour faire leurs preuves. Comme troisième trio, Yves Quenneville et Maurice Gervais seront utilisés; Quenneville comme on le sait a déjà joué pour Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières, avant de passer à Laval.

"Je me demande bien pourquoi une transaction a fait passer ce joueur ici" de commenter Labossière qui ne semble pas du tout avoir la langue dans sa poche !

Dumois : 100 points

La ligne la plus explosive du National sera composée de Dave Logan, Marcel Dumais et André Perreault. Logan était, l'an dernier, la propriété du Montréal-Junior mais il a porté les couleurs de l'université Sir George Williams. Dumais a terminé au tout premier rang chez les compteurs du Laval avec une production de 100 points dont quelque 35 buts.

Claude Dupuis, Michel Hamel et Michel Bossé composeront le deuxième trio offensif. Cette ligne pourra être désignée sous l'appellation "trio des recrues" puisque ces trois joueurs en seront à leur première saison dans la LJMQ. Le premier a 19 ans et évoluait pour le Laval junior "B" l'an dernier; quant aux deux autres, ils n'ont que 17 ans.

Une deuxième ligne de "recrues" a été organisée par Labossière et elle sera composée de Jim Montgomery, Yvon Vautour et Yves Bernier. Le jeune Vautour qui n'a que 16 ans, a terminé au troisième rang chez les meilleurs compteurs de la ligue junior "A" du Nouveau-Brunswick l'an dernier; il a compté 42 buts en 38 parties. Il s'agit d'un solide gaillard de 6'2" pesant 190 livres.

Trois autres joueurs forment actuellement une ligne dite "utilitaire". Mario Piacente, Bernard Rocheleau et Denis Martel composent cette ligne. On dit passablement de bien de Piacente mais malheureusement il n'a pas été en mesure de faire ses preuves à l'entraînement étant blessé à un poignet.

"J'aurai une bonne équipe entre les mains. Les gars n'auront pas froid aux yeux et fourniront du bon jeu. Nous sommes à surveiller pour les premiers rangs de la division ouest" de conclure Gilles Labossière.

Alignement probable

NATIONAL DE LAVAL

30 — Alain Dupont
1 — Robert Sauvé
2 — Maurice Gervais
3 — Marc Pareut
4 — Dave Logan
5 — Yves Quenneville
6 — Serge Chatigny
7 — Bernard Rocheleau
8 — Marcel Dumais
9 — Jim Montgomery
10 — Yvon Vautour
11 — Jean Trottier
12 — Richard Dutton
— — Pierre Dépatie
14 — Denis Martel
15 — André Perreault
16 — Michel Bossy
18 — Claude Dupuis
19 — Yves Bernier
20 — Michel Hamel
22 — Claude Giguère
23 — Mario Piacente
24 — Denis Cécire
25 — Marcel Rousset

Ils signent

Bowness avec les Remparts Guay avec les Saguenéens

(RD) — Richard Bowness a signé son contrat pour la prochaine saison avec les Remparts de Québec; il en sera à sa deuxième saison dans l'uniforme des Remparts. L'an dernier, en 30 parties, il a compté 2 buts et obtenu 7 aides pour 9 points. Cette saison, il sera employé régulièrement avec Florent Fortier et James Bateman.

Par ailleurs, Jacques Locas a lui aussi finalisé son contrat avec l'équipe locale. On sait que même s'il a signé un contrat professionnel qui entrera en vigueur l'an prochain, Locas aura la permission de terminer sa carrière junior.

Dans un autre ordre d'idées, le Festivals de Hull auront leur "coupe Molson" pour leurs joueurs étoiles l'an prochain. Ce concours basé sur le choix des étoiles lors d'une partie, sera organisé sous une chose semblable à la "Coupe Molson" des Canadiens de Montréal. Une conférence de presse confirmera le tout aujourd'hui.

"Cette année, j'ai enfin ma chance et je ne décevrai pas ceux qui ont confiance en moi". C'est ainsi que s'exprimait Richard Guay après avoir signé son contrat avec les Saguenéens junior majeurs de Chicoutimi. Guay, un gardien de buts, québécois, âgé de 19 ans, né le 20 juillet 1954, 5 pieds 10 pouces, 148 livres est un produit de l'organisation des Remparts de Québec. A son premier camp d'entraînement des Remparts de Québec en 69-70, il a été cédé à leur club ferme, le Couillard de Ste-Foy. Au total il a joué 12 parties avec les Remparts de Québec. "Mais, avoue-t-il, il y a toujours eu quelqu'un pour m'empêcher de faire mes preuves." Sur ce, Germain Munger, l'instructeur des Saguenéens a déclaré qu'il avait trouvé le gardien d'expérience dont il avait besoin sur sa formation et qu'il sera occupé pendant la saison. Richard Guay s'intéresse particulièrement aux langues et il veut se perfectionner dans ce domaine.

Un autre joueur qui a participé au camp d'entraînement des Remparts de Québec, Luc Lauzon, a accepté les conditions des Saguenéens junior majeurs de Chicoutimi. Luc Lauzon est un joueur qui aime la robustesse et qui est difficile à intimider. Il vient de la région de Gatineau où il a vu le jour en 1955. Il mesure 5 pieds 11 pouces et pèse 160 livres.

"C'est pas compliqué, j'ai jamais eu le temps de faire mes preuves avec les Remparts. Chez les Saguenéens, c'est le meilleur esprit d'équipe que j'ai rencontré. Imaginez, c'est seulement le camp d'entraînement. Nous aurons une équipe qui en surprendra plusieurs".

Le directeur-gérant des Saguenéens, Roger Roy, s'est plu à affirmer qu'avec ces deux additions et les six autres qui ont signé, l'épine dorsale de l'équipe prenait de plus en plus forme.

Les Cascades débutent à Thetford

La saison 1973-74 des Cascades de Beauport, leur deuxième au sein de la ligue junior "A" du Québec, débutera le dimanche 7 octobre prochain, alors qu'ils rendront visite au Fleur-de-Lys de Thetford Mines. Ce sera la première des cinquante parties qu'ils devront disputer au cours de cette campagne, et leur première à domicile sera présentée le vendredi 12 octobre avec la visite du Royal du Lac Mégantic au Centre sportif Marcel-Bédard.

Les Cascades mettront un terme à cette campagne en recevant encore une fois le Royal du Lac Mégantic, le dimanche 24 février 1974. Ils disputeront donc les honneurs de 24 joutes locales pendant la saison et 26 fois, ils seront à l'étranger. Il faut cependant ajouter une vingt-cinquième attraction au programme local des Cascades avec la présentation de la partie d'étoiles le vendredi 14 décembre.

La saison locale des hommes d'Adjutor Côté se répartit comme suit : 12 dimanches, 8 vendredis et 4 mardis, et à l'extérieur : 9 dimanches, 9 vendredis et 2 jeudis. D'ici là, on s'affairera aux derniers préparatifs, et vendredi, les Cascades recevront les Saguenéens de Chicoutimi, pour alors présenter aux amateurs un alignement quasi définitif.

Placements de 58 verges

Revers du Hamilton

HAMILTON (P.C.) — En dépit d'un relâchement dans le 3e quart, hier soir, les Eskimos d'Edmonton ont supplanté les Tiger Cats de Hamilton 22-17 dans un match de la LCF.

Les Cats ont marqué tous leurs points dans le 3e quart.

Les Eskimos sont demeurés au 2e rang dans la CFO, à deux points du Regina, tandis que les Cats demeuraient dans la cave de la CFE, à trois points du Montréal.

CUTLER

Dave Cutler, des vainqueurs, a réussi le plus long placement de la saison avec un botté de 58 verges, soit une verge de moins que le record qu'il a lui-même établi à Regina, en 1970.

Cutler a ajouté un autre placement de 30 verges vers la fin du match, plus deux transformations à la suite des touchés de George McGowan et Roy Bell. Les autres points ont résulté d'un touché de sûreté concédé par Alex Lockington alors que Hamilton menait par un touché au début du dernier quart.

Andy Hopkins et Garney Henley ont marqué les majeurs des Cats tandis que Ian Sunter ajoutait deux transformations et un placement.

SOMMAIRE:

Premier quart:
Aucun point.

Deuxième quart:
Edm.: Touché, McGowan, passe de 27 verges de Lemmermann, converti Cutler, 7:40.
Edm.: Placement, Cutler, 56 13:05.

Troisième quart:
Ham.: Touché, Hopkins, 5 verges; converti, Sunter, 3:45.
Ham.: Touché, Henley, passe de 4 verges de Ealey; converti, Sunter, 9:00.
Ham.: Placement, Sunter, 35, 14:57.

Quatrième quart:
Edm.: Touché de sûreté, 3:35.
Edm.: Touché Bell, 3 verges; converti, Cutler, 7:20.
Edm.: Placement, Cutler, 30, 14:18.

Edmonton 22, Hamilton 17.

Coquetel sportif

BASEBALL

NEW YORK (PA) — Les assistances au baseball en fin de semaine ont résulté en un record de 29,287,505 spectateurs en 1973, en comparaison de 29,193,417 en 1971.

Les Dodgers de Los Angeles dominent avec un total de 2,100,000.

Seize clubs ont doublé le cap du million, soit le plus grand nombre dans l'histoire.

Ce sont, dans la Ligue nationale, Montréal, Chicago, New York, Philadelphie, Pittsburgh, St-Louis, Houston, Cincinnati et Los Angeles; et, dans la Ligue américaine, Boston, Detroit, Milwaukee, New York, Californie, Chicago et Kansas City, tandis que Oakland, avec encore six matches locaux à disputer, a besoin de moins de 50,000 pour atteindre le million.

HOCKEY

Les Cougars de Chicago, de l'Association mondiale de hockey, ont annoncé hier soir qu'ils en étaient venus à une entente avec leur ancien instructeur Marcel Pronovost, ce qui met fin à son affiliation avec l'équipe. On n'a cependant pas dévoilé les termes de l'entente. Chose certaine, Pronovost recevra une importante compensation financière.

On sait que l'ex-défenseur des Black Hawks de Chicago, Pat Stapleton le remplacera comme instructeur au cours de la prochaine saison.

AMC Jeep

WAGONEER



CHOIX DE JEEP
— Cherokee
— Wagoneer
— Universel CJ 5
— Pick-up

Laurier Auto Inc.
2025 OUEST BOUL. CHAREST · QUEBEC 12 · 681-4651

COURS D'IMPOT
chez le plus grand service d'impôt du Canada
H. & R. BLOCK
• Traite des lois fiscales courantes, de la théorie et de l'application telle qu'elle est mise en oeuvre dans les bureaux de Block d'un océan à l'autre.
• 27 séances de 3 heures (2 par semaine pendant 14 semaines)
• Choix des jours et des heures de classe
• Diplôme à la fin des cours.
INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT!
Début des classes : le 3 octobre
Ecrire ou téléphoner à
115 ST-JOSEPH EST, QUEBEC, P.Q.
523-0818

football

DIMANCHE

LIGUE CANADIENNE
Toronto 18, Montréal 19
Vancouver 12, Calgary 13

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 33, Cleveland 6
Cincinnati 24, Houston 10
Kansas City 10, Nouv. Angl. 7
N.Y. Giants 23, Philadelphie 23
N.Y. Jets 34, Baltimore 10
Minnesota 22, Chicago 13
St Louis 34, Washington 27
Green Bay 13, Detroit 13
San Diego 34, Buffalo 7
Oakland 12, Miami 7
San Francisco 36, Denver 34
Los Angeles 31, Atlanta 0

LUNDI

LIGUE CANADIENNE
Edmonton 22, Hamilton 17

LIGUE NATIONALE
Nouv.-Orléans 3, Dallas 40

AUJOURD'HUI

LIGUE CANADIENNE
Winnipeg à Regina

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Division EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	5	3	1	158	160	11
Ottawa	5	4	0	178	166	10
Montréal	4	4	1	153	175	9
Hamilton	3	5	0	173	142	8

Division OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Regina	7	2	0	199	158	14
Edmonton	8	4	0	219	200	12
Calgary	5	4	0	139	164	10
Vancouver	3	7	0	166	217	8
Winnipeg	2	7	0	165	166	4

LIGUE NATIONALE

CONFERENCE AMERICAINE

Division EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Miami	1	1	0	.500	28	25
N. Y. Jets	1	1	0	.500	41	33
Buffalo	1	1	0	.500	38	47
New England	0	2	0	.000	20	41
Baltimore	0	2	0	.000	24	56

Division CENTRALE

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	2	0	0	1.000	57	16
Cincinnati	1	1	0	.500	34	38
Cleveland	1	1	0	.500	30	47
Houston	0	2	0	.000	24	58

Division OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Denver	1	1	0	.500	82	46
Oakland	1	1	0	.500	28	31
Kansas City	1	1	0	.500	23	30
San Diego	1	1	0	.500	34	45

CONFERENCE NATIONALE

Division EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
St-Louis	2	0	0	1.000	68	50
Dallas	2	0	0	1.000	60	20
N. Y. Giants	1	0	1	.750	57	37
Washington	1	1	0	.500	85	34
Philadelphie	0	1	1	.250	48	57

Division CENTRALE

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Minnesota	2	0	0	1.000	46	29
Green Bay	1	0	1	.750	36	20
Détroit	0	1	1	.250	23	37
Chicago	0	2	0	.000	30	42

Division OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Los Angeles	2	0	0	1.000	54	13
Atlanta	1	1	0	.500	62	38
San Francisco	1	1	0	.500	49	55
N.-Orléans	0	2	0	.000	10	102

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

	Boston	Moret	(11- 2)
vs	Cleveland	Timmerman	(8- 7)*
	Detroit	Fryman	(6-12)
vs	Baltimore	Garland	(0- 0)*
	New York	Peterson	(8-15)
vs	Milwaukee	Champion	(5- 8)*
	Kansas City	Busby	(14-15)
vs	Chicago	Forster	(6- 5)*
	Minnesota	Corbin	(7- 5)
vs	Oakland	Holtzman	(20-13)*
	Texas	Dunning	(1- 8)
vs	Californie	Singer	(18-13)*

LIGUE NATIONALE

	L. Ang.	Messersmith	(14-10)
vs	Atlanta	Niekro	(13- 8)*
	San Diego	Greif	(10-15)
vs	Cincinnati	Billingham	(18- 8)*
	Montréal	Rogers	(9- 4)
vs	New York	Koosman	(12-15)*
	Philadelphie	Carlton	(12-19)
vs	Pittsburgh	Rooker	(9- 5)*
	San Francisco	Barr	(11-13)
vs	Houston	Griffin	(3- 8)*
	Chicago	Jenkins	(13-15)
vs	St-Louis	Foster	(13- 8)*

* Parties jouées en soirée.

CINCINNATI CHAMPION

CINCINNATI (PA) — Tony Perez et Andy Kosco ont bouclé le circuit hier soir et les Reds de Cincinnati ont supplanté les Padres de San Diego 2-1 en remportant le titre dans la division Ouest de la L.N.

C'était leur 3e championnat en quatre ans dans l'Ouest.

Dick Baney, à son premier depart, a récolté le gain avec l'aide de Tom Hall et Pedro Bourbon.

Perez a produit le premier point avec son 26e circuit dans la 4e manche, aux dépens du vaincu Rich Troedson, puis Kosko l'a imité dans la 6e.

Ivan Murrell a cogné un circuit après deux retraits dans la 9e manche au profit des Padres.

La victoire a assuré le titre aux Reds à cinq matches de la fin de la saison. Ils ont comblé un retard de 11 matches au cours de leurs 81 derniers matches, à partir du 1er juillet.

San D. 000 000 001—1 0 0
Cincinnati 000 101 00x—2 0 0

Troedson 7-9, Ross 7, Corkins 8 et Kendall; Baney 2-1, Hall 8, Borbon 8 et Bench.

Cir: SD Murrell 8; Cin-Perez 26, Kosco 9.

Houston perd

HOUSTON (P.A.) — Lee May et César Cedeno ont cogné chacun un circuit, hier soir, et les Astros de Houston ont battu les Giants de San Francisco 10-6.

May a réussi son 28e circuit de la saison contre le lanceur perdant Ron Bryant à la cinquième manche et Cedeno son 24e contre le lanceur de relève Jim Willoughby à la sixième.

San Francisco 120 020 301— 6 12 1
Houston 420 013 00x—10 7 1

Bryant 23-12, Willoughby 2, Carrithers 8 et Sadek, Arnold 7; Reuss 10-12, Forsch 9 et Jutze.

Cir: Hou-May 28, Cedeno 24.

Harper brille

DETROIT (P.A.) — Tommy Harper a réussi un grand chelem, hier soir, pour conduire les Red Sox de Boston à une éclatante victoire de 14-0 contre les Tigers de Détroit.

Carl Yastrzemski et Reggie Smith se sont également signalés à l'offensive avec un circuit de trois points et un circuit de deux points respectivement.

baseball

HIER

LIGUE NATIONALE
Montréal 5, Pittsburgh 4
Montréal 0, Pittsburgh 3
San Diego 1, Cincinnati 2
San Francisco 8, Houston 10

LIGUE AMERICAINE
Boston 14, Detroit 0
Minnesota Oakland
Texas Californie

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Montréal vs New York (s)
Philadelphie vs Pittsburgh (s)
Chicago vs St-Louis (s)
Los Angeles vs Atlanta (s)
San Diego vs Cincinnati (s)
San Francisco vs Houston (s)

LIGUE AMERICAINE
Minnesota vs Oakland (s)
Texas vs Californie (s)
Kansas City vs Chicago (s)
New York vs Milwaukee (s)
Boston vs Cleveland (6h. p.m.)
Detroit vs Baltimore (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division EST

	G.	P.	Moy.	Diff.
New York	79	77	.508	—
Pittsburgh	78	77	.503	½
St-Louis	78	80	.487	3
Montréal	76	81	.484	3½
Chicago	75	80	.484	3½
Philadelphie	67	87	.442	10

Division OUEST

	G.	P.	Moy.	Diff.
X-Cincinnati	97	60	.618	—
Los Angeles	91	66	.580	6
San Francisco	86	71	.548	11
Houston	79	79	.500	18½
Atlanta	75	82	.478	22
San Diego	58	99	.369	39

X-Champion de division

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	G.	P.	Moy.	Diff.
X-Baltimore	93	62	.600	—
Boston	84	72	.538	9½
Détroit	83	73	.532	10½
New York	77	79	.494	16½
Milwaukee	72	83	.465	21
Cleveland	66	88	.433	25½

Division OUEST

	G.	P.	Moy.	Diff.
X-Oakland	92	64	.590	—
Kansas City	85	71	.545	7
Minnesota	77	78	.497	14½
Chicago	75	81	.481	17
California	74	81	.477	17½
Texas	54	102	.346	38

X-Champions de division

L'élan des Mets sera-t-il ralenti par le congé

NEW YORK (P.A.) — Les yeux de Tug McGraw brillent lorsqu'il parle de l'art de lancer en relève.

"Il est parfois bon de ne pas maîtriser ses meilleurs lancers, a déclaré le gaucher des Mets de New York.

"Vous vous amenez dans un match et vos rivaux attendent vos meilleurs lancers. Après deux rivaux, vous constatez que vous l'avez pas, ce que vos rivaux ignorent. C'est parfois mieux ainsi".

Avec ou sans ses meilleurs lancers, McGraw a brillé au cours des deux dernières semaines. A ses 14 derniers matches, il a remporté quatre victoires et enregistré 10 victoires préservées alors que les Mets ont pris le 1er rang dans la course imprévisible, de la division Est de la LN.

Il a enregistré sa 23e victoire préservée de la saison contre St-Louis dimanche. Il ne l'avait pas, mais, de la façon dont les Mets vont de ce temps-ci, cela n'avait pas d'importance.

COURANT

"Notre élan est comme le courant d'une rivière, a dit McGraw, et il m'a emporté avec lui".

Le courant semble d'ailleurs emporter toute la ville de New York et les amateurs ont redécouvert les Mets et envoient même des fétiches de bonheur au gérant Yogi Berra.

Les fétiches combinés avec des coups sûrs et lancers opportuns, ont résulté en une série de six victoires d'affilée en septembre. Reste à savoir si le congé de lundi nuira aux Mets.

"Vous n'aimez pas ces congés lorsque le club va bien", a dit Berra, d'autant plus que si Pittsburgh avait balayé un autre double aux dépens de Montréal, les Pirates se seraient retrouvés au 1er rang.

"Je sais, a poursuivi Berra. Nous pourrions remporter nos six derniers matches et finir égaux, mais je vais prendre une chance à ce sujet".

Ski sur roulettes

Le gagnant sera connu dimanche

Qui sera le champion du ski à roulettes, dimanche le 30 septembre, pour la coupe Massicotte Sports?

En tête pour le total des points, on retrouve trois compétiteurs ex-equo: Jean Barré, Denis Bouchard et Bernard Turcot, avec quatre points chacun.

Chez les dames, Monique Langlois est déjà assurée de la 1ere position avec à son crédit deux victoires, suivie de Henriette Barré.

Bernard Turcot dans la deuxième course, dimanche le 23 septembre, s'est surpassé pour décrocher la première position de la série sur le parcours de 3 milles, avec un temps record de 17 min. 18 sec. suivi de Jean Barré qui améliora son temps avec 17 min. 28 sec. Enfin Denis Bouchard négocia le parcours en 18 min., pour la 3e position.

Monique Langlois arriva bonne première, avec 15 min. 23 sec., suivie de Henrietta Barré, avec 17 min. 20 sec. sur le parcours de 2 milles et quart.

Donc, dimanche le 30 septembre, le club de ski de fond Le Refuge Inc., présentera la troisième et dernière course pour l'obtention de la coupe Massicotte Sports.

Le public pourra voir les skieurs défilés dans les rues de la Vieille Capitale à partir de 2 hres p.m. Le départ se fera au coins des rues St-Roch et St-Vallier, face au magasin Massicotte Sports Inc. Le groupe empruntera la rue St-Roch vers le nord, le boulevard Charest vers l'ouest, la rue de la Couronne vers le nord, le pont Drouin, la 4e Rue vers l'est, la 2e Avenue vers le nord, la 6e Rue vers l'ouest, la 1ère Avenue vers le nord, le terrain de l'Expo-Québec jusqu'au pavillon de la Jeunesse où se terminera la course. La réception se fera immédiatement après, au kiosque Massicotte Sports.

Gains de 5-4 dans le premier match

Lintz met fin à la disette des Expos

Par Régent LAJOIE

MONTREAL — Le rapide Larry Lintz a de nouveau démontré hier soir qu'il était un véritable poison pour les lanceurs adverses lorsqu'il était sur les sentiers.

L'ancien porte-couleur des Carnavals de Québec a croisé le marbre à la 6e manche du premier match d'un programme double, hier soir, au Parc Jarry, afin de permettre aux Expos de Montréal de mettre fin à leur plus longue série de défaites cette saison, soit sept, alors qu'ils ont disposé des redoutables Pirates de Pittsburgh 5 à 4.

Lintz, gratifié d'un but sur balles à la 3e strophe, a amorcé une poussée de trois points des Expos qui ont envoyé le lanceur débutant Bob Moose aux douches. Le joueur de 2e but des Expos a pris le 2e coussin sur une balle passée du receveur Manny Sanguillen puis a volé le 3e coussin. Il a croisé le marbre pour le premier point des Expos dans la partie lorsque Ken Singleton a frappé un roulant à Cash. Ron Fairly, qui a aussi reçu une passe gratuite, a volé le 2e but lors du double vol de buts Lintz-Fairly puis a croisé le marbre sur le simple de Bob Bailey.

Ce dernier a ensuite compté le 3e point des Expos dans cette manche sur le simple de John Boccabella. Bailey a chassé Moose du monticule avec son simple et Murtaugh a remplacé son lanceur débutant par Jim Foor. Ce dernier a ensuite cédé sa place à Bob Johnson après avoir donné un simple à Mike Jorgensen puis Johnson a accordé le simple à Boccabella.

PIRATES A LA CHARGE

Les Pirates ont réussi à croiser la marbre à deux reprises à la cinquième manche à la suite de trois simples successifs de Manny Sanguillen, Dal Maxville et Bob Robertson, invité comme frappeur d'urgence pour le lanceur Bob Johnson. Un ballon-sacrifice de Dave Cash a permis à Maxvill de croiser le marbra pour le deuxième point.

Les hommes de Danny Murtaugh ont obtenu un troisième point à la septième reprise alors que Richie Zisk a amorcé la manche avec un simple. Zisk a été poussé au marbre par les simples successifs de Fernando Gonzalez, appelé à frapper pour Chris Zachary, et Dave Cash.

Les Expos avaient réussi un premier point à la manche initiale grâce à des simples consécutifs de Fairly, Singleton et Lytile.

ENCORE LINTZ

Larry Lintz a encore été gratifié d'un but sur balle au debut de la sixième manche. C'est comme si les lanceurs faisaient exprès pour l'envoyer au premier sac.

Usant encore de sa rapidité, il a volé le deuxième but malgré la tentative de Sanguillen de le retirer. Puis, il a croisé le marbre sur le simple de Ron Fairly au champ centre.

Ce dernier but volé de l'ancien joueur des Carnavals devait permettre aux Expos de compter un cinquième point dans le match, point qui leur a assuré leur 76e triomphe de la saison.

STARGELL INQUIETE

Le puissant frappeur Willie Stargell a jeté une douche froide sur les milliers d'amateurs lorsqu'il a catapulté une offrande de Chuck Taylor par-dessus la clôture du champ centre-gauche. Il s'agissait du 43e coup de quatre buts de Stargell, ce qui lui permettait de rejoindre Dave Johnson, le meneur dans ce domaine dans la Ligue nationale.

Le voltigeur numéro 8 des Pirates a ainsi claqué son 13e circuit au Parc Jarry en cinq ans. Le troisième cette saison pour devenir le joueur adverse à réussir le plus de circuits à Montréal depuis l'avènement des Expos.

Steve Renko, qui a cédé sa place à Chuck Taylor à la 7e manche, a été crédité de sa 15e victoire contre 11 revers. Mike Marshall, appelé à la 9e manche, a effectué sa 87e présence dans un match cette saison pour préserver sa 28e partie. Bob Moose a été débité de son 12e échec contre 11 victoires.

FANNING VICE-PRESIDENT

Au cours d'une courte conférence de presse tenue au salon des journalistes entre le premier et le second match d'hier soir, le président John McHale a annoncé la nomination de Jim Fanning et de Harry Renaud au poste de vice-présidents de la compagnie.

Fanning cumulera les fonctions de vice-président et de gérant-général, poste qu'il occupe depuis le 14 août '68. Quant à Renaud, âgé de 34 ans, il cumulera les fonctions de vice-président et trésorier de la compagnie.



Les Expos ont mis fin à leur plus fructueuse saison au Parc Jarry en divisant les honneurs d'un double contre les puissants Pirate de Pittsburgh, mettant fin à une série de huit défaites consécutives.

Et Pittsburgh gagne la 2e

MONTREAL (PC) — Willie Stargell a claqué son 44e circuit de la saison et les Pirates de Pittsburgh ont blanchi les Expos de Montréal 3-0 dans la deuxième rencontre d'un programme double disputé hier soir, devant 20,168 spectateurs, au stade du parc Jarry.

En gagnant le premier match au compte de 5-4, l'équipe montréalaise avait mis fin à une série de sept défaites consécutives.

Les Pirates demeurent dans à 1-2 partie des Mets de New York et de la première position au classement de la division Est de la Ligue Nationale tandis que les Expos sont au quatrième rang, à 3 1-2 parties de la tête.

Stargell s'est également distingué à la défensive en captant une balle solidement cognée par Ken Singleton près de la clôture du champ centre-gauche, à la cinquième manche, et en effectuant un magnifique lancer au marbre à la septième pour retirer Tim Foli.

Ernie McAnally avait limité les Pirates à un coup sûr avant d'être victime du circuit de Stargell à la sixième manche. Nelson Briles, qui s'est tiré de plusieurs impasses avant d'être remplacé par Dave Giusti à la septième, a été crédité de sa 14ème victoire de l'année.

1ère partie
Pitts. 000 020 110-4 12 0
Mont. 103 001 00x- 5 8 0

Moose 11-12, Foor 3, Johnson 3, Walker 6, Zachary 5, Giusti 7 et Sanguillen; Renko 15-11 C. Taylor 7, Marshall 9 et Boccabella. C.: Pitt-Stargell 43.

Deuxième match:
Pitts 000 001 020-3 7 0
Mont 000 000 000-0 8 2

Briles 14-13, Giusti 7 et May; McAnally 7-6, Walker 8 et Boccabella. CC.: Pitt-Stargell 44.

Matchs à venir dans l'Est

Date		Expos	Cards	Pirates	Cubs	Mets	Phils
Mardi	25	à Mets	Cubs	Phillies	à Cards	Expos	à Pirates
Mercredi	26	à Mets	Cubs	Phillies	à Cards	Expos	à Pirates
Jeudi	27	——	Cubs	Phillies	à Cards	——	à Pirates
Vendredi	28	à Pirates	Phillies	Expos	Mets	à Cubs	à Cards
Samedi	29	à Pirates	Phillies	Expos	Mets (2)	à Cubs (2)	à Cards
Dimanche	30	à Pirates	Phillies	Expos	Mets	à Cubs	à Cards

N.B. San Diego affrontera Pittsburgh le 1er octobre si cette partie s'avère nécessaire au classement de la division Est de la ligue Nationale.

Sommaires des Expos

PREMIERE PARTIE

PITTSBURGH: AB P CS PP
[illegible]

MONTREAL: AB P CS PP
[illegible]

Les lanceurs: Ml Cs P Pm Rb Bb
[illegible]

DEUXIEME PARTIE

PITTSBURGH: AB P CS PP
[illegible]

MONTREAL: AB P CS PP
[illegible]

Pittsburgh 000 001 020—3
Montréal 000 000 000—0

DJ—Montréal ... Montréal ... Lytle. Cir.: Stargell 44, S—Day, Hebner.

Les lanceurs: Ml Cs P Pm Rb Bb
[illegible]

Assistance: 20,168.

MONTREAL (P.C.) — Cuba a hérité des championnats 1974 de boxe amateur après qu'un débat d'urgence eut enlevé la compétition à Montréal, qui devait d'abord être l'hôte des jeux.

Cuba a hérité à la suite d'un vote de 20-19 par les 39 délégués. Les délégués ont ainsi appuyé une motion européenne en vue d'une structure inacceptable pour le Canada.

Le délégué canadien a soutenu que le système, semblable à celui des J.O., serait trop coûteux et était en faveur du système de la coupe Davis, qui aurait déterminé les champions par zones avant de presenter les finales à Montréal. C'est la première fois que ces championnats seront présentés en dehors des J.O.

Selon le représentant canadien, Jerry Shears, il en aurait coûté $1.3 million pour présenter les championnats selon la formule olympique, en comparaison de $370,000 selon la formule de la coupe Davis.

ALI

Le combat en 12 reprises devant opposer Muhammad Ali au Néerlandais Rudi Lubbers aura lieu le 20 octobre au stade de Djakarta et sera télévisé en direct aux Etats-Unis, en Europe et en Asie, a annoncé, lundi, le promoteur indonésien Raden Sumantri.